

FRANÇOIS HOURMANT, SOPHIE LAMBERT-WIBER (ÉD.), *L'ANIMAL ET LE POUVOIR*, RENNES, PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES, 2016, 190 P., ISBN 978-2-7535-4758-2

Malik Mellah

Belin | « [Revue d'histoire moderne et contemporaine](#) »

2017/4 n° 64-4 | pages 243 à 245

ISSN 0048-8003

ISBN 9782410009897

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2017-4-page-243.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Malik Mellah, « François Hourmant, Sophie Lambert-Wiber (Éd.), *L'animal et le pouvoir*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, 190 p., ISBN 978-2-7535-4758-2 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 2017/4 (n° 64-4), p. 243-245.

DOI 10.3917/rhmc.644.0243  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## Comptes rendus

---

**GROUPE DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES  
SUR L'HISTOIRE DU LITTÉRAIRE (GRIHL),**

*Écriture et action, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle.*

*Une enquête collective,*

Paris, éd. de l'EHESS, 2016, 290 p., ISBN 978-2-7132-2535-2

Vingt-huit contributeurs, d'une vingtaine d'universités et centres de recherches, ont participé à ce séminaire du GRIHL (Groupe de recherches interdisciplinaires sur l'histoire du littéraire) qui

réunit historiens et littéraires autour des implications et effets sociaux, culturels, politiques de l'acte d'écrire. L'ouvrage, d'emblée, «se propose de considérer les écrits du passé comme des actions parmi d'autres actions»; l'écrit est en soi «une action – et pas seulement la trace d'une action». Une longue introduction souligne qu'à l'opposé d'une approche des effets, de l'impact d'un texte, et même des intentions qui le provoquent, c'est l'acte d'écrire lui-même, dans sa dynamique, qui est ici interrogé. En tentant de rendre cette capacité de «mener des actions par l'écrit», ce travail entend relier «l'histoire culturelle des pratiques d'écriture ou de lecture et l'histoire sociale et politique». À cet effet, il s'attache aux usages de textes très divers et à leur capacité à durer dans le temps. La diversité des approches de départ «sans aucune préoccupation d'homogénéisation ou de représentativité», est pleinement assumée, ainsi que l'assurance d'avoir cependant dégagé, autour d'un certain nombre d'«objets bons à penser» des convergences propres à développer une réflexion collective.

Ces objets, personnages, événements ou phénomènes historiques ou sociaux, sont rassemblés en sept volets. Le premier, «Enfermement», met en scène les usages de l'écrit dans des situations de contrainte – Campanella dans sa prison, Mme Bonafon recluse dans un couvent, le libertin Dassoucy – qui engendrent simulations, stratagèmes, ou sont même utilisées dans la fiction de *La solitaire du rocher* comme une sorte de tactique rhétorique.

Les deux volets suivants se regroupent autour d'événements politiques ou religieux du XVII<sup>e</sup> siècle. La méthode préconisée – ne pas considérer les écrits statiquement, mais en examiner dans le temps des chaînes dans leurs continuités ou discontinuités – donne de l'épaisseur et de la précision à l'analyse de séquences telles que l'interdit de Venise, la tentative en 1668-1669 de don Juan d'Autriche contre la régente d'Espagne, la «Journée des Dupes» replacée dans une plus ample configuration historique. Avant toute mise en récit ultérieure, la démarche incorpore dans un même mouvement l'action et son interprétation (voir l'analyse du journalisme à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle), au point, par exemple avec la compilation de mazarinades de Gabriel Naudé devenue référence, de s'interposer entre la réalité et le lecteur.

Une autre partie s'attache au cardinal de Retz, maître dans l'art d'utiliser l'écrit dans l'événement comme dans sa théorisation ultérieure qu'illustre le regard qu'il porte dans ses *Mémoires* – à la fois action et «discours sur l'action» – sur *La conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque*. De longues pages sont consacrées aux lettres de Retz, archevêque de Paris exilé à Rome, aux autorités politiques ou au clergé parisien.

Les formes de mise en scène que permettent l'art oratoire – ici à propos du *Sermon sur l'unité de l'Église* de Bossuet – et le théâtre sont examinées à partir des

effets du passage de l'écrit à l'oral et vice-versa sur les prédicateurs et leurs publics, ou des fonctions des « stratégies épistolaires » dans l'action théâtrale.

Nuançant la Vulgate littéraire du renoncement à l'engagement politique après l'échec des révolutions de 1848, la contribution suivante veut faire apparaître, par une série de décalages, « d'autres temps et d'autres temporalités de l'action politique de la littérature » : décalage chronologique, fondé sur la série des *Hermites* d'Étienne de Jouy, publiée à partir de 1811, mais qui, dans le contexte des années suivantes, passe d'une inoffensive description des mœurs parisiennes à des prises de position ouvertement politiques ; effet de décalage social que produit, à l'époque du socialisme utopique, l'irruption publique d'une littérature « ouvrière » qui élargit la base des acteurs de textes engagés.

Les « Écrits de Versailles » étudient ensuite « trois Versailles » selon les textes qu'ils suscitent et mobilisent dans la durée. Y est d'abord repris le dossier des *Plaisirs de l'Île enchantée* à partir du corpus des textes que la fête a suscités, alors que le nouveau Versailles, à l'écart de Paris, est encore un lieu de plaisir quasi intime, mais déjà expression de la magnificence et du pouvoir royaux. Les frères Perrault – homme de lettres, architecte – illustrent les modes d'utilisation voire les processus d'appropriation que favorise l'accès privilégié au château. De même Bossuet, simple évêque de Meaux, tire de la faveur royale, à Saint-Germain puis à Versailles un cadre où se déploie son ascendant sur une informelle « académie de sagesse ». L'accès au château offre des espaces d'autonomie : ce théâtre « a ses scènes secondaires et ses coulisses où certains spectateurs du culte royal se transforment en acteurs ».

L'« obéissance », enfin, ramène à des situations de domination : « qu'est-ce qu'agir en écrivant, non seulement malgré l'obéissance, non seulement par obéissance, mais dans l'obéissance ? » La contrainte n'est jamais exclusive d'autres types de rapports. Les études de cas s'attachent ainsi à l'action des secrétaires, étroitement liés à leur patron vivant ou mort, qui ont, comme Baluze ou Colbert, secrétaire de Le Tellier, un accès privilégié à une masse documentaire qu'ils ont contribué à créer ; mais aussi au poète hongrois János Gyöngyössi détourné de son registre habituel par l'obéissance au patronage. L'écriture, forme d'action, prolonge dans le temps des formes d'influence. Elle favorise aussi les dérives sectaires lorsque le refus d'obéissance s'accompagne d'une revendication d'autonomie spirituelle ou intellectuelle. L'écrit, le pamphlet permettent, dans le conflit qui oppose Sorbonne et Chancellerie au sujet de l'approbation des livres religieux, d'enfermer dans l'hérésie les procédures adverses. Mais l'exemple de Port-Royal montre que l'écrit ouvre aussi, dans l'obéissance à la règle, un espace amplificateur de liberté.

C. Jouhaud conclut en réaffirmant la volonté des auteurs « de souligner la différence entre ce que saisit d'un côté une analyse menée avec l'outillage de la rhétorique et, de l'autre, l'histoire sociale des écrits et de leurs acteurs ». En évoquant la « rencontre des dynamiques narratives (auto-interprétatives) produites dans le passé et des dynamiques interprétatives des narrations produites par l'historien (où l'analyse se convertit en quelque sorte en néonarration) », on retiendra le bénéfice que l'historien peut tirer de l'attentive reconstruction des chaînes de textes, acteurs opérants de l'événement.

**ANTONIO CASTILLO GÓMEZ (ÉD.),**  
*Culturas del escrito en el mundo occidental del*  
*Renacimiento a la contemporaneidad,*  
 Madrid, Casa de Velázquez, 2015, 330 p.,  
 ISBN 978-84-15636-93-9

Issu d'un colloque, cet ouvrage dirigé par Antonio Castillo Gómez, éminent spécialiste de l'histoire de la culture écrite où s'illustre l'université d'Alcalá de Henares, propose de dresser un état des lieux de ce champ d'investigation

qui ne bénéficie peut-être pas d'une visibilité à la mesure de son dynamisme. Après avoir resitué la culture écrite au sein de l'histoire culturelle, rappelé les études pionnières qui l'ont irriguée jusqu'à aujourd'hui (notamment celles d'A. Petrucci, de J. Goody, de J.-L. Austin ou de R. Chartier), énuméré ses principaux thèmes d'études, la pléiade d'objets qui en constituent les supports ainsi que les enjeux sociaux, politiques et économiques auxquels elle s'attache, le bilan introductif souligne la fécondité de la pluridisciplinarité (histoire, anthropologie, philologie, paléographie, etc.) et plaide en faveur d'une histoire des cultures de l'écrit (au pluriel donc), nullement enfermée dans l'objet livre et prenant à parts égales pratiques de lecture et d'écriture, qui innervent et structurent le corps social dans sa totalité et au quotidien. Face à un important foisonnement qui tend parfois à la dispersion, A. Castillo propose non pas tant d'offrir un tableau exhaustif que de pointer un ensemble de problématiques pensées comme autant d'invitations à poursuivre l'analyse en multipliant les contextes et les objets : les écritures exposées (*Muros escritos, muros leídos*), les correspondances (*Desde la ausencia*), les écrits du for privé (*Libros de memorias*) et la question de l'appropriation des textes (*Entre letrados y analfabetos*). Les dix-sept études réunies autour de ces thématiques vont du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle et dessinent une Europe méditerranéenne axée sur la France, la péninsule Ibérique et l'Italie (à l'exception d'une étude portant sur le Chili).

La première partie de l'ouvrage traite donc de l'écriture publique, en particulier celle qui recouvre les murs d'une ville sur un support de pierre à visée monumentale ou au contraire sur des éphémères (écrits séditieux, banderoles, etc.). F. M. Gimeno Blay examine la bonne fortune des majuscules «*alla antiqua*» des humanistes italiens qui essaient en Europe. Pour A. Bérroujon, il s'agit de «reconstruire une ville écrite», Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle, en confrontant, à partir des sources administratives, écritures légitimes et illégitimes. P. Araya, lui, retrace les dispositifs scripturaires de la contestation étudiante chilienne à Santiago dans le dernier XX<sup>e</sup> siècle, notamment autour de la formule «NO+».

Une deuxième session s'intéresse au monde de l'épistolarité en brassant des sources variées. Des lettres bien sûr, comme celles qu'étudient V. Sierra Blas dans le contexte d'alphabétisation d'urgence de la guerre civile espagnole, ou encore lors la Grande Guerre et des situations d'émigration où l'écrit intègre marques d'oralité et images (F. Caffarena). R. Marquilhas, elle, les analyse depuis leur espace graphique à partir d'un corpus portugais courant sur cinq siècles. L'examen des lettres est complété par celui des traités épistolaires qui permettent de mettre en regard théorie et pratique, du protocole à ses entorses avec ses enjeux sociaux et politiques au siècle d'or (C. Serrano) ou à travers la restitution du processus d'appropriation d'une vaste culture livresque (traités et recueils de lettres) au XVIII<sup>e</sup> siècle par les gens de l'ordinaire (A. Castillo).

Un troisième volet s'attache à l'univers protéiforme des écrits du for privé. A. Odier livre un bilan historiographique des études d'ego-documents de l'Europe moderne en confrontant des traditions différentes (italienne, française, espagnole,

anglo-saxonne et allemande), dont la mise en perspective fait surgir des impensés, notamment autour des notions de « pratique », d'« écriture » et de « soi ». Offrant une plongée dans les livres de mémoire valenciens de la fin du Moyen-Âge et du début de l'époque moderne, M. L. Mandingorra Llavata montre combien ces écrits entrelacent l'intime, le familial, le professionnel et l'histoire, pour permettre aux scripteurs d'avoir prise sur le monde. Des idées que l'on retrouve développées par C. Rubalcaba dans son étude des livres de comptes dans la Cantabrie des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Enfin, prenant pour terrain les livres de raison français à l'époque moderne et au XIX<sup>e</sup> siècle, S. Mouysset s'intéresse aux « marges de l'écrit », c'est-à-dire à tout ce qui environne le texte : le support matériel, la mise en page, la graphie, les dessins et les biffures, etc. Autant de traces d'expérimentation qui livrent un « brouillon de soi ».

La dernière partie évoque la difficile question de l'appropriation des textes dans leur matérialité. L'objet « bibliothèque », à travers inventaires (F. Vidales pour le marquis del Carpio) ou archives comptables consignant acquisition, prêt, legs et restauration (A. Pettoello pour les Sanvitale de Parme), amène à s'interroger sur la bibliophilie et ses ressources politiques et sociales ainsi que sur la culture bibliographique de la noblesse. Deux autres contributions travaillent sur des matériaux éphémères : les *menudencias* de l'imprimeur valencien Laborda au siècle des Lumières (J. Gomis) et les écritures exposées dans la ville du XIX<sup>e</sup> siècle en Espagne avec ses affiches, ses enseignes lumineuses et tous les dispositifs qui ne requièrent pas d'aptitudes de lecture tout en renvoyant à une culture écrite (F. Botrel). Enfin C. Bianchi montre comment le génois Anton Giulio Brignole note dans un carnet de brouillon les extraits de ses lectures, la façon dont il compte les insérer dans son œuvre littéraire et la liste de ses activités dans les académies et le monde du théâtre.

On l'aura compris, le volume offre au lecteur une ample palette d'objets très différents mais toujours pertinents et bien raccordés à la thématique annoncée. L'empirie minutieuse cohabite harmonieusement avec des remarques méthodologiques et des analyses conceptuelles. On appréciera la bibliographie en fin de volume, outil utile à la communauté historique, qui invite à poursuivre l'exploration de certains domaines encore insuffisamment balisés comme celui des écritures exposées.

Héloïse HERMANT  
Université Côte d'Azur/IUF, CMMC

**CAMILLE ESMEIN-SARRAZIN, GENEVIÈVE HAROCHE-BOUZINAC,**

**GAËL RIDEAU, GABRIELLE VICKERMANN-RIBÉMONT (ÉD.),**

*L'anecdote entre littérature et histoire à l'époque  
moderne,*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 372 p.,

ISBN 978-2-7535-4072-9

Le livre collectif de l'équipe CLARESS permet de faire le point sur les approches littéraires et historiennes qui ont renouvelé l'étude du genre anecdotique, notamment grâce à une introduction synthétique très utile de

Gaël Rideau. Il propose également plusieurs voies d'analyses susceptibles d'orienter de futures recherches, grâce à vingt-deux communications qui sont par ailleurs résumées dans l'appareil éditorial très complet du livre.

L'ouvrage ne propose pas de revenir sur la définition du genre anecdotique. Selon les communications, celle-ci circule entre deux pôles : l'enjeu rhétorique moralisateur et son fonctionnement dans le récit par la brièveté. Les usages sociaux et scripturaux de l'anecdote, en revanche, sont au cœur de la réflexion. Des usages

historiographiques dans l'écriture biographique et dans « l'écriture du factuel » sont d'abord interrogés. Par exemple, les anecdotes de jeunesse des auteurs du Grand Siècle deviennent, sous la plume de leurs biographes du XVIII<sup>e</sup> siècle, autant de signes annonçant la « conversion aux muses » et produisent un discours normatif de la vocation, conduisant à l'illusion biographique (D. Fortin). Des usages politiques et éthiques de l'anecdote sont ensuite analysés lorsque les régimes discursifs des institutions sont en crise. Ainsi les anecdotes des plaidoiries d'avocats permettent de saisir finement les revirements politiques dans le temps de la Révolution (L. Chavanette). Enfin, des usages sociaux de l'anecdote rencontrent l'histoire des sociabilités et de la circulation des savoirs d'écriture. Les lettres échangées entre M<sup>me</sup> du Deffand, M<sup>me</sup> de Choiseul et l'abbé Barthélemy montrent les ressources proprement historiques de leurs auteurs ainsi que leurs modèles rhétoriques (M. Charrier-Vozel). Chacune des communications fait varier cette question des usages selon des objets d'étude très divers dont nous ne pouvons ici que donner un aperçu.

Ces trois usages ouvrent une réflexion intéressante sur le contexte d'écriture et la publicité possible de l'anecdote. La définition de Furetière, reprenant Procope, enregistre l'écriture de l'anecdote comme publication du secret notamment des Grands et des princes. Dès lors que les anecdotes au XVIII<sup>e</sup> siècle ne concernent plus seulement les Grands dans le cadre d'une action politique mais aussi de nouvelles catégories comme les actrices ou les écrivains, elles deviennent révélatrices d'évolutions sociales, alors que les périodiques profitent du goût du public envers ces secrets pour asseoir leur place (M. Caron). Le mode de publication révèle que les lettres de Paolo Sarpi, écrites dans un but polémique, ne peuvent être comprises qu'avec les écrits plus austères et théoriques contre l'Interdit (M. Viallon). Les recueils d'anecdotes de cour suscitent l'ennui des lecteurs une fois celles-ci sorties de leur contexte oral d'énonciation; penser ces écrits comme des ressources destinées à être recontextualisées dans des conversations permet de leur rendre leur performativité (K. Abiven). Le contexte social de réception est donc crucial notamment quand il est saisi dans les *Ephémérides* de Latapie, manuscrit tantôt chiffré, tantôt donné à la lecture, où les anecdotes fabriquent la réputation des auteurs autant qu'elles permettent la critique de l'ordre social (G. Montègre). D'un point de vue diachronique, les anecdotes sont centrales dès les premières biographies de Beaumarchais et se transmettent ensuite selon les projets d'écriture de leurs auteurs sans jamais parvenir à se détacher des premières énonciations, pourtant indissociables du contexte initial (B. Obitz-Lumbroso). Les hésitations de Guillaume Millet dans les ajouts et réécritures du manuscrit de « l'histoire abrégée des guerres » ayant eu lieu entre 1638 et 1683, en révélant des anecdotes où il se donne un rôle tantôt de témoin, tantôt d'acteur, notamment pendant la Fronde, montrent peut-être, au-delà d'un tiraillement entre absolutisme et valeurs nobiliaires, un prolongement de son action politique jusque dans l'écriture à partir de 1678 (M. Chouleur). Le contexte intra-diégétique des anecdotes est également décisif si on analyse leur écriture, « leur valeur d'usage, la raison d'apparition dans le texte », comme le propose F. Briot à partir des *Mémoires* du cardinal de Retz. Il ne s'agit pas là d'enquêter sur les intentions d'emploi de l'anecdote mais bien d'observer leur pragmatique textuelle. De façon très classique, l'anecdote a un usage moral, de type instruire et plaire, qu'on regarde *Les lectures pour les enfants ou choix de petits contes* (A. Baudron), les recueils d'anecdotes chrétiennes du XIX<sup>e</sup> siècle (C. Renoux) ou l'hagiographie de François de Sales par Camus (F. Wild). Cependant l'anecdote fait aussi surgir le trouble.

L'analyse de celles racontées par Henri IV devant le parlement de Paris, au-delà de leur force rhétorique dans le discours d'enregistrement de l'édit de Nantes, montre qu'elles étaient la manifestation que « la production du sens devenait la propriété de la seule langue du roi » (Y. Lignereux). Les petits récits sur les arbres et les monastères dans trois publications généalogiques anglaises, loin de ne chercher qu'à divertir en enracinant les propriétés familiales dans des temps immémoriaux, font sens dans l'économie générale du traité, permettant la distanciation du narrateur vis-à-vis de sa commande (S. Jettot). Au sein même de l'*Encyclopédie*, les usages d'une même anecdote apparaissent directement soumis au projet d'écriture du rédacteur plutôt que de l'entreprise collective (M-P. Weerdt Pilorge). Ainsi, selon les objets où se trouvent les anecdotes, varient les tactiques de publicité du secret – du manuscrit restreint au périodique – et les actions d'écriture selon des enjeux fortement contextualisés pour le rédacteur et qui dépassent, par leur décontextualisation, le seul cadre anecdotique.

Maxime MARTIGNON  
ACP-UPEM

**HÉLOÏSE HERMANT,**

*Guerres de plumes. Publicité et cultures politiques dans l'Espagne du XVII<sup>e</sup> siècle,*  
Madrid, Casa de Velázquez, 2012, 570 p.,  
ISBN 978-84-96820-75-3

Résolument ancrée dans un champ historiographique novateur ouvert à la fois par la révision critique du concept habermassien d'« opinion publique » et par les récentes approches de l'histoire de l'information et de la communication politiques, Héloïse Her-

mant nous donne une nouvelle lecture des convulsions politiques qui émaillèrent le règne de Charles II d'Espagne. Longtemps stigmatisée par l'historiographie de la décadence (C. Storrs), cette période fait l'objet d'un fort regain d'intérêt dans le sillage des études pionnières d'H. Kamen et de L. Ribot García.

Issu d'une thèse soutenue en 2008 à l'EHESS, l'ouvrage étudie les polémiques qui scandent les deux crises majeures de 1668 à 1669 et de 1676 à 1679, alors que la minorité de Charles II impose la régence de Marianne d'Autriche. Don Juan d'Autriche, fils naturel du défunt roi Philippe IV, s'y trouve aux prises avec la reine-mère alliée à ses deux *validos* successifs, son confesseur jésuite Nithard et Valenzuela. Si Philippe IV avait pris soin de demander dans son testament que le gouvernement de la reine, inexpérimentée, soit accompagné par une Junte de quatre membres, celle-ci choisit de s'appuyer sur des favoris. Mais le profil de Nithard, d'origine modeste, et celui de Valenzuela, obscur hidalgo, rompent avec le système du favoritisme aristocratique qui s'était durablement affermi au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Les équilibres politiques s'en trouvent bouleversés et les crises se succèdent. Par deux fois, don Juan accède aux plus hautes charges et les *validos* sont renvoyés.

L'apport de cette étude fouillée et brillante va pour le moins dans deux directions. La première et la plus immédiatement séduisante concerne la figure de don Juan d'Autriche. La réévaluation de son rôle l'abstrait de l'illusion biographique évaluant une séquence événementielle à l'aune d'un acteur phare. L'auteure repense l'action de don Juan en termes de négociation politique et la replace au sein des différents espaces où elle est le plus à même de faire sens. Si l'ouvrage offre une compréhension fine de l'ascension politico-sociale de l'enfant illégitime de Philippe IV, laissé de côté par la Régence, il met également au jour les mécanismes complexes de la prise de pouvoir en fonction des différentes échelles de construction, diffusion, réception de

l'information politique. C'est l'espace de publicité investi par don Juan et ses alliés, entre campagnes épistolaires inédites et marches militaires, qui est constamment interrogé dans sa nature, dans ses modalités de fonctionnement et dans sa coexistence avec d'autres espaces liés aux institutions, aux sociabilités, aux cercles courtisans ou aristocratiques.

L'autre aspect passionnant de ce travail tient à son objet même et à la façon dont l'historienne le cerne et l'étudie. Les « guerres de plumes » sont pour elle ces séquences polémiques de libelles où deux camps opposent ouvertement deux champions : en l'espèce, don Juan d'un côté, les *validos* successifs de l'autre. Mais l'étude menée ne se limite pas à l'abondante littérature polémique recueillie dans plus d'une trentaine de bibliothèques, de fondations et de centres d'archives européens. Elle ne cède pas non plus aux mirages d'une histoire politique qui considère les discours polémiques comme simples moyens de propagande auprès d'une « opinion publique », impensable dans le contexte de la monarchie du dernier Habsbourg d'Espagne. Dans le sillage des travaux de C. Jouhaud mais aussi des théories récentes de l'action, H. Hermant envisage les textes de ces guerres de plumes non simplement comme des contenus à interpréter mais comme des actions faisant émerger du sens, par interrelation avec d'autres types d'actions (de l'intrigue curiale à l'action institutionnelle et à la marche militaire). Deviennent alors objets d'attention les modalités de conception et les circuits de diffusion des écrits, mais aussi la mobilisation qu'ils supposent ou accompagnent, de façon inattendue parfois, quand il s'agit de publics volatiles, aux contours mouvants, ou sujets à revirements. Une telle perspective qui dénoue avec minutie les entrelacs des chaînes signifiantes concourt à une appréhension renouvelée de ces séquences politiques, comprises de façon dynamique.

C'est en trois temps que se développe la réflexion. La première partie de l'ouvrage tisse la chronologie fine des deux séquences de crise et en établit la morphologie. Sont ainsi balisées quatre « guerres de plumes » décomposées en deux séquences majeures et deux mineures. La première (1668-1669) oppose don Juan à Nithard. Elle s'achève par le renvoi du jésuite et par la nomination de don Juan à la charge de vicaire général d'Aragon en 1669. Cette première séquence débouche sur une autre, plus brève, celle du mouvement d'opinion contre la *Chamberga*, régime que la régente impose à Madrid après l'expulsion de son confesseur. La seconde grande séquence correspond à la campagne des Grands et de don Juan contre le *valido* Valenzuela (1676-1677) où se nouent les échanges entre don Juan, la noblesse et le roi. Mais malgré le triomphe des mécontents, une autre guerre de plumes se déchaîne autour de la nomination de don Juan comme Premier ministre (1677-1679). Lors de chacune des deux grandes séquences étudiées, don Juan marche sur Madrid à la tête de ses troupes alors que les écrits polémiques préparent, accompagnent ou racontent l'événement.

L'analyse morphologique de la première séquence qui oppose don Juan à Nithard sert d'étalon pour apprécier les suivantes. Le « coup de tonnerre » de la lettre rédigée depuis Consuegra, le 21 mai 1668, en constitue le point d'orgue. Cette lettre ouverte, d'un genre épistolaire inédit, interagit avec d'autres missives postérieures et fait basculer le litige vers l'affaire d'État. En s'adressant à un public élargi, don Juan désingularise sa cause, ferme la voie aux intrigues curiales et peut apparaître en défenseur du bien commun contre la tyrannie du jésuite. La marche sur Madrid qui débute fin janvier 1669 contribue à saturer l'espace de publicité ouvert par les lettres publiques, manifeste la puissance de mobilisation du parti juaniste et fait pression sur la reine pour l'amener à renvoyer Nithard.

L'étude comparative de l'action de don Juan dans la première et dans la seconde séquence confirme la façon dont il valorise son expérience passée à la tête de plusieurs royaumes péninsulaires et européens de la monarchie hispanique, mais aussi son titre de vicaire général d'Aragon conquis en 1669. Les aristocrates aragonais comptent sur son ancien statut de *pro rex* pour faire valoir leurs intérêts auprès du roi alors même qu'après les mouvements de 1640, la Catalogne a eu tendance à focaliser l'attention et à bénéficier des faveurs royales. Dans ces échanges entre cour et province au cœur de la seconde crise, don Juan apparaît seulement comme intermédiaire. Le départ de Valenzuela, déchu de la grandesse que Charles II lui avait octroyée, offre néanmoins à don Juan l'opportunité d'une autre marche triomphante sur Madrid, ponctuée par son accession à la charge de Premier ministre.

L'étude des enjeux sociaux des guerres de plumes et de leur capacité de mobilisation politique constitue la deuxième partie de l'ouvrage. Les circuits de diffusion des écrits et de l'information ainsi que les moyens de mobilisation, discursifs ou non, sont alors soumis à l'analyse typologique. Celle-ci ne néglige pas l'approche quantitative mais en cerne les limites par l'examen de la matérialité des textes et de leurs supports de diffusion. Ce sont sans doute la mise en consonance de ce socle matriciel avec le marché de l'information et la prise en compte de l'oralité comme vecteur de diffusion – les bruits de cour, les rumeurs – qui constituent les points les plus attractifs de ce temps de la réflexion.

L'attention portée aux moyens de mobilisation permet de faire une place aux effets de surprise ménagés par ce qu'H. Hermant définit comme un mouvement d'opinion, aux conjonctions inattendues d'intérêts amalgamés temporairement autour d'une même cause. Entre autres outils herméneutiques opératoires, la confrontation éclairante entre réception postulée ou induite des textes et phénomènes d'appropriation différenciée des écrits permet de se dégager de l'impasse à laquelle mène la recherche des intentions d'auteurs ou de scripteurs. Par ailleurs, l'auteure distingue ce qui relève d'un public politique légitime postulé par les textes d'une appropriation possible par l'«anti public» de la plèbe, dont les partis en présence cherchent à capter la force ou qu'ils stigmatisent comme repoussoir. Associée à l'explicitation des enjeux sociaux et politiques des écrits dans l'événement, la démonstration peut alors rompre avec l'explication des succès de la dissidence par l'appel à l'«opinion publique». Parmi les nombreuses sources servant à l'analyse des circuits de diffusion des écrits polémiques, le lecteur pourra apprécier le beau texte de *l'Armoire de don Babil*, exhumé du riche fonds des manuscrits de la Bibliothèque nationale d'Espagne et dont H. Hermant nous livre une analyse parlante.

La partie finale offre une relecture de l'ensemble des séquences à l'aune des enjeux de la publicité. Se déroule alors une histoire politique des luttes de pouvoir qui ne conçoit plus l'espace de publicité comme strict espace curial, ni comme espace de prescription ou de représentation du pouvoir monarchique mais comme un espace de négociation entre les pôles de dissidence et les autorités. Entre obéissance et désobéissance, l'action équilibrée de don Juan trouve aussi ses limites. C'est ce que montre l'analyse de la polémique autour de la *Chamberga*, ce régiment honni qu'impose Marianne d'Autriche à Madrid par décret, court-circuitant les conseillers de Castille qui n'apprécient guère la manœuvre. Dans cette phase, don Juan échoue à récupérer les mécontents. Alors qu'il demande à la reine le renvoi du régiment, elle lui intime l'ordre de se retirer sur ses terres le 17 mai 1669. Don Juan choisit d'obéir. Peu après, il est éloigné de la cour par sa nomination comme vicaire général

d'Aragon. Mais dans ce temps de crise, tous les textes produits travaillent pour le Conseil de Castille qui utilise la mobilisation des publics pour ouvrir un espace de négociation et de persuasion. La satire et les libelles deviennent un vecteur possible de remontée des plaintes alors même que le royaume vit une période de désuétude des *Cortes*. S'impose de ce fait une conception du gouvernement comme praxis, qui peut réajuster ses actions en fonction des circonstances. L'enquête réunit de la sorte les indices par lesquels point, chez les acteurs, la conscience des pouvoirs de la publicité et de la polémique. Les spécificités de ces crises ouvrent dès lors la perspective d'une inflexion nouvelle de la culture politique. Au demeurant, les discours produits ne heurtent pas de front les imaginaires politiques constitués. Ils recourent à des métaphores politiques connues, comme celle du roi soleil et de la lune *valido*. Mais – et c'est la guerre de plumes contre Valenzuela qui en offre l'exemple le plus parlant – ils jouent de modalités métaphoriques nouvelles pour caractériser la figure d'un bâtard royal, possible – ou impossible? – *valido* d'un roi dont il est le frère de sang.

Grâce à la grande diversité des sources maniées et à la finesse de l'analyse proposée, le lecteur pourra se faire une idée plus précise de cette période encore largement méconnue et de la façon dont une multipolarité de centres de pouvoirs émerge d'une situation confuse, mais riche de nouvelles configurations politiques. L'ouvrage approfondit ainsi les modalités des échanges entre Couronne et royaume, dans une période où, après la stabilisation de la situation en Catalogne et la fin du conflit sécessionniste en 1652, l'action politique retrouve une intensité particulière. Les guerres de plumes de la minorité de Charles II d'Espagne en offrent, sous la plume d'H. Hermant, un observatoire aussi adéquat que fécond.

Marie-Laure ACQUIER  
Université Nice-Sophia-Antipolis

**FEDERICO PALOMO (ÉD.),**

*La memoria del mundo: clero, erudición y cultura  
escrita en el mundo ibérico (siglos XVI-XVIII),*  
Madrid, 2014, Universidad Complutense de Madrid,  
262 p., ISBN 978-84-669-3493-0

Les travaux réunis dans ce supplément aux *Cuadernos de Historia moderna*, dirigé par Federico Palomo, mettent la focale sur les relations entre le clergé et la culture écrite à l'époque moderne dans une perspective globale. Ils

traitent de la circulation, des usages, des objectifs et des contextes d'élaboration des écrits de religieux dans le monde ibérique du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les dix essais offrent une grande diversité de *scenarii* – européens, hispano-américains et asiatiques – et d'acteurs, religieux et laïcs. L'objectif est d'approfondir un champ historiographique intéressé par l'étude des membres du clergé comme des experts des empires, à travers leurs productions intellectuelles et textuelles (telles que des chroniques, des lettres, des mémoriaux) et leur rapport au collectionnisme. L'introduction dessine avec rigueur le cadre problématique et historiographique, connectant le regain d'intérêt récent pour l'expansion ibérique et les missions d'évangélisation avec l'historiographie attentive à la culture écrite du clergé. La place fondamentale qu'occupe la compagnie de Jésus est ici contrebalancée par plusieurs études sur les franciscains. Cette perspective comparative s'inscrit dans un questionnement sur le sens de l'acte d'écriture dans les diverses congrégations religieuses présentes en Europe et dans les domaines ibériques entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Certaines études illustrent de manière exemplaire cette perspective impériale, qu'on peut difficilement ignorer dans le contexte historiographique actuel.

Une première partie se concentre sur la circulation, l'édition et le commerce des textes religieux et met en valeur les réseaux et les chemins empruntés par les hommes et les écrits. F. Bouza, grand spécialiste des rapports entre le manuscrit et l'imprimé, explore l'économie du livre religieux aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles à travers les mécènes et le rôle joué par l'économie du salut, puisque les messes servaient régulièrement de monnaie d'échange en l'absence de numéraire. P. Nelles s'intéresse à la pratique épistolaire dans la compagnie de Jésus et livre un texte de référence sur la philosophie, le fonctionnement et les changements concrets qui touchent l'élaboration et la circulation des lettres édifiantes en son sein à la fin du XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Passant de la production aux usages, C. A. González Sánchez décrit le rôle spirituel des livres et de la lecture dans les contextes particulièrement dangereux de navigation en haute mer. Á. Barreto Xavier et F. Palomo se concentrent sur les réseaux franciscains. À travers le cas de Miguel da Purificação, un religieux né en Inde, Xavier étudie les voies officielles et alternatives de la circulation de pétitions et de causes vers les capitales européennes. Elle explore le versant portugais des réseaux franciscains, peu connu, complétant la thèse de B. Jeanne sur les réseaux espagnols, étudiés à travers le métis d'origine mexicaine, Diego Valadés, dans le dernier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, et les travaux plus anciens sur la circulation des procureurs jésuites venus des mondes américain et asiatique. F. Palomo, à travers l'itinéraire d'Apolinario da Conceição, un capucin portugais entré dans l'ordre au Brésil comme frère lai, montre les connexions atlantiques des religieux et leur participation à la culture écrite, peu étudiée par l'historiographie. Apolinario servit ainsi d'intermédiaire entre des mécènes brésiliens et l'édition d'œuvres religieuses au Portugal, en l'absence d'imprimerie au Brésil.

La deuxième partie réunit des travaux sur l'écriture religieuse comme savoir du monde, aussi bien dans le cloître que dans l'expérience de la mission. A. Castillo Gómez propose une synthèse bien documentée du rôle de l'écriture dans les couvents féminins espagnols. J. L. Betrán Mora donne un panorama de la littérature missionnaire jésuite dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, aux frontières septentrionales de l'Amazonie péruvienne. On s'interroge, à le lire, sur les comparaisons possibles avec les franciscains et la littérature jésuite sur le Paraguay, dont l'étude a été largement renouvelée pendant les dix dernières années. R. Bentes Monteiro se distingue par l'originalité de son objet et la méthode. L'examen de la collection de portraits et de brochures appartenant à l'oratorien Diogo Barbosa Machado au XVIII<sup>e</sup> siècle cherche à restituer la cohérence de l'ensemble et à « capter l'idée de l'histoire » qu'elle révèle. Il conclut à une écriture de l'histoire du Portugal et de ses domaines imprégnée d'une sécularisation de la raison d'État. Z. Biederman analyse la *Conquista espiritual do Oriente*, du franciscain Paulo da Trindade, écrite à Goa dans les années 1630, à travers une minutieuse étude du vocabulaire de l'espace et du temps, concluant à une primauté du registre temporel dans l'écriture franciscaine. Enfin, A. Romano propose une comparaison de trois textes de missionnaires permettant de comprendre comment, à la fin du XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la Chine devient un objet de savoir pour les Européens, un miroir de l'Europe.

Ces lectures croisées sur l'écriture religieuse contribuent à renouveler les études franciscaines face à l'abondante historiographie sur les jésuites. Elles mettent aussi l'accent sur le rôle dans ces circulations d'acteurs considérés comme subalternes, créoles

ou frères lais. Elles montrent que les acteurs religieux avaient une conscience aiguë du rôle de la correspondance dans leur unité spirituelle. Émerge enfin la figure de l'écrivain religieux, intermédiaire entre plusieurs mondes, lorsqu'il voyage, publie, vend et achète des livres, convainc des libraires portugais, mais aussi des mécènes brésiliens de financer le livre religieux, élargissant les horizons explorés par S. Van Damme.

Aliocha MALDAVSKY

Mondes Américains UMR 8168/Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense

**MARION BRÉTÉCHÉ,**

*Les compagnons de Mercure. Journalisme et politique dans l'Europe de Louis XIV,*  
Ceyzérieux, Champ Vallon, 2015, 356 p.  
ISBN 979-10-267-0022-7

Issu d'une thèse de doctorat, cet ouvrage sur la naissance du journalisme politique à la fin du règne de Louis XIV constitue une étape importante dans la réhabilitation d'un genre discrédité par Voltaire, puis condamné par l'idée que seule la

Révolution avait apporté la liberté de la presse. Au milieu d'un certain vide historiographique, Marion Brétéché met en lumière l'émergence d'un journalisme d'opinion sous la forme de «mercures» imprimés à Leyde, La Haye et Amsterdam à partir des années 1680. L'ouvrage permet ainsi d'établir solidement, avec force références, l'existence de cette deuxième étape dans l'histoire de la presse qu'est le développement d'un journalisme critique, vent debout contre la politique louis-quatorzienne. Après la réussite éditoriale des gazettes nationales délivrant à l'état brut une succession géochronologique de nouvelles factuelles, la presse périodique franchissait le pas en direction d'un journalisme de commentaire, publié chaque mois sous la forme de mercures d'une centaine de pages in-12°. En forme de pied-de-nez, le titre s'affichait en contre-modèle de son illustre prédécesseur, le courtisan *Mercure Galant* fondé par Donneau de Visé en 1672: à l'énoncé fade et servile des faits succédait l'ambition de leur interprétation. Le contexte des guerres, de la révocation de l'édit de Nantes puis de la «glorieuse» Révolution créait un terrain idéologique favorable au développement d'une réflexion politique, prenant la forme originale d'un journalisme auto-promu «expert» en information politique, avec l'ambition affichée de livrer au public les secrets du Cabinet. La plupart des douze compagnons de Mercure étudiés (onze hommes et une femme: Jacques Basnage, Claude Jordan, Jean Tronchin Dubreuil, Nicolas Gueudeville, Jean Dumont, Gatien Courtilz de Sandras, Guillaume de Lamberty, Casimir Freschot, Jean Rousset de Missy, Antoine-Augustin Bruzen de La Martinière, Jean Desroches-Parthenay et Anne-Marguerite Dunoyer) étaient des huguenots français en exil contraints de vivre de leur plume. L'autonomie de la pensée politique s'accordait toutefois mal avec l'indépendance financière et tous cherchèrent le soutien des autorités néerlandaises, sans que cela ne se traduisît pour autant par une relation de service à la française (Donneau de Visé, fondateur du *Mercure Galant*, était plus richement pensionné que Corneille). Hostiles au despotisme français, les auteurs de mercures avaient un intérêt commun dans la défense de la cause protestante en Europe, ce qui en faisait des soutiens naturels à une politique orangiste incarnant une autre conception du pouvoir, autour des notions de souveraineté populaire, de droit naturel, de contrat entre le souverain et son peuple. L'octroi d'une charge d'historiographe (Basnage, Rousset de Missy, Dumont) récompensait une compétence durement acquise mais incarnait aussi le lien entre journalisme et politique.

La difficulté de la tâche résidait dans l'ampleur d'un corpus d'une dizaine de titres totalisant des dizaines de milliers de pages; l'auteure a privilégié un axe d'analyse portant sur les pratiques d'écriture et de publication, les dispositifs éditoriaux, les procédés rhétoriques, narratifs et argumentatifs permettant d'entrer dans le laboratoire de ce premier « journalisme » politique (le terme de journaliste est utilisé pour la première fois par Jordan en 1705) et d'en saisir la radicalité nouvelle.

Le point fort de l'ouvrage est d'avoir mis en lumière des pratiques d'informateurs se situant à l'interface entre le secret du renseignement et le public des nouvelles, grâce à une documentation puisée dans les correspondances diplomatiques. On y découvre la nature ambivalente d'un milieu de professionnels de l'information politique, partagés entre un rôle d'agent officieux de renseignements (Tronchin Dubreuil, Basnage) et un rôle de journaliste voué à la diffusion d'une réflexion politique. La posture d'experts revendiquée par les auteurs se fondait parfois sur la réalité de réseaux personnels régulièrement entretenus avec les autorités politiques. Leur compétence reconnue en matière géopolitique pouvait en faire des conseillers officieux du pouvoir (c'était le cas de Basnage ou de Tronchin Dubreuil auprès de Heinsius) et des intermédiaires entre les gouvernements français et hollandais.

C'est là une recherche qui redonne du crédit aux postures auctoriales défendues par des auteurs qui faisaient de leur statut de huguenot réfugié un argument en faveur de la qualité de leurs sources d'information. Certes, M. Brétéché en montre aussi la part de rhétorique et l'importance d'une « écriture de la réécriture » où l'analyse se fondait sur la sélection, hiérarchisation, compilation et analyse de textes publiés antérieurement dans les gazettes; dans les années 1730, un travail collectif déboucha sur des histoires récentes de la Suède, Pologne, Angleterre, France. La réécriture nécessitait une accréditation de l'information grâce aux artifices littéraires en usage comme la correspondance fictive avec ses avis opposés, l'observation directe, la convocation de témoins, l'adaptation de supports à des lectorats différenciés, etc. Il y avait déjà certains aspects d'un journalisme moderne. Mais ce qui ressort de l'analyse est l'adaptation éditoriale à un besoin social énonçant un nouveau rapport des sujets à la politique: besoin de comprendre les actions des gouvernants, désir d'anticiper les événements à venir, défiance à l'égard des intérêts privés de princes coupables de méconnaître l'intérêt général. Les mercures exprimaient une conception de la politique érigée en savoir grâce à une science de l'information ancrée sur la connaissance des traités, des actes officiels, de la configuration géostratégique de l'Europe. À leur manière, ces douze compagnons de Mercure offraient des postures singulières de spécialistes de l'histoire du temps présent européen.

L'ouvrage s'achève sur la démonstration de la réussite de cette conjugaison entre journalisme et histoire récente, par la diffusion européenne de textes mis en concurrence, copiés, contrefaits, réimprimés. Certains lecteurs se contentaient de l'énoncé des faits; d'autres goûtaient les analyses qu'inspirait l'intense actualité politique de la fin du règne de Louis XIV, dans un contexte propice à la politisation des consciences. Le mérite des *compagnons de Mercure* est de nous éclairer sur les ressorts d'une réponse innovante à une passion des nouvelles qui s'étendait jusque dans les couvents.

**TABETHA LEIGH EWING,**

*Rumor, Diplomacy and War  
in Enlightenment Paris,*

Oxford, Voltaire Foundation, 2014, 311 p.,  
ISBN 978-0-7294-1142-4

Faire une histoire de ce qui s'est dit à Paris pendant la guerre de Succession d'Autriche, tel est le pari ambitieux de cet ouvrage qui se propose d'étudier la réactivité et les réactions du public face à l'actualité diplomatique et militaire. À ce titre, le projet s'inscrit dans la veine

des travaux réalisés sur la réception des conflits armés, comme ceux d'E. Dziembowski sur la guerre de Sept Ans ou de W. Slaughter sur la guerre d'indépendance américaine. La thèse consiste à considérer les rumeurs comme une forme authentique d'expression politique, dont le développement sans précédent lors des années 1740 permet l'émergence, au cours de la décennie suivante, de l'opinion publique. À rebours de l'approche qui consiste à en faire l'expression raisonnée d'un discours critique sur le politique, Tabetha L. Ewing s'emploie à démontrer que l'opinion est née de pratiques discursives informelles et contradictoires témoignant de la capacité du public à produire un discours réflexif à partir de l'information dont il dispose. Dans la continuité assumée des travaux de R. Darnton et d'A. Farge, les «on-dit» ne sont donc pas tant étudiés en fonction de la véracité des nouvelles qu'ils colportent et commentent que par rapport aux attentes et sensibilités politiques qu'ils révèlent et suscitent de la part de publics pluriels. Pour saisir ces «on-dit» à travers leurs différents modes de retranscription, l'auteure a mobilisé un ensemble de sources très variées bien que déjà exploitées, dont elle a su tirer le meilleur parti : elle confronte entre elles les archives de la surveillance policière (gazetins notamment), les témoignages de particuliers (journaux de Barbier, d'Argenson, Luynes) et les multiples supports de publicisation des nouvelles autorisées ou clandestines (nouvelles à la main, gazettes, publications royales). Il s'agit d'analyser moins le glissement de cette voix publique cacophonique en une opinion publique articulée que le processus d'émancipation progressive de l'expression publique par rapport à la communication officielle orchestrée par la monarchie.

Toute la démonstration s'organise autour d'une progression chronologique centrée sur les événements les plus marquants de cette guerre – à l'exclusion des batailles de Dettingen et de Rocoux sur lesquelles l'auteure fait curieusement l'impasse. T. L. Ewing livre ainsi une réinterprétation aussi convaincante qu'originale de certains épisodes bien connus de ce conflit, à commencer par l'unanimité qui préside à la célébration du «bien-aimé» après Fontenoy. Elle remet en perspective ce consensus inédit avec les polémiques qui, durant cinq ans, ont déchiré la capitale – qu'il s'agisse des spéculations suscitées par l'investiture impériale entre 1740 et 1741 et par les revers militaires de 1742, ou encore des réactions très controversées provoquées par l'instauration de la milice en 1743 et par les déclarations de guerre du printemps 1744. Les espoirs nés de cette restauration éphémère de la gloire royale sont cependant rapidement déçus, comme en témoigne la surenchère des rumeurs qui envahissent la capitale, avec pour objets successifs : la redéfinition problématique des buts de guerre à partir de l'automne 1745, les aléas dramatiques de la conjoncture militaire en 1746-1747 et enfin les évolutions chaotiques des négociations de paix jusqu'au désastreux traité d'Aix-la-Chapelle en 1748.

On sait gré à T. L. Ewing d'avoir ainsi restitué à l'incertitude un poids déterminant dans la prolifération du discours public et, surtout, dans la faillite du discours politique. Car c'est bien là le fil rouge de l'ouvrage : l'incertitude procède moins d'une

surenchère de rumeurs que d'une communication mal maîtrisée, voire inadaptée, de la part des autorités qui ne parviennent plus à endiguer ni même canaliser le flux des « on-dit », faute de nouvelles et de démentis officiels. Si le public a de plus en plus recours à l'information étrangère ou clandestine, ce n'est que pour remédier au déficit puis au discrédit croissant de l'information monarchique. C'est donc cette érosion progressive de la crédibilité de la parole politique et, par conséquent, du crédit du roi, que ce livre s'emploie à reconstituer avec brio, en faisant de tous les signes tangibles de cette crise de l'information autant de symptômes patents d'une crise de confiance entre le roi et ses sujets.

Cependant, si le manque de nouvelles est toujours interprété par le public comme un manquement de la part des autorités, une telle pénurie alimente une frustration chronique plus qu'une réelle dynamique de contestation. Dans la lignée des conclusions de L. J. Graham (*If the King only knew*, Charlottesville 2000), T. L. Ewing démontre ainsi que jusqu'en 1746 la voix publique n'a rien de licencieux ni de séditieux. Certes, le simple fait de parler politique constitue une transgression, assumée de la part des sujets, autorisée par la monarchie jusque dans une certaine mesure, et qui ne remet d'abord nullement en cause la légitimité du secret ni la fidélité au roi. Ce qui sous-tend l'intensité de la pratique discursive est moins l'intention subversive de critiquer que la nécessité impérieuse de savoir. Dès lors, le moteur de la rumeur ne relève pas d'une revendication à la liberté d'expression mais bel et bien d'un droit à l'information de la part d'un public qui ne s'inquiète des événements qu'en sa qualité de « bons et loyaux sujets » aussi soucieux du prestige de leur roi que des intérêts de leur patrie. À ce titre, le développement inédit de cette culture publique de l'information participe d'une culture politique du consentement qui ne se fracture véritablement qu'à la fin de la guerre, lorsque le public s'affranchit de l'information officielle pour se constituer en censeur de la politique et même de la personne royale : le discours public ne devient alors subversif que parce que la médiation politique est elle-même subvertie. Pour preuve : l'excellente analyse de la victoire de Lawfeld (1747) qui ne parvient pas à ressusciter le consensus de Fontenoy en dépit et au mépris de la présence physique du roi. Parce que le public la considère comme une « tragédie nationale » en raison de l'ampleur des pertes humaines qu'il accuse le ministère de minorer, Lawfeld est moins une victoire militaire qu'une défaite politique pour la monarchie. À mesure que la voix publique gagne en autonomie (en s'émancipant de la parole et de la focale monarchiques) et en abstraction (en dépassant les intérêts privés des différentes catégories sociales), elle tend à s'ériger en une véritable « opinion » dissociant désormais les intérêts collectifs de la nation de ceux, dynastiques, du roi – ce qui donne naissance à l'expression neuve d'un véritable « patriotisme national ».

On peut cependant regretter que la dimension diplomatique de cette guerre ait été éclipsée par une perspective trop strictement militaire : si l'impact public des manifestes et déclarations des différentes cours européennes des années 1740-1744 est subtilement analysé, il n'en est pas de même des revirements diplomatiques qui, à partir de 1745, redéfinissent les échelles et les enjeux de la guerre. De même, si ce livre a le mérite d'avoir exhumé le cas passionnant de la dame Prévôt, cette femme d'épicier qui espionne pour le compte du lieutenant de police les diplomates qu'elle reçoit dans son arrière-boutique, l'attente croissante et l'attention soutenue du public à l'égard des négociations de Breda et d'Aix-la-Chapelle auraient nécessité un développement plus circonstancié. Enfin, la correspondance diplomatique a peut-être été sous-exploitée, alors qu'elle aurait permis d'apporter des éclairages sur les formes

de manipulation de l'opinion par des agents étrangers qui alimentent les circuits de l'information clandestine – comme l'auteur le démontre parfaitement avec le réseau lorrain des nouvellistes affidés à l'Autriche. Plus généralement, c'est l'impact des groupes d'influence de Versailles dans la circulation des rumeurs qui aurait mérité d'être davantage approfondi, afin de déterminer le degré de porosité entre ce qui se dit à la cour et à la ville. T. L. Ewing note à plusieurs reprises que la voix publique est bien souvent l'écho des différentes cliques ministérielles qui s'emploient à faire « fuiter » des informations ou des « lettres volées » pour servir leur « parti » : la pression belliciste de 1740-1741 serait ainsi le fruit de la propagande menée par les opposants de Fleury (p. 50, 64, 67, 93) ; le discours agressif contre la Hollande en 1745, le fait des adversaires d'Argenson (p. 218) ; quant aux contradictions de l'information ministérielle entre 1746 et 1747, elles ne seraient que le reflet de la rivalité entre Argenson et Saxe (p. 214, 231). Reste que l'influence des élites, et même de la police, dans l'instrumentalisation de ces nouvelles vraies ou fausses reste trop peu explorée pour permettre de conclure à la naissance d'une « conscience politique » autonome dans laquelle l'auteur identifie, sans doute un peu vite, les prémices d'une « citoyenneté balbutiante ».

En dépit de ces quelques réserves, ce livre nourri et stimulant ne vient pas seulement combler une lacune historiographique quant à la réception complexe de la guerre de succession d'Autriche ; il apporte sans conteste une contribution essentielle à l'histoire de la communication et de l'information politiques au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Virginie MARTIN  
IHMC-UMR 8066

**BRONISLAW BACZKO, MICHEL PORRET,  
FRANÇOIS ROSSET (ÉD.),**

*Dictionnaire critique de l'utopie  
au temps des Lumières,*

Chêne-Bourg, Georg, 2016, 1 406 p.,  
ISBN 978-2-8257-1033-3

À l'heure où les « utopies » sont dénigrées comme des discours chimériques, voire dangereux, au profit de projets politiques et intellectuels réalistes, ce *Dictionnaire* permet de mesurer le rôle moteur joué par les créateurs d'utopies dans la pensée, la culture et l'imaginaire des Lumières. Réunissant des spécialistes venus d'horizons les plus divers, l'ouvrage offre une grande diversité d'entrées, d'objets et de méthodes, moyens de redécouvrir la richesse d'une pensée des Lumières qui mérite encore d'être questionnée. Au fil des notices, il propose des regards croisés sur plusieurs œuvres comme celle de Tiphaine de La Roche (*Histoire des Galligènes ou Mémoires de Duncan*) ou *l'An 2440* par Louis-Sébastien Mercier. Le lecteur peut ainsi mesurer les renouvellements historiographiques profonds qui caractérisent l'histoire du XVIII<sup>e</sup> siècle et des Lumières.

Loin de réduire les utopies à un genre littéraire ou un corpus thématique (hérité des œuvres de Platon, Bacon et Moore), les différentes contributions réunies dans cet ouvrage (54 entrées constituant autant d'essais autonomes) permettent de mesurer la diversité de leur production (robinsonnades, romans, récits de voyages, etc.). Elles constituent des cadres d'innovation théorique et, plus encore, des outils de mobilisation et de combat au service de réformes politiques, sociales, culturelles et économiques : « Du voyage vers nulle part, l'Utopie devient progressivement la “république imaginaire”, lieu politique où se projettent les rêves sociaux du meilleur des mondes possibles » (p. 22). Comme le souligne A. Lilti à propos de *l'An 2440* de Louis-Sébastien

Mercier, les théoriciens du XVIII<sup>e</sup> siècle ne se contentent pas de puiser dans les codes et contraintes hérités du genre. Ils inventent de nouvelles formes d'écriture afin de renforcer l'efficacité du discours en faveur des réformes. C. Larrère rappelle également que la question politique tend à occuper une place de plus en plus importante dans les utopies du XVIII<sup>e</sup> siècle, quitte à s'écarter de l'autre paradigme du genre : le voyage exotique. Il s'agit donc moins de tenter de définir strictement l'utopie que d'en mesurer les usages dans les différents champs discursifs et débats qui traversent la pensée des Lumières. Pour les auteurs qui se situent dans la continuité des travaux, désormais classiques, de Bronislaw Baczko, l'un des directeurs de l'ouvrage, l'utopie est bien au cœur des diverses réflexions dont l'objet est d'améliorer la condition humaine et d'établir les conditions du bonheur des peuples. Or, loin de se réduire au domaine exclusif de l'éducation et de la pédagogie, ce *Dictionnaire* fait apparaître l'omniprésence des utopies, « champ d'expression et de représentation le plus symptomatique et le plus riche » visant à construire une cité idéale infiniment perfectible.

Plusieurs contributions mettent l'accent sur les nombreuses interrogations portant sur la construction du lien social et les moyens d'améliorer le fonctionnement de la société. Des modalités de l'amour aux réflexions sur l'eugénisme, en passant par les débats sur la justice ou sur l'organisation architecturale et fonctionnelle des villes, l'ensemble de ces débats (économie, fiscalité, alimentation, mœurs, travail, diplomatie et démographie) est imprégné par la pensée utopique. Comme le souligne J. Goulemot, c'est à travers l'écriture utopique qu'apparaissent les thèmes et propositions les plus innovants. Y. Citton propose de saisir l'utopie des Lumières dans l'émergence d'un nouveau régime de communication et de publication des représentations de soi (ce qu'il définit par la notion de « médiarchie »), offrant autant de simulacres qui participent directement à l'émergence de nouveaux modes d'appartenance des individus à la communauté. P. B. Witkowski rappelle encore l'importance dans les imaginaires de l'utopie des jardins, dont l'analyse permet de décrypter les remises en cause de l'ordre établi.

Le passage par l'utopie a surtout pour effet d'interroger les vérités les plus établies, en particulier celles concernant les identités, les frontières et les hiérarchies sur lesquelles reposent les systèmes d'obéissance et de croyance. À travers la question des êtres hybrides et monstrueux, les utopistes questionnent les contours entre les races, les sexes, les hommes et les animaux, les corps sauvages et civilisés. S'appuyant sur les travaux menés par les savants, ils ouvrent des réflexions sur des manières inédites de concevoir la place de l'Homme dans la nature. Déplacer les normes dans le domaine de la sexualité ou de la santé constitue l'un des traits les plus novateurs des utopies des Lumières. L'utopie fournit les matériaux d'une critique de l'ordre et des autorités politiques, religieuses ou scientifiques. S. Van Damme montre ainsi comment la littérature utopique met en cause les nouveaux principes de l'ordre des savoirs (classification, frontières disciplinaires) en ouvrant un espace critique des nouvelles formes de connaissance fondées sur l'accumulation des matériaux qui participent à « l'inventaire du monde ».

*Dictionnaire* « critique » : plusieurs contributions posent directement la question des effets politiques et concrets des utopies dont les promoteurs aspirent à améliorer la condition des populations, voire de tous les êtres naturels. Les attaques contre le caractère abstrait et utopique des projets portés par les partisans des réformes sous l'Ancien Régime, comme par les acteurs de la Révolution française (réunis autour de l'idéal de régénération et de perfectibilité), alimentent largement le courant des

anti-Lumières et des contre-révolutionnaires. Or, au sein même du camp des philosophes et des théoriciens des Lumières, les débats sur les modalités et les conditions pratiques nécessaires pour améliorer le bonheur des individus et la régénération morale et physique des populations sont nombreux et riches de controverses. Ainsi, pour Rousseau, les physiocrates sont des utopistes car leur projet conduirait au despotisme. Selon D. Masseau, certains critiques, adversaires des réformes sans forcément être réactionnaires, ont dès le XVIII<sup>e</sup> siècle mis en garde contre les dérives possibles de la pensée utopique. En effet, celle-ci ouvre vers des aspirations de transformations, souvent radicales, qui ne sont pas exemptes de « fantasmes » d'ultra-rationalité pouvant conduire à des pratiques totalitaires. Ces projets font l'objet de méfiance, même au sein du camp philosophique, par exemple parce qu'ils accordent une confiance aveugle à la raison et au progrès ou parce qu'ils donnent une trop grande place à l'État et à l'encadrement des individus. Les prises de position anti-utopistes, parfois aussi radicales que ceux qu'elles dénoncent, expriment alors une inquiétude envers les aspirations et les idéaux des philosophes et hommes de lettres (A. Lilti). Cette méfiance explique pourquoi la notion d'utopie devient progressivement négative et tend à relever du rêve impossible et de la littérature.

La Révolution française (l'une des seules révolutions du XVIII<sup>e</sup> siècle à être considérée comme utopique selon J.-C. Martin) joue pourtant un rôle essentiel dans l'histoire de l'utopie, non seulement parce qu'elle a permis d'accomplir de nombreuses réformes en germe dans les utopies du XVIII<sup>e</sup> siècle (D. Cohen) mais également parce qu'elle relance l'actualité de l'utopie durant tout le XIX<sup>e</sup> (H. M. Baiao). S'il convient sans doute de relativiser le rôle de l'utopie comme moteur des décisions prises par les révolutionnaires, il faut néanmoins considérer que la Révolution française, en particulier le moment du gouvernement révolutionnaire (1793-1794), a bien constitué une expérience utopique. Selon P. Serna, la nature réellement utopique de la Révolution est ainsi à chercher dans la constitution d'une république des petits propriétaires, seule réponse possible à la misère du peuple. Cette expérience ne cesse d'alimenter les aspirations les plus profondes aux changements sociaux et politiques. On comprend dès lors que l'utopie et les utopistes soient encore les cibles des attaques des défenseurs d'un pragmatisme devenu synonyme de conservatisme. « Manifestement, l'idée d'utopie n'est pas terminée et l'histoire n'est pas finie » (p. 1 095).

Jean-Luc CHAPPEY  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**GILLES BERTRAND, ANNE CAYUELA,  
CHRISTIAN DEL VENTO, RAPHAËLE MOUREN (ÉD.),**  
*Bibliothèques et lecteurs dans l'Europe  
moderne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles),*  
Genève, Droz, 2016, 532 p.,  
ISBN 978-2-600-04703-6

L'histoire des bibliothèques connaît aujourd'hui une dynamique nouvelle portée par les travaux sur l'histoire de la lecture, des marchés de la librairie, des usages du livre, des classements et des catalogues. Rassemblant vingt-deux contributions, *Bibliothèques et lecteurs*

*dans l'Europe moderne* témoigne de la fécondité de ces approches, dès lors qu'il ne s'agit plus seulement de décrire la composition des bibliothèques mais de retrouver les gestes de l'achat, de la manipulation, de la lecture, de la transmission et de la dispersion, à une époque décisive pour la constitution du patrimoine livresque de l'Europe occidentale.

Parmi les pistes de recherche tracées par la longue et riche introduction de Gilles Bertrand et d'Anne Cayuela, trois sont particulièrement creusées par le volume. La première concerne les réseaux de circulation du livre, qui sous-tendent la constitution des bibliothèques et se nourrissent de leur dispersion. F. Barbier rappelle que la guerre de Trente Ans, temps de destructions idéologiques et militaires, fut aussi l'occasion de vastes transferts de livres, donc de richesses et de modèles bibliothéconomiques. L'intervention de la Suède dans les conflits internationaux a ainsi permis l'essor de la bibliothèque universitaire d'Uppsala et celui de la bibliothèque royale, devenue l'une des principales d'Europe. La belle contribution de P. Rueda Ramírez reconstitue le voyage des livres entre l'Europe et la Nouvelle Espagne, que les volumes aient servi à passer le temps de la traversée ou qu'ils aient été choisis en prévision des activités juridiques, paroissiales ou missionnaires à mener sur le continent américain. Le cas des Indes illustre aussi les circuits aussi ténus qu'indispensables qui se mettent en place sur des territoires où le livre est rare, à la faveur du retour sur le marché des livres des péninsulaires décédés ou du trafic international de petits lots de livres. Dans la contribution d'A. Bruschi, l'épisode de la vente de la bibliothèque d'Étienne Baluze (1719) éclaire les dessous des opérations de catalogage et d'estimation, âprement disputées entre huissiers-priseurs et imprimeurs-libraires. La décision du défunt de faire procéder à la dispersion de sa bibliothèque, si elle a pu choquer ses contemporains, témoigne de la bonne connaissance par Baluze des mécanismes du marché du livre d'occasion, puisque sa vente au détail, sur un catalogue déjà approuvé par l'érudit, a fini par procurer à la légataire universelle un gain quatre fois supérieur à la prise initiale.

La seconde piste de recherche interroge les ressorts de la constitution d'un patrimoine écrit et la manière dont le choix de «faire bibliothèque» peut s'inscrire dans la longue durée familiale, par la transmission de l'amour des livres ou celle d'une compétence professionnelle assise sur les savoirs livresques. Chez les Pianello de la Valette, une famille de notables lyonnais finement étudiés par A. Bérignon, les livres ne sont pas seulement un bien légué sur quatre générations, entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle : la socialisation de la lecture commence, dès le plus jeune âge, par des achats que l'on fait pour les enfants, par la fréquentation en famille des ventes publiques de livres, par celle des cercles savants et lettrés. Constituer une bibliothèque est un moyen d'écrire l'histoire de la famille, de sa trajectoire passée (documentée par les achats généalogiques et historiques), comme de son prestige contemporain dans le paysage lyonnais.

Enfin, la question des fonctions de la bibliothèque parcourt tout le volume. Elle conduit d'abord à inscrire l'institution dans une histoire culturelle du pouvoir politique, comme le montre A. De Pasquale à propos de la bibliothèque de la maison de Savoie au XVII<sup>e</sup> siècle, dont les collections, la localisation et l'ornementation mettent en scène le pouvoir du prince. La bibliothèque comme lieu d'une histoire matérielle du travail intellectuel est illustrée par l'étude de G. Montègre sur le voyage italien du bordelais François de Paule Latapie (1775-1777), qui y prépare ses expéditions de terrain et y revient pour documenter ses découvertes. À la fin du volume, plusieurs contributions examinent la bibliothèque comme le lieu où s'élabore l'identité sociale et politique de l'individu, mais aussi comme celui où s'exprime son intimité. La belle contribution que L. Macé consacre au fonctionnaire et homme de lettres florentin Giuseppe Pelli Bencivenni met en évidence le lien entre la bibliothèque et l'écriture de soi, le diaire pouvant être lu comme une forme nouvelle de «bibliothèque sans

murs». Un peu plus tard, la bibliothèque iséroise du marquis François-Marie de Vaulserre (1773-1849), étudiée par G. Bertrand et B. Kalfoun, manifeste «le besoin d'ancrage et le positionnement critique [du collectionneur] face à une société où il ne reconnaissait plus ses valeurs» (p. 460). Autant que les ouvrages rassemblés (où l'Ancien Régime est surreprésenté), ce sont les cinq catalogues, patiemment recopiés presque à l'identique, qui témoignent de cette incorporation des livres par le marquis, dans une bibliothèque qui est matrice de son système d'appréhension du monde, mémorial de sa nostalgie légitimiste et refuge de l'individu.

Au-delà de ces éclairages thématiques, le volume vaut par les propositions méthodologiques développées par certaines des contributions. Un premier ensemble concerne la question des sources mobilisées dans l'étude des collections. La contribution que G. Petrella consacre à la bibliothèque du couvent franciscain de Santa Maria del Fiume de Dongo, ou celle de Raphaële Mouren sur l'humaniste florentin Pietro Vettori, illustrent avec brio ce que permet le croisement des sources bibliothéconomiques et des traces de provenance laissées sur les livres. Dans le premier cas, l'analyse des *marks in books* permet d'identifier les premiers donateurs et de mesurer l'attractivité de la collection conventuelle. Mais elle permet également d'écrire l'histoire de modestes collections privées des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, de mettre en lumière «de pâles fragments de la circulation et de la lecture du livre dans le Haut Lario à l'époque moderne» (p. 170).

Un second ensemble de propositions concerne les catalogues. Loin des décomptes fastidieux auxquelles cette source a longtemps donné lieu, les catalogues font aujourd'hui l'objet d'une réflexion renouvelée, dont témoignent quelques publications récentes (comme le catalogue de l'exposition tenue à la bibliothèque Mazarine en 2015, *De l'argile au nuage*). Certes, certaines contributions restent de facture très classique, comme la confrontation des deux bibliothèques «robines, humanistes, royalistes, gallicanes» des Dupuy et des de Thou, menée à partir de leurs inventaires (A.-M. Raugé), ou l'étude de la bibliothèque de l'architecte casselois Simon-Louis Du Ry (1726-1799) (A. Rege). Dans cette dernière collection, la répartition des langues montre la «germanisation» progressive du Refuge casselois, tandis que celle des matières met en évidence l'évolution de la conception du métier d'architecte vers une dimension plus intellectuelle et esthétique. On peut toutefois se demander quelle est la part respective des évolutions familiales et collectives, et regretter, du point de vue de la méthode, que la date d'édition des ouvrages soit utilisée, de manière peu critique, comme un indicateur du moment de leur entrée dans la collection. Le catalogue n'est pas un simple reflet de la bibliothèque. Qu'il soit manuscrit ou, plus encore, imprimé, il participe à la construction de l'image publique du collectionneur. Dans le cas de Vittorio Alfieri étudié par Christian Del Vento, l'effacement des lectures autres que celles relevant du canon classique ou italien, en particulier de l'essentiel des lectures françaises, relève «d'une stratégie bien précise de prise à témoin des lecteurs à venir de la part de l'écrivain» (p. 330). Comme les manuscrits autographes ou la correspondance, les livres et leur catalogue participent à la construction de la figure de l'auteur, à une époque où la notion émerge dans son acception moderne.

En faisant des collections de livres une voie d'entrée pour penser la trajectoire intime, sociale et politique des individus et de leurs familles, c'est finalement moins à une histoire *des* bibliothèques qu'à une histoire *par* les bibliothèques qu'invite ce beau volume.

**MARIE-CLAUDE FELTON, JEAN-DOMINIQUE MELLOT,  
ÉLISABETH QUEVAL,**

*La police des métiers du livre à Paris au siècle  
des Lumières. « Historique des libraires  
et imprimeurs de Paris existants en 1752 »  
de l'inspecteur Joseph d'Hémery, édition critique,*  
Paris, Bibliothèque nationale de France, 2017,  
560 p., ISBN 978-2-7177-2736-4

L'activité de l'inspecteur Joseph d'Hémery, en charge des affaires de librairie à Paris au cours des années 1748-1773, stimule les publications des historiens du livre, de la censure et de la police depuis plusieurs décennies. Cette belle édition critique vient compléter un certain nombre d'instruments de travail disponibles, tels les *Répertoires d'imprimeurs/libraires* de la BnF, ou de dictionnaires spécialisés en cours de publication comme le *Dictionnaire des imprimeurs et gens du livre à Paris (1701-1789)* (F. Barbier et alii). Elle fait écho aux travaux qui se sont succédés depuis les années 1980 sur cet acteur important de la police du livre et de l'opinion dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment sous la plume de R. Darnton qui rédige ici la préface de l'ouvrage.

D'abord jeune exempt de la compagnie du lieutenant criminel de robe courte au Châtelet de Paris, marié à la fille d'un inspecteur de police, Hémery devient notamment, en juin 1748, l'un des « quatre inspecteurs de la librairie et les colporteurs. Il acquiert ensuite en 1754 un office d'inspecteur de police, ce corps d'auxiliaires placé sous l'étroit contrôle du lieutenant général de police, refondé dans les années 1740 après une mise en place chaotique sous Argenson et pendant la Régence. Son itinéraire professionnel – il mène une carrière militaire au sein de la maréchaussée avant et parallèlement à son intégration dans la police –, ses alliances matrimoniales et sociales, ses qualités « d'homme de terrain » doublées de compétences dans l'univers du livre et de l'écrit, en font l'un des prototypes de ces hommes de confiance dont la lieutenance générale a cherché à peupler ses bureaux et les branches de plus en plus spécialisées de la police à partir du milieu du siècle.

Hémery est bien une illustration du « système Berryer » fondé sur la mise en place des services centraux de la lieutenance générale, la collecte ample et inédite de l'information visant les activités et les groupes « à risques », l'archivage et l'enregistrement systématiques. Si la magistrature de Berryer au sein du Châtelet (1747-1757) est décisive dans la dynamique de transformation de la police parisienne impulsée depuis Colbert, ces années sont également essentielles dans le domaine qui intéresse plus particulièrement Hémery. Bien des œuvres « phares » des Lumières voient alors le jour, de *L'esprit des lois* à l'*Encyclopédie*, bien des auteurs nourrissent les controverses, de Rousseau à l'abbé de Prades – dans un contexte politique et social agité, marqué par les tensions entre les parlements et la monarchie, les retombées de l'interminable querelle janséniste, les suites peu glorieuses de la guerre de Succession d'Autriche. Au midi du siècle, Hémery est l'un de ces hommes qui contribuent à forger les instruments d'une police administrative, plus préventive que spontanément répressive, distincte de l'activité judiciaire, mise au service d'un État qui doit savoir et connaître pour bien gouverner. Les deux historiques qu'il nous a légués – celui des auteurs et celui des libraires et imprimeurs – conservés aux manuscrits de la BnF, son *Journal de la librairie* (1750-1769) qui a retenu l'attention de J.-P. Vittu et S. Juratic, constituent les traces tangibles de cette activité de surveillance et de mise en fiches appliquée à la République des Lettres et au monde des gens du livre. L'historique des auteurs qui a fait l'objet des travaux de R. Darnton est le pendant de l'historique

des libraires dont J.-D. Mellot, M.-C. Felton et É. Queval nous offrent une édition critique particulièrement soignée.

*L'historique des libraires* propose un inventaire quasi-exhaustif de 273 fiches de professionnels de la librairie (261 Parisiens, 11 provinciaux et un libraire amsterdamais, Marc-Michel Rey, éditeur des philosophes), élaborées et perfectionnées entre 1749 et 1752, puis plus ponctuellement mises à jour jusqu'au début des années 1770. La recension laisse échapper peu de libraires si l'on en juge par la liste des 257 professionnels, veuves de maîtres incluses, que fournit la chambre syndicale au 1<sup>er</sup> janvier 1748. Le modèle des fiches est similaire dans les deux historiques, d'abord assez sommaire, puis de plus en plus normalisé, reprenant des catégories identiques (nom, âge, «pays», signalement, demeure, «histoire») inscrites dans des formulaires pré-imprimés. Les étapes qui président au rassemblement des matériaux (notes, rapports de mouche, délation, etc.) échappent, même si on en trouve l'écho, les fiches présentant une synthèse des informations collectées, rédigées par un secrétaire, puis retouchées et assorties parfois de commentaires par Hémerly. L'objectif du fichier est d'aller au-delà des inventaires professionnels et corporatifs qui existent par ailleurs ; il est de fournir à la police un instrument de contrôle préventif pour agir à bon escient, faire pression sur des professionnels indécents avant l'éclat d'un scandale, négocier et, le cas échéant, sévir. Autant agir contre un auteur peut se révéler sensible du fait des protections dont il bénéficie certaines fois, autant la police peut s'efforcer, en se concentrant sur les imprimeurs, les libraires et les colporteurs, «d'arrêter le débit» des écrits suspects et sulfureux grâce à une panoplie de sanctions aux effets immédiats, de la saisie des marchandises à la destitution de la maîtrise.

Le fichier, nous disent les auteurs, se veut d'abord levier parce qu'il autorise une surveillance discrète et l'intervention en amont. La rubrique «histoire» signale cette habitude policière du portrait moral : noter à toutes fins utiles les vices privés des personnes fichées, apprécier et jauger la qualité de leurs relations familiales, sociales, professionnelles. Autant d'indices qui permettent de situer les individus sur une échelle de la suspicion et de la dangerosité, autant de critères que l'on voit à l'œuvre dans d'autres fichiers tenus par les confrères d'Hémerly, l'inspecteur Pousot aux Halles, ceux de la Sûreté ou des mœurs d'une façon générale. Dans son domaine, Hémerly prend en compte la nature des publications – bons livres contre méchants imprimés – qui sortent des presses, comme la qualité matérielle et parfois littéraire des impressions. Sur ce versant-là de la censure et du contrôle de l'opinion qui touche au commerce et à la circulation des livres, comme sur le versant de la censure préalable, le contrôle qu'exerce l'administration n'est pas le fait d'acteurs aveugles et ignorants. Ces historiques enfin, connus de Berryer, encouragés par lui, traduisent les balbutiements de la construction des savoirs d'État. En effet, même normalisé, même intégré dans les pratiques ordinaires de la police, le fichier reste ici un outil personnel, parfois irrégulier, davantage associé au zèle de l'officier qu'érigé en obligation professionnelle et promis, par principe, à devenir un morceau de la «mémoire» de l'État.

Au-delà des éclairages fournis par la préface de R. Darnton et l'introduction de J.-D. Mellot qui permettent de contextualiser le fichier, d'en présenter les grandes caractéristiques et d'en donner la portée, l'ouvrage permet de plonger dans la totalité de cet historique aux notations plus sèches, un peu moins savoureuses que dans *L'historique des auteurs* (environ 500 notices dactylographiées, accessibles en ligne sur [www.robertydarnton.org](http://www.robertydarnton.org)) même si on découvre quelques personnages hauts en

couleurs et traits de plume qui forcent le sourire. Le corpus se découvre dans une lecture à trois niveaux. D'abord celle d'une transcription très soignée de chaque fiche prenant en compte les aspects matériels du document à partir des manuscrits de la BnF, puis celle de la notice biographique « idéale » du professionnel fiché, ce deuxième niveau constituant un nouvel instrument précieux sur les gens du livre parisiens au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Enfin, le texte transcrit est précisément annoté, permettant d'identifier personnages, titres d'ouvrages, éditions. Il faut saluer à sa juste valeur ce produit de la meilleure érudition historique que fécondent les apports les plus récents de l'histoire de l'imprimé et de la communication, comme de l'histoire des pratiques et savoirs administratifs.

Vincent MILLIOT  
Université Paris 8-EA 1571

**GRETA KAUCHER,**

*Les Jombert. Une famille de libraires parisiens dans l'Europe des Lumières (1680-1824),*  
Genève, Droz, 2015, 1 592 p.,  
ISBN 978-2-600-01842-5

Sur une famille de libraires-éditeurs parisiens des Lumières particulièrement emblématique, eu égard à sa spécialisation (sciences, art militaire, beaux-arts et architecture) et à sa trajectoire (du Grand Siècle à la Restauration), Greta Kaucher

livre bien plus qu'une monographie : un maître ouvrage qui restera une référence pour longtemps, tant sur les Jombert eux-mêmes qu'en matière d'histoire sociale et d'histoire du livre – un domaine où les études longitudinales de lignées professionnelles ne sont pas légion, dans la récente historiographie française au moins.

Le travail de l'auteure, prolongement de sa thèse de doctorat soutenue en 2009 sous la direction de F. Barbier, est le fruit d'une enquête d'une exigence rare. Elle a traqué les sources potentielles en profondeur comme au large, hors de France, tirant le meilleur parti de travaux antérieurs et d'instruments de recherche en ligne, mais sans jamais se dispenser de consulter « sur place » les documents repérés, qu'il s'agisse d'archives publiques et privées – ces dernières inconnues pour une bonne part –, de correspondances, d'exemplaires d'éditions Jombert – scrutés y compris sous l'angle de la bibliographie matérielle –, d'œuvres d'art. De cette plongée documentaire – dont témoignent les quelque 600 pages de « catalogue raisonné » présentant dans le détail près de 1 000 éditions produites entre 1680 et 1824 par les Jombert, les 100 pages des treize annexes textuelles, les 30 pages d'annexes iconographiques peu connues et de grande qualité, la présentation très complète et précise (voire trop : la bibliographie aurait gagné à être moins compartimentée) des sources et de la bibliographie, sans oublier la mine que constituent les index (titres, lieux et institutions, puis noms de personnes) – G. Kaucher est ressortie sans se laisser déborder. Elle a su mener une rigoureuse reconstitution biographique et bibliographique doublée d'une minutieuse analyse de ses découvertes.

Là ne s'est pas borné son propos. L'introduction (p. 23-40) montre bien que la problématique propre aux biographies familiales ne l'a pas empêchée de se raccorder à une historiographie beaucoup plus vaste, celle de l'histoire sociale du livre, illustrée notamment par les grandes enquêtes menées par H.-J. Martin et ses successeurs. G. Kaucher revendique pleinement de s'inscrire dans ce « patrimoine historiographique » français qu'elle a méthodiquement exploré et sur lequel elle s'appuie pour justifier sa propre démarche. De fait, son travail fait l'objet d'un effort constant de

contextualisation. Tout au long de l'ouvrage, ce que l'on apprend de la carrière, de la vie quotidienne, de l'univers matériel, de la sociabilité, des goûts et des loisirs des membres de la famille Jombert est mis en relation avec ce que l'on peut savoir par ailleurs du milieu et de son évolution.

L'histoire de l'ascension de la dynastie dans le monde de la librairie est celle d'une patiente intégration corporative puis d'une spécialisation réussie mais délicate dans le domaine de l'édition des sciences et des arts. Charles-Antoine Jombert (1712-1784), le plus illustre personnage de la famille, en recueille les fruits, mais au bout de deux générations, à l'apogée des Lumières, en cumulant les quatre types de capitaux bourdieusiens (économique, culturel, social et symbolique) et en bénéficiant de conditions propices, liées notamment au système de protections qui entoure la librairie parisienne sous l'«Ancien Régime typographique» (privileges de librairie, marchés réservés, centralisation politique et administrative, concentration des auteurs et des institutions académiques). Jombert, «libraire du Roi pour l'artillerie et le génie», amateur de beaux-arts et ami aussi bien des ingénieurs et des savants que des artistes et des collectionneurs, peut miser sur la qualité, l'excellence, l'innovation, l'illustration (deux tiers de ses éditions sont illustrées), car son commerce est suffisamment protégé des concurrences par le régime de la «Librairie française», mais aussi parce que ses spécialités éditoriales répondent à une demande internationale croissante : «une sorte de République des lettres, des sciences, des arts, des académies et des livres fédère et met en relation des classes cultivées et privilégiées d'un bout à l'autre de l'Europe, et c'est sur ce public, certes dispersé mais éclairé, solvable et valorisant, que les Jombert ont bâti leur prospérité et leur réputation» (p. 693). De cela, les correspondances étudiées mais aussi les paratextes des éditions, examinés avec soin par l'auteur, et les recensions journalistiques (*Journal des savants*, *Journal de la librairie*, *Journal de Trévoux*, *Année littéraire*...) témoignent abondamment. Mais cette conjoncture et ces conditions favorables ne sont pas éternelles. En dépit de la politique familiale avisée de Charles-Antoine (alliances avec les dynasties du livre Didot et Cellot), sa descendance ne peut perpétuer ni son implication éditoriale inlassable ni le rayonnement de sa production spécialisée. Dès avant la Révolution, les Jombert rentrent pour ainsi dire dans le rang. Louis-Alexandre dit Jombert jeune (1749-1811) adopte le réflexe sécurisant et caractéristique du «repli rentier» et revend son fonds à ses beaux-frères Didot en 1789. La liberté de la presse, le déchaînement de la concurrence puis les guerres révolutionnaires qui privent l'édition internationale en langue française d'une grande partie de ses débouchés lui interdisent par la suite de revenir à la librairie. Quant à son neveu Louis-Antoine (1776-1824), s'il se fait breveter libraire en 1812, monte une «Librairie lexicque» spécialisée dans la vente de dictionnaires et correspond avec Stendhal, ce n'est pas en qualité d'éditeur romantique mais à l'échelle bien plus modeste de la commission et de la vente au détail. Le déclassement et le retrait des professions du livre semblent pour la famille être allés de pair. Mais la généalogie descendante que l'auteur a eu le mérite de reconstituer montre que la postérité de Charles-Antoine Jombert est restée dotée d'une aisance culturelle certaine, manifestant une attirance pour les arts et les lettres au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Dans le noyau dur de l'étude, relevons des apports particulièrement éclairants concernant la pratique même de la profession : le métier de «libraire d'assortiments» sur plusieurs générations, la constitution et le fonctionnement du réseau d'auteurs avec la sociabilité éclairée et fructueuse qu'il implique, le personnel de la boutique,

la sous-traitance des imprimeurs, puis la collaboration notablement bien documentée de C.-A. Jombert avec son gendre l'imprimeur Louis Cellot, « la valeur ajoutée éditoriale » (corrections, collaborations, traductions), le travail de la « mise en livre », saisi à travers les paratextes étudiés dans le détail – une piste à suivre plus systématiquement pour la recherche en histoire du livre, de même que celle des « repères de réception : catalogues, recensions et autres témoignages ». Pour tous ces aspects, la documentation exploitée reflète l'exigence et le suivi apparemment infatigable de C.-A. Jombert sur chacune des éditions appelées à porter son nom. On retrouve son souci d'exactitude, sa quête de qualité et son sens de la réputation dans son œuvre d'iconophile et d'historien de l'art. Mais n'était-ce pas placer la barre bien haut pour ses successeurs ? G. Kaucher esquisse non sans raison le diagnostic.

En définitive, on a affaire à une somme d'une richesse impressionnante, mais conçue de façon claire, d'une expression le plus souvent élégante et d'un abord aisé, ménageant systématiquement transitions et articulations, servie par une présentation et une typographie de qualité qui mettent en valeur les nombreuses citations de sources inédites. Bien que l'auteure envisage l'ensemble de la famille pour mieux resituer ses destinées, elle ne verse jamais dans la complaisance anecdotique ou la tentation narrative de la « saga ». Elle s'efforce au contraire en permanence de prendre le nécessaire recul vis-à-vis de ses sources foisonnantes et de contribuer à l'enrichissement des perspectives de l'histoire du livre. Rien ne paraît donc manquer à cet ensemble, à part peut-être un tableau généalogique plus clair que les listes existantes, ainsi que quelques exemples, dans les annexes iconographiques, de pages de titre et de textes extraits des éditions Jombert sur les trois siècles pris en considération. Assez peu de coquilles ont été relevées, sauf dans les derniers chapitres du corps du texte et dans le catalogue raisonné qui leur fait suite, mais cela se comprend volontiers dans un ouvrage aussi dense et richement documenté.

Jean-Dominique MELLOTT  
Bibliothèque nationale de France – EPHE

**ANNIKA HASS,**  
*Der Verleger Johann Friedrich Cotta (1764-1832)  
als Kulturvermittler zwischen Deutschland  
und Frankreich. Frankreichbezüge, Koeditionen  
und Übersetzungen,*  
Francfort-sur-le-Main, Lang, 2015, 254 p.,  
ISBN 978-3-631-65646-4

Cette monographie envisage le rôle du libraire Johann Friedrich Cotta, dans les années 1787-1832, comme médiateur culturel principalement à partir de son catalogue. Une étude bibliométrique d'une grande précision traque tous les facteurs du lien avec la France : nationalité de l'auteur, thématique exploitée, col-

laboration avec un éditeur français, traduction depuis ou vers le français. L'enquête, qui prend la forme d'une suite d'études distribuées en chapitres, ne laisse ignorer au lecteur aucun détail et offre de nombreux graphiques, tableaux ou listes, au demeurant fort utiles pour qui souhaite une information exhaustive. Elle se donne pour objectif de comprendre quelles stratégies éditoriales Cotta mit en œuvre en tenant compte d'une double contrainte, littéraire (les auteurs à publier) et historique (le public à satisfaire). C'est sur cette base, et avec l'appui d'un réseau de correspondants actifs dans toute l'Europe, que s'est peu à peu constitué son catalogue. Pour comprendre l'attrait que la France exerça sur Cotta, il faut rappeler la situation de quasi-bilinguisme du Württemberg durant l'époque de l'occupation française. S'appuyant

sur les travaux de B. Fischer, qui a précisément recensé les ouvrages édités par Cotta, Annika Haß remarque que les titres en lien avec la France représentent 20% du total, loin devant les domaines du latin (2%), de l'italien (3%) ou de l'anglais (4%), tandis que l'allemand occupe les deux tiers du catalogue. Les périodiques constituent une part importante de la production française. Mentionnons les *Archives littéraires de l'Europe*, la *Bibliothèque germanique* ou l'*Almanach des dames*. Les traductions représentent une forte proportion (40%) de la production française de Cotta, au sein de laquelle le roman gagne du terrain. L'auteure s'intéresse en particulier à la mention de la traduction sur la page de titre : celle-ci dépend de la langue source et de la notoriété du traducteur. Les auteurs traduits sont passés en revue, dont Mme de Genlis, que l'auteure, curieusement, s'obstine à désigner par tous ses noms, parmi lesquels Du Crest, systématiquement altéré en « Durcret ». Les traducteurs célèbres sont cités : Goethe, qui traduisit Voltaire, Frédéric Soret, qui traduisit Goethe, Gustav Schwab, qui traduisit Lamartine.

La politique de coédition, qui regarde majoritairement des titres en langue française (64%), est étudiée de près : c'est un des points forts de l'ouvrage. Trois catégories de co-éditeurs sont à distinguer : les libraires alsaciens ; les libraires allemands à Paris ; les autres libraires parisiens. Le cas de Treuttel & Würtz est examiné avec soin, mais aussi celui de Levraut. Les archives Cotta à Marbach n'ont gardé que peu de traces des échanges épistolaires entre l'éditeur et ses partenaires français. Parmi d'autres hypothèses, l'auteure évoque l'idée qu'en déménageant de Tübingen à Stuttgart en 1810, Cotta aurait trié et détruit une partie de sa correspondance. Un autre point fort est l'intérêt porté à la présence de libraires allemands à Paris. Refuge d'un certain nombre de migrants, la capitale française est alors une ville pleinement cosmopolite. Sont étudiés des cas singuliers : celui de Hermann Henrichs, installé à Paris en 1798 et qui fit faillite en 1805 ; ou celui de Maximilien Schöll, qui collabora avec Cotta à l'édition du *Voyage en Amérique du Sud* d'Alexander von Humboldt et qui, arrivé à Paris en 1796 après un itinéraire mouvementé, y demeura jusqu'en 1818. La troisième catégorie comprend de grands libraires français, tels que François Ambroise Didot ou Antoine Augustin Renouard.

L'étude du catalogue tient compte du facteur chronologique et cherche à percevoir et à élucider les évolutions. La périodisation qui se dessine croise le commerce du livre et l'histoire politique française : les pics correspondent aux révolutions (1790, 1830). L'explication tient aussi aux projets éditoriaux eux-mêmes. Ainsi en 1805-1810, la hausse des publications s'explique par une intensification des coéditions, notamment avec Schöll ; en 1820-1824, c'est la collaboration avec Didot pour la publication d'un luxueux ouvrage de Sulpiz Boisserée sur la cathédrale de Cologne.

Dans ses recensions, l'auteure inclut les projets non réalisés, qui dans les années 1824-1830 sont particulièrement nombreux. Il s'agit pour l'essentiel de traductions annoncées et jamais menées à terme. Le graphique par entrées thématiques n'est guère convaincant : certains titres étant à cheval sur plusieurs catégories, les classer dans l'une ou l'autre relève de l'arbitraire. Sans surprise, les ouvrages sur la langue (dictionnaires, manuels), l'art, l'histoire ou les voyages l'emportent de très loin. Les écrits en lien avec Napoléon occupent une place significative. N'échappant pas à la fascination pour le mythe napoléonien, Cotta publia quantité de traductions d'ouvrages qui traitent des talents militaires, du règne ou de l'exil de l'empereur. Il faut dater de 1806, année où le duché de Wurtemberg est élevé au rang de royaume, l'engagement de Cotta dans la diffusion de la littérature bonapartiste. Lui qui songea

d'abord à embrasser la carrière d'officier s'intéressa de très près au génie militaire de Napoléon. L'auteure rend compte de l'évolution de la production entre 1797 et 1821, de son hétérogénéité quant au traitement de l'image de Napoléon, mais aussi quant au genre littéraire. Après 1821, Cotta exploite la veine de la légende dorée née à Sainte-Hélène; s'il montre une admiration indéfectible pour le grand homme, il prouve aussi son sens commercial en laissant s'exprimer les différents points de vue sur le sujet.

Le dernier – et le plus long – chapitre se concentre sur la place de la traduction dans l'entreprise éditoriale. Considérant l'ensemble de la production en Allemagne, l'auteure souligne l'augmentation du nombre des traductions et la contribution de nombreux traducteurs, qui sont généralement écrivains ou professeurs. L'extrême rapidité avec laquelle paraissent les traductions a pour corollaire une baisse de la qualité du travail et une perte de la visibilité des traducteurs. Leur nom n'est en effet que rarement mentionné sur la page de titre. Sur ce point encore, Cotta fait exception : il porte plus de considération aux traducteurs, les rémunère mieux et ainsi les fidélise. Trois de ces fidèles collaborateurs sont précisément dépeints : Albrecht Lebrét, Joseph von Theobald et Theodor von Haupt. Pour finir, l'auteure insiste sur l'ouverture internationale de la marque Cotta, par sa diffusion, ses réseaux, ses thématiques, ses traductions, et plus spécifiquement en direction de la France, ce qui fait de l'homme un acteur de premier plan dans les échanges culturels.

On n'attendra pas de cette étude des vues larges ni d'amples synthèses sur l'histoire du livre au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. L'information reste de bout en bout attachée au détail; les analyses, parcimonieuses, sont d'une extrême prudence; les chapitres, clos sur eux-mêmes, sont encadrés d'une introduction et d'une conclusion, ce qui génère des répétitions. Nous lisons une thèse : impossible d'en douter. La démarche est cependant rigoureuse, le traitement des données collectées est méthodique, l'information est à jour. Ces 150 pages de texte, suivies de 100 pages d'annexes, forment un guide d'une incontestable utilité pour quiconque s'intéresse au rôle de médiateur joué par les libraires dans les réseaux intellectuels et commerciaux franco-allemands au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Nicolas BRUCKER  
Université de Lorraine/Centre Écritures (EA 3943)

**SABRINA FERRI,**

*Ruins past. Modernity in Italy, 1744-1836,*  
Oxford, Voltaire Foundation, 2015, 258 p.,  
ISBN 978-0-7294-1171-4

Cet ouvrage de Sabrina Ferri s'adresse autant aux historiens de la culture, des sciences et des idées qu'aux spécialistes de littérature, aux philosophes et aux historiens de l'art. Il explore la relation que la culture italienne a entretenue avec le passé à travers les productions d'une série d'écrivains, artistes et gens de science au long d'un siècle qui couvre les Lumières et mène au romantisme. La date de départ, 1744, pourrait surprendre puisque c'est celle de la mort de Vico et non de la première parution de la *Science nouvelle* (1725) dont traite le premier chapitre. Mais l'auteur en considère la seconde édition, précisément en 1744, parce que c'est la postérité et la fécondité de l'œuvre de Vico qui l'intéressent. À l'autre bout de la chaîne, 1836 est l'année de parution du fameux poème testament de Leopardi, « La ginestra » (Le genêt).

Les six chapitres, selon un ordre chronologique, s'attachent à dégager le sens de l'attention aux ruines dans la pensée historique, philosophique et littéraire italienne

au cours de cette période charnière. Trois d'entre eux se concentrent sur un auteur, passant de la tentative de décoder la signification des fragments de ruines comme signes énigmatiques des origines de l'homme chez Vico à l'étude des ruines fantomatiques du néoclassicisme chez Alessandro Verri et à celle du « naufrage » du temps dans la poésie des ruines de Leopardi.

Les chapitres intermédiaires s'appuient sur une quinzaine de poètes, gens de science ou artistes autour de trois grandes interrogations. La découverte des ruines d'Herculanum et Pompei et les deux tremblements de terre de Lisbonne et de la Calabre, largement médiatisés dans l'Europe du second XVIII<sup>e</sup> siècle, sont mis en rapport avec le changement historique à travers une série de textes avant tout poétiques. Sur les villes ensevelies sont convoqués les poèmes « De cataclismi » d'Alberto Fortis (1768), « L'invito » de Lorenzo Mascheroni (1793) et quelques vers de Saverio Bettinelli; c'est la vision poétique chrétienne d'Alfonso Varano dans ses *Visioni sacre e morali* qui est mobilisée sur le tremblement de terre de Lisbonne en 1755, et pour celui de Calabre en 1783 celle des poètes Francesco Saverio De' Rogati, Giuseppe Urbano Pagani Cesa et Vincenzo Morra, ainsi que d'esprits porteurs de l'élan des Lumières comme l'abbé Ferdinando Galiani et surtout Mario Pagano. Le thème de la confrontation du temps de la nature et du temps de l'homme mobilise des gens de science, Alberto Fortis une nouvelle fois et le naturaliste Lazzaro Spallanzani, ainsi que le dessinateur d'antiques Giovanni Battista Piranesi, abordé dans un jeu d'éclairages réciproques avec Fortis, comme il l'est plus loin avec Verri. Enfin, les relations de deux voyageurs italiens en Europe servent à montrer comment s'est construite au contact de ruines pas forcément antiques dans les écritures du pittoresque de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle une mélancolie annonciatrice de la poésie moderne : le journal d'un voyage en Angleterre accompli par Carlo Castone (ou Gastone) della Torre di Rezzonico dans les années 1787-1788 et publié dans les années 1820 est jugé comme étant la source d'un « pittoresque temporalisé », tandis que le récit de son voyage de 1787 le long du Rhin et ses alentours qu'Aurelio de' Giorgi Bertola publie en 1795 nourrit un « pittoresque de l'impermanence ». Ces auteurs nous conduisent vers le « coup d'œil » poétique de Leopardi sur le système de la nature et l'univers tout entier, grâce auquel l'homme peut s'affranchir des lois auxquelles il est assujéti et se consoler des ruines que les Lumières lui ont laissées pour héritage.

Certes le parcours proposé privilégie des études de textes, à la notable exception des *Antichità romaine* de Piranesi (1756). La plupart des citations sont systématiquement données en anglais et dans leur langue originelle, l'italien ou le français, et on relève aussi qu'un jeu de filiations est établi entre les auteurs, générateur d'une forme d'intertexte. Les historiens et les historiens de l'art n'en trouveront pas moins leur compte dans les questions que pose cet ouvrage. Le thème des ruines et celui de la construction du passé – et donc aussi du présent et du futur – sont l'un des points forts des interrogations portées par toute une tradition historiographique et intellectuelle, de Simmel à Starobinski ou de Meinecke à Hartog en passant par Koselleck, tous largement utilisés par S. Ferri. On sait aussi combien le travail des historiens de l'art sur les ruines et le rapport avec l'Antiquité dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle peut aider les historiens à mieux appréhender l'effet des événements sur la pensée, et de la pensée sur l'interprétation de ces derniers. L'ouvrage de S. Ferri souligne l'analogie entre l'histoire des hommes telle qu'elle se donne à voir dans les restes de monuments hérités et l'histoire de la terre, riche de ses propres ruines. Il insiste sur la rencontre entre la méthode de travail de l'antiquaire devenu archéologue

et celle du minéralogiste en train de devenir géologue, ainsi que le révèlent les cas de Fortis, Piranesi ou Spallanzani.

À cet égard, les travaux d'A. Placanica sur la catastrophe de Calabre et son interprétation philosophique trouvent pleinement leur place, tout autant que ceux d'A. Schnapp sur les origines de l'archéologie et de S. Schama sur le paysage et la mémoire. Car la réflexion de S. Ferri présente un double intérêt. D'une part elle associe le paradigme de la minéralogie et celui de l'archéologie en les confrontant aux travaux littéraires et philosophiques ; d'autre part elle analyse le sens de l'événement et le parallélisme entre les ruptures qui affectent l'histoire de la nature et celle des hommes. Les interprétations suscitées dans la péninsule par les tremblements de terre de 1755 et 1783 montrent à quel point la culture italienne, qu'une vision condescendante des cercles parisiens des années 1760 jugeait en retrait par rapport aux Lumières françaises, a pu occuper sur la scène européenne un rôle majeur dans la définition d'une modernité dont s'est nourri le XIX<sup>e</sup> siècle. Celle-ci s'est élaborée en méditant sur les restes du passé à la faveur du choc provoqué dans les esprits par le tremblement de terre de la Calabre. Mais elle a également bénéficié d'un travail intellectuel de longue durée qui prit des formes variées de Vico à Leopardi, oscillant entre l'intention créatrice et expérimentale des dessins de Piranesi et les enquêtes multiformes des voyageurs hommes de science, de Fortis à Spallanzani.

Ce faisant, le temps des révolutions n'est plus le révélateur d'une Italie qui n'aurait été qu'un sujet passif de l'histoire, placé dans la position d'une victime et flirtant avec l'image du cadavre que le monde francophone s'est plu à décrire comme en témoignent la correspondance de Monge depuis l'Italie en 1796-1797 ou même la *Corinne* de Mme de Staël. Nous voyons se déployer une terre qui de la *Science nouvelle* de Vico au *Zibaldone* de Leopardi a puisé tout à la fois dans son histoire philosophique, religieuse ou éclairée et dans son histoire matérielle et événementielle marquée au signe de catastrophes bien concrètes, mais associées à une secousse sociale annonciatrice de la Révolution, les forces de renouvellement qui ont contribué à façonner l'Europe romantique – celle de la modernité et des nations.

On aurait pu voir entrer dans le champ des discussions l'ouvrage de P. Giacomoni, associant la philosophie à l'histoire naturelle pour dégager ce que fut au XVIII<sup>e</sup> siècle le « laboratoire de la nature » (*Il laboratorio della natura*, Milan 2001). On songe à d'autres travaux récents, tel le livre d'E. Neppi qui renouvelle les interprétations de l'*Ortis* (1798-1802) de Foscolo en y confrontant les visions de la subjectivité moderne et des relations entre la nature, la famille, la passion, l'amour conjugal et l'adultère avec celles à l'œuvre dans deux grands textes de Rousseau et de Goethe (*Il dialogo dei tre massimi sistemi*, Naples 2014). On pense à la monographie de P. Musitelli sur Alessandro Verri (*Le flambeau et les ombres*, Rome 2016). En arrière-plan de la réflexion sur l'attitude de distanciation face au passé et la muséification de l'Antiquité qu'incarnent les *Aventures de Sapho* (1782) et surtout les *Nuits romaines* (1792-1804) d'Alessandro Verri, on n'oublie pas les réflexions classiques de D. Lowenthal ou D. Poulot sur l'élaboration d'une pensée patrimoniale en Europe à l'époque des Lumières, sans parler des études d'histoire de l'art ou des catalogues d'exposition sur le collectionnisme et la politique patrimoniale des papes, le néoclassicisme ou le rapport de Rome avec l'Antiquité. Enfin, on ne saurait négliger les travaux portant sur l'idée de la construction de la nation italienne moderne par référence à son passé (A. De Francesco, *The Antiquity of the Italian Nation*, Oxford 2013). Ces multiples pistes possibles attestent de la richesse d'un propos qui s'appuie déjà sur

de très nombreuses références, efficacement soumises à la critique et dont le livre tire le meilleur profit.

Ouvrage érudit, le *Ruins past* de S. Ferri nous offre un panorama diversifié de sources méconnues ou oubliées que ne fréquentent que de rares spécialistes, comme on le constate sur le voyage des Italiens hors d'Italie. En interrogeant de façon convergente plusieurs usages possibles de la notion de «ruines», il prouve qu'un certain enchaînement d'œuvres constitutives de la culture italienne a beaucoup à dire sur la façon dont l'Europe s'est positionnée vis-à-vis des traces de son passé. Les auteurs de la péninsule n'ont pas été seulement des spectateurs ou des victimes de leur destin. Leur manière de se poser face au monde en a bel et bien fait les protagonistes d'une série de profonds renouvellements. Ce faisant, c'est sur la capacité des auteurs étudiés à inscrire les ruines dans une expérience historique et géologique de longue durée, habitée par un besoin de racines et le constat de la déperdition, que S. Ferri s'attarde, pointant la contribution de la culture italienne, dans la diversité de ses productions, à l'avènement du monde contemporain tel qu'il se pense. Du coup, on en vient à la fin de l'ouvrage à se demander ce qu'il faut entendre par la «modernité»: est-ce simplement le futur, et en l'occurrence le futur de l'Italie qui n'existe pas encore? Pour répondre à cette question, il conviendrait d'établir au-delà du propos de cet ouvrage des ponts avec la pensée des ruines dans d'autres cultures que l'italienne à la même époque – on pense à Volney mais aussi aux Britanniques – afin de mieux insérer la problématique italienne dans un contexte européen.

Il reste que la force de cet ouvrage est de prouver que l'Italie a été le berceau d'une réflexion neuve et de montrer comment, grâce précisément au poids de traces matérielles du passé qu'elle portait sur son sol, cette référence au passé en ruines a pu l'aider à compenser le décalage apparent de son histoire en matière de révolution industrielle comme de révolution politique par rapport à certains États unifiés du reste de l'Europe.

Gilles BERTRAND  
Université Grenoble Alpes

**CAROL E. HARRISON,**

*Romantic Catholics. France's Postrevolutionary  
Generation in Search of a Modern Faith,*  
Ithaca, Cornell University Press, 2014, 328 p.,  
ISBN 978-0-8014-5245-1

Carol E. Harrison propose un parcours dans la culture d'une partie de l'élite catholique qui, née vers 1810 et s'effaçant aux débuts de la III<sup>e</sup> République, appartient à la génération de Musset et partagea son «mal du siècle»: ce qui justifie

la dénomination «Romantic Catholics». Solidement composé, l'ouvrage voit se succéder une galerie de portraits où figurent à parité hommes et femmes: Léopoldine et Victor Hugo, Maurice de Guérin, Montalembert et Lacordaire, Pauline Craven, Frédéric et Amélie Ozanam, et, plus inattendue, l'impératrice Eugénie. Pour compléter ce tableau s'intercalent des personnages littéraires liés à la mémoire familiale (les La Ferronnays du *Récit d'une sœur* de Mme Craven) ou plus fictionnels (les deux *opus* de Victorine Monnot sur son héroïne Marguerite). Ces livres édifiants ont été des succès de librairie et montrent le rayonnement d'archétypes propres à la sensibilité religieuse de ces catholiques romantiques. L'ouvrage, qui convoque une forte bibliographie et recourt abondamment aux sources imprimées, les correspondances publiées surtout, remet en perspective des éléments de biographies bien connues

(Ozanam, Montalembert), mais en dévoile aussi de plus originaux, notamment avec la remarquable présentation de Pauline Craven et de son œuvre.

Le plan est chronologique, recomposant un parcours-type de ces catholiques romantiques. Les deux premiers chapitres concernent la jeunesse et exposent deux constructions d'identités par l'éducation religieuse : avec la première communion (convoquant Léopoldine Hugo et les œuvres littéraires), qui donne lieu à une analyse importante de ce moment crucial pour les jeunes filles ; avec la sociabilité masculine (le collège Stanislas pour Maurice de Guérin et le cénacle mennaisien de La Chênaie) pour les jeunes hommes. Les chapitres 3 (Montalembert) et 4 (Mme Craven) décrivent le passage à l'autonomie de l'âge adulte. L'auteur met en valeur les vertus émancipatrices du catholicisme romantique, spécialement à l'égard de la culture familiale. D'une part, les liens d'amitié noués sur le sentiment religieux dessinent les contours d'une fraternité chrétienne en mesure de servir de modèle à une citoyenneté catholique idéale, bien distincte de la culture catholique contre-révolutionnaire. D'autre part, pour les femmes, un réinvestissement subjectif des normes de la piété et la construction d'un nouveau modèle de sainteté participent d'une voie d'émancipation. Les deux derniers chapitres s'attachent aux conceptions sociales (les Ozanam) et politiques (Montalembert et Craven) et précisent les contenus d'une citoyenneté catholique qui se heurte aux tensions politico-religieuses provoquées notamment par la tournure prise par le *Risorgimento* après 1849 et la « question romaine ». L'épilogue souligne l'échec de l'idéal des catholiques romantiques autour de 1870 devant le tournant intransigeant de l'Église et la montée de l'anticléricalisme politique.

L'ouvrage soutient deux thèses, menées de front et nouées dans la narration, l'une touchant aux sensibilités politico-religieuses, l'autre relevant d'une approche en termes de genre. Premièrement, les catholiques romantiques ont bâti un rapport à la foi qui, dans l'ordre de la famille, de la sociabilité et des sensibilités politiques, présentait une alternative au conflit des Deux France qui, précisément, signe leur échec. Ce conflit n'est pas né de la Révolution et n'avait rien d'inéluctable, mais a cristallisé sous les effets conjoints des orientations républicaines et du tournant intransigeant de l'Église. Les idéaux du cénacle catholique observé sont pris en étau entre deux forces contradictoires mais qui agissent dans le même sens : l'Église, qui pose le dilemme entre l'obéissance à l'autorité et les convictions citoyennes ; la construction de la citoyenneté républicaine, elle aussi exclusive par sa méfiance envers l'opinion catholique. L'auteure voit dans les volontaires qui s'engagent dans les zouaves pontificaux la manifestation de la nouvelle configuration religieuse et politique dans les années 1860. Deuxièmement, République et Église contribuent après 1870 à faire du catholicisme une religion des femmes : la première pour justifier leur exclusion du suffrage ; la seconde parce que la représentation de la femme entre en résonance avec les conceptions doloristes d'une Église souffrante, à l'image du pape « prisonnier du Vatican » après 1870. Cette « féminisation » du catholicisme – qui sert la propagande contre l'influence de l'impératrice Eugénie après la chute de l'Empire – conduit à opposer le père et la mère au sein des familles. Cette configuration ruine le modèle catholique romantique dont le projet social reposait au contraire sur une conception de la famille et de la relation de couple fondée sur l'harmonie (voir le chapitre assez exemplaire sur les Ozanam).

L'ouvrage de C. Harrison rappelle ainsi qu'il existe un « XIX<sup>e</sup> siècle intermédiaire », entre Premier Empire et III<sup>e</sup> République, animé d'aspirations diverses que les conflits de la fin du siècle ont parfois trop recouvertes, et que les catholiques y tinrent leur rôle, même après la condamnation de Lamennais. Car la sensibilité religieuse décrite pense

bien le catholicisme comme ferment de reconstruction de la société postrévolutionnaire et reste de ce point de vue en attente d'avenir. La démonstration qui explique que les catholiques romantiques s'arrachent par l'ardeur de leur foi à leur milieu d'origine – légitimiste essentiellement – et construisent par cette foi une conception propre de la société est convaincante. Par ailleurs, cet ouvrage est une contribution importante à l'histoire intime des catholiques, notamment parce qu'il expose souvent, sans jamais céder à l'anecdote biographique, l'engagement religieux des femmes et des hommes à la lumière de leur vie privée (le rapport aux morts pour Mme Craven; le couple pour les Ozanam). Il éclaire spécialement la connaissance de la spiritualité des catholiques libéraux, question qui restait assez pendante dans le colloque fondateur qui leur fut consacré («Les catholiques libéraux au XIX<sup>e</sup> siècle», Grenoble, 1974).

Car, en effet, bien que l'auteur précise dans l'introduction préférer la dénomination «catholiques romantiques» à «catholiques libéraux», c'est bien d'eux qu'il s'agit exclusivement au moins quand il est question des relations à Rome ou à la société contemporaine. Le mode d'exposé de l'ouvrage, séduisant, prend parfois le risque de l'artifice. Le lecteur ne peut manquer de s'interroger sur l'homogénéité et la représentativité de la galerie de portraits proposée, et sur les critères des choix opérés. Léopoldine comme l'impératrice font un peu figure d'intrus : ces deux personnages, d'ailleurs périphériques dans le récit, ainsi que l'œuvre de Monriot servent à épauler la seconde thèse de l'ouvrage, dont l'articulation avec la première n'est pas toujours évidente. Sur ce point, la «féminisation du catholicisme», fait sociologique avéré au fil du siècle, est un phénomène qui n'est ni concurrentiel ni de même nature que le catholicisme féminin d'une classe éclairée, où il a pu d'ailleurs perdurer après 1870 comme y ont été entretenues les convictions catholiques libérales. En fait, le périmètre que recouvre la dénomination «catholiques romantiques» est trop imprécis et la définition en termes de genre comme de génération fait un peu bon marché de la stratification, ou de la différenciation, sociale du vécu religieux. Le catholicisme décrit fut toujours cantonné à une élite, dans laquelle ces catholiques sont bien intégrés dans les domaines politique, diplomatique ou savant. Si leur influence décline après 1870 devant le tournant intransigeant de l'Église, c'est aussi parce qu'ils appartiennent à une société qui disparaît devant la massification du politique comme, à certains égards, celle des orientations de l'Église romaine. Finalement, les valeurs des «Romantic Catholics» s'effacent au moment où se dérober les piliers de la société des notables : leur échec n'est pas celui d'une génération, ni même d'une alternative, mais celui d'une société dont ils étaient profondément solidaires.

Sylvain MILBACH  
Université Savoie Mont-Blanc

**LAURENT MARTIN (ÉD.),**

*Les censures dans le monde, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle,*  
Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016,  
381 p., ISBN 978-2-7535-4315-7

La réflexion à plusieurs voix que mène Laurent Martin dans ce nouveau livre porte sur le pouvoir. Celui qui, d'une manière ou d'une autre, peut imposer sa propre vérité mais surtout faire taire ses adversaires. Lorsque s'exerce l'opposition entre volonté de dire, c'est-à-dire de révéler, et pouvoir d'interdire, c'est-à-dire de censurer, nous voilà au cœur de notre propre culture, mais aussi de la culture politique en général. C'est bien pourquoi, dans les sociétés démocratiques et libérales, cette expression d'autoritarisme et de domination a mauvaise réputation. Comprendre l'évolution d'une interdiction qui

musèle l'expression publique de la pensée devient dès lors une priorité pour l'historien. C'est aussi, dans une certaine mesure, une exigence de citoyenneté. L'atout de cet ouvrage réside dans sa capacité à les analyser. Se demander ce qui pousse à interdire la diffusion de certaines œuvres, n'est-ce pas interroger les enjeux respectifs de la parole et de l'écrit? «La chance de naître sous un régime qui valorise la liberté», écrit L. Martin, est le produit d'une histoire de nos luttes et de nos acquis. Ils ne sont pourtant pas les mêmes dans toutes les nations ni à toutes les époques. L'exemple de la liberté de la presse illustre le propos: lorsque la Cour européenne des droits de l'Homme mène combat pour étendre les droits à l'information, ses arrêts, qui font jurisprudence, entrent ensuite dans les droits nationaux. Comme l'écrit P. Eveno, il faut alors refonder la liberté de la presse.

Le livre ouvre plusieurs perspectives. Géographique d'une part, comme l'indique son titre. La censure varie en effet d'une nation à l'autre; d'où l'intérêt de cette confrontation entre France, Royaume-Uni, Allemagne impériale, Espagne républicaine, États-Unis, Japon, Italie fasciste, URSS, Cuba, Chine, mondes arabes, pays d'Afrique subsaharienne. Ouverture historique aussi, puisque l'étude s'étend du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle et couvre des régimes politiques divers (hiérarchie religieuse, République, dictature, totalitarisme, pouvoir royal, impérial, régimes semi-autoritaires). Ses auteurs examinent aussi des formes d'expression variées (littéraire, journalistique, télévisuelle, jeux vidéo, œuvres artistiques). Cette grande synthèse associe enfin aux historiens des anthropologues, des juristes, des civilisationnistes, des politologues également, des spécialistes de littérature, de théâtre ou de cinéma. L'ensemble évolue en trois temps: la censure en régime pré-démocratique (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles), puis dans les régimes libéraux et démocratiques des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, enfin dans les régimes autoritaires et totalitaires de ces mêmes années.

La question qu'affrontent les auteurs n'est pas simple. Au-delà de la censure dite «institutionnelle», bien d'autres existent effectivement, faites d'influences ou de contraintes plus ou moins explicites sur ce qu'il est bon de dire ou ce qu'il est préférable de taire. L'usage du concept intègre d'ailleurs des procédés de prévention et de répression contre des énoncés jugés attentatoires à la dignité humaine, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public. Certains d'entre eux passent même pour diffamatoires ou incitent aux discriminations, rappelle J.-B. Amadieu dans sa contribution sur la congrégation de l'Index. Pour tisser cette vision panoramique de la censure, les auteurs ont été conduits à adopter une forme de relativisme. L'histoire des représentations, des pratiques, des acteurs, des objets visés, des motifs invoqués, des effets produits a ainsi éveillé leur attention. Pour les pratiques, M. Drewett note que les gouvernements africains, tel le Nigeria, ont adopté la coercition directe, allant jusqu'à l'emprisonnement: c'est le triste sort de certains musiciens (Fela Kuti, entre autres). Citant la chaîne radio RFI, en République démocratique du Congo et en Côte d'Ivoire, M.-S. Frère rappelle quant à elle la pratique récurrente des pays en conflit ou sortant de conflit, qui est de brouiller purement et simplement les médias locaux ou internationaux sur leur territoire. Une autre forme de censure pèse ou s'exerce, sur l'écrit cette fois: au sein du monde arabe, les hiérarchies et donc indirectement les censures se transforment au gré des conjonctures politiques, économiques ou idéologiques (F. Mermier). Il est vrai que les relations d'hégémonie des marchés y structurent les mondes de l'édition. Ainsi, les pays du Maghreb sont tributaires du Moyen-Orient, qui domine leurs marchés nationaux. Plus près de nous géographiquement, H. Eck et A. Granchet notent qu'en France (et plus largement en

Europe), les droits des individus se sont récemment renforcés. Contradictions et conflits éclatent dès lors que la libre-pensée et la libre-expression sont en jeu. Pour exemple, les ordonnances de janvier 2014 signalent que la volonté de préserver la « cohésion nationale » peut imposer des limites légitimes aux droits d'expression : une « censure ». Plus généralement on dira que celle-ci varie selon les contextes. C'est ainsi que le souci de prévenir un scandale susceptible de bouleverser l'ordre social déroute quotidiennement les adeptes de la transparence. La censure des productions « érotiques », « pornographiques » ou « obscènes » en donne un autre exemple, que souligne J.-L. Guerena. Au nom du respect des « bonnes mœurs », leur circulation et leur lecture, tenues pour dangereuses, font l'objet de poursuites censurales et judiciaires de la part des autorités tant politiques que religieuses.

Les problèmes se compliquent encore si l'on considère l'accès aux sources. Les dictatures ne laissent pas de traces ; disons qu'elles les effacent plus souvent et plus vite qu'elles ne les archivent. Mais dans les sociétés libérales, l'accès aux archives de la censure se heurte à d'autres types de difficultés. C'est ce que montre É. Cohen à propos des documents issus de « l'Enfer » de la télévision. On y trouve des émissions en tous genres, de type politique ou social, des divertissements aussi. Dans certains cas, on ne connaît pas la raison de la relégation en « Enfer » d'émissions diffusées ou non. Pour certains, on sait clairement, notamment par croisement avec des archives de presse, pourquoi elles ont été « bouclées » et leur diffusion interdite. Conservé par l'Institut national de l'audiovisuel pour les dossiers documentaires « censure et télévision », un ensemble de documents sur la guerre d'Algérie liés au putsch des généraux en avril 1961 est par exemple intitulé « émissions pirates ». Nuances et modalités intéressantes : la prévention d'un scandale n'équivaut pas à une sanction. Une censure avant publication reste plus discrète qu'une saisie. Elle n'a pas le même sens ni la même fonction, et ne résulte pas non plus de la même intention. Il n'empêche que toutes deux contribuent à définir ou à défaire un régime de liberté et ses conditions. Par exemple, lorsqu'en 1956 les censeurs annoncent à Roger Vadim, le producteur de *Et Dieu créa la femme*, que son film est interdit « en l'état », ils initient le protocole d'une stratégie du repentir. Cette « fausse interdiction » invite à la coupure, note F. Hervé. Exemple plus actuel : l'organisation de la société en réseaux étudiée par O. Caïra. Les jeux vidéo ont atteint un tel degré de complexité qu'il est devenu impossible de les contrôler au préalable. C'est donc après la commercialisation de ces produits *high-tech* que les contenus controversés peuvent être détectés.

Que dire enfin des manuels scolaires ? Tous les conflits s'y retrouvent depuis la procédure d'autorisation jusqu'à leur usage ou leur gratuité. G. Bonsaver rappelle ainsi que le 3 avril 1934, le chef de la police avait averti toutes les préfectures d'Italie que les maisons d'édition italiennes devaient désormais soumettre trois exemplaires de leurs publications à leur préfecture locale. Dans un autre contexte, C. Bruyère observe qu'aux États-Unis chaque État fixe ses standards et le choix des manuels se décide à plusieurs niveaux, régionaux pour la plupart, mais dans les deux États les plus peuplés, Texas et Californie, une commission choisit les manuels pour toutes les écoles. J. Blaauw conclut pour sa part que l'éducation est un territoire où les règles et les choix ont une légitimité difficilement perceptible à l'extérieur d'un État. Au Japon, enfin, les associations révisionnistes ont même récemment critiqué les manuels pour leur vision « masochiste » et « doloriste » de l'histoire. À la fin des années 1990, ces lobbys d'opposants ont ainsi proposé de rédiger un manuel d'histoire dite « sincère » et déblayée de ses scories antijaponaises (C. Galan). Là, selon une célèbre formule

de George Orwell dans *1984*, que citent les auteurs, « contrôler le passé permet de contrôler l'avenir ».

C'est sans doute le mérite de L. Martin d'avoir croisé, en divers pays et à des époques distinctes, les grands mécanismes de la censure, ou plutôt des censures. C'est aussi le grand mérite des auteurs d'être entrés dans ce projet et d'en forger une synthèse convaincante.

André RAUCH  
ISOR-Université Paris 1

**CLÉMENCE CARDON-QUINT,**

*Des lettres au français. Une discipline à l'heure de la démocratisation (1945-1981)*,  
Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015,  
525 p., ISBN 978-2-7535-4140-5

Dans son histoire au long cours de l'institution du français en discipline scolaire, A. Chervel avait éliminé « tout ce qui pouvait relever des débats, des polémiques ou même seulement des innovations ». Clémence Cardon-Quint

a fait le choix inverse. Le titre de la thèse était moins lisse: *Lettres pures ou lettres impures? Les professeurs de français dans le tumulte des réformes. Histoire d'un corps illégitime, 1946-1981*. Quel lecteur se doute qu'au temps déjà lointain du XX<sup>e</sup> siècle un professeur de lettres (classiques) ne devait pas être confondu avec un professeur de français (moderne)? Axe fort de la thèse et du livre: dans la reconfiguration de la discipline, ce « dualisme » absent des autres enseignements a joué un rôle moteur. Sortir de l'histoire déjà bien balisée des disciplines pour l'intriquer à la lutte d'un corps en mal de reconnaissance était un pari risqué. Pourquoi a-t-il pu être tenu? Question de bornes temporelles: la période était proche, brève, bien scandée par quatre printemps (mai 1945, mai 1958, mai 1968, mai 1981) et le chantier de l'enseignement littéraire déjà bien dégagé. Question de méthode: les sources étaient surabondantes, le problème était de les conjuguer. Le « dualisme » se lisait en clair dans les deux associations de spécialistes, la vieille Franco-ancienne devenue Association des professeurs de lettres et la moderne AFEF, créée à la veille de mai 1968. Pour percevoir s'il pesait (ou non) dans d'autres sources archivées (ministère, IGEN, syndicats, commissions officielles, mouvements pédagogiques, presse) et pour s'orienter dans la nébuleuse des multiples réseaux, constitués ou informels, professionnels ou amicaux, on pouvait interroger acteurs et témoins. Restaient hors champ les pratiques ordinaires des classes, puisque l'entrée privilégiait par construction les écrits d'innovation et de recherche. Question d'écriture, enfin: comment résister à la tentation des prévisions rétrospectives, qui transforme les acteurs en agents d'évolutions inexorables? Il fallait maintenir le suspense en entrant dans le détail (prosaïque, répétitif, parfois ennuyeux) des actions aux issues incertaines, projets, négociations, congrès, commissions, front mouvant des luttes militantes.

Cet énorme cumul de matériaux aboutit à un livre long, dense (presque trop), précis, passionnant, prenant bien des préjugés actuels à rebours. On lit des louanges aux humanités classiques dans *Le Figaro* et dans *L'Humanité*; on découvre qu'au PCF des défenseurs du latin-grec (G. Cogniot) ont cohabité avec des modernistes pro-réforme (P. Barbéris, H. Mitterand). Remercions l'éditeur d'avoir inclus bien des pièces de ce dossier, en sus des annexes, bibliographie, index. Une lecture cursive des encadrés au fil du texte fait percevoir le chantier éclaté des sources: statistiques,

graphiques, organigrammes; listes de personnes (membres des commissions, de l'IGEN), programmes d'actions (thèmes de stage, objets de recherche, projets, tracts); tableaux récapitulant les oppositions (variables) des syndicats, associations, experts; enfin, des portraits qui pourraient nourrir Wikipédia: portraits de revues, de collectifs éphémères et de «grands ténors», tels qu'IGEN, universitaires, chercheurs, politiques, militants. Un seul académicien, Pierre Emmanuel le poète, président de la commission éponyme, et – triste symbole de la non-mixité du temps – une seule femme, Lucette Chambard, l'agrégée de lettres convertie aux classes nouvelles.

Quelles sont les contraintes de situation et les forces en présence? En 1945, les filières classiques scolarisent moins d'un tiers des élèves (si on inclut les cours complémentaires) mais les professeurs de lettres (un quart de tout le corps professoral) sont les pivots de l'institution. En moins de deux générations, ce qui était exigé d'eux et espéré du français littéraire devient «infaisable», du fait de la massification (explosion scolaire, crise des recrutements) et de la démocratisation (question sociale de l'échec scolaire; question culturelle de la langue parlée et écrite). Dans le même temps, le corps s'est rajeuni, féminisé, et largement «modernisé». Mais ces professeurs de français devenus majoritaires (certifiés, maîtres-auxiliaires, PEGC) sont encore sous l'autorité des «classiques» qui, jusqu'aux années 1980, tiennent les khâgnes, l'inspection, les jurys d'agrégation et de CAPES, la haute administration – mais pas l'université où des linguistes, des tenants de nouvelles approches littéraires à l'aura éclatante (Benveniste, Barthes), offrent d'autres modèles de travail, une labélisation «scientifique» et des espérances de carrière. Les affrontements ou alliances qui en résultent sont pédagogiques, culturels, politiques, intellectuels.

C. Cardon-Quint découpe l'histoire en quatre temps. Années 1950, sous le signe de la pédagogie nouvelle: dans les *Cahiers pédagogiques*, l'ambition d'ouverture démocratique d'agrégés militants se nourrit encore de la ferveur humaniste entretenue par l'IGEN, et l'agrégation moderne naît en 1959. Années 1960, celles de la réforme Fouchet: des grincements ont lieu quand il faut intégrer les «collègues» PEGC bivalets, ces primaires des CEG désormais fondus dans les CES, et du désarroi apparaît au lycée quand la série littéraire moderne, rivale sans espoir des séries scientifiques, ôte au français son rôle de pivot de la culture générale pour en faire une «spécialité». Entre 1967 et 1972, la «nébuleuse réformatrice» s'emballa. L'INRDP teste de nouvelles voies pour l'école et le collègue; le manifeste de Charbonnières (septembre 1969) fait du professeur de français un professeur «de langues, de méthode et de lecture», fixant un cap fédérateur pour l'AFEF. La commission Emmanuel cherche dans le français «langue de culture» une base consensuelle pour de futurs programmes, mais s'enlise. L'étape 1973-1981 est marquée par René Haby qui impose le collègue unique (1975) en même temps qu'il rétablit l'autorité de l'inspection et stoppe les aides à l'innovation. Cette reprise en main politise les oppositions, brouille la frontière entre pédagogie et politique, l'AFEF perd des adhérents. Mais quand mai 1981 rebat les cartes, force est de constater que le français moderne a gagné, nouvelle discipline accouchée au forceps: les didacticiens sont déjà à son chevet.

Au long de ce parcours, l'apport spécifique du livre est de méthode: exposer «comment» plutôt que «pourquoi» se font et défont les choses. Retenons trois points. Tout d'abord, il montre comment des expériences pédagogiques minoritaires se sont fait connaître (réunions, stages, publications) et surtout reconnaître (par l'IGEN, l'INRDP, les CRAP, l'AFEF) grâce à l'appui de «chercheurs», en un temps où recherche et innovation se confondent. Ces légitimations ont été décisives pour apprendre à argumenter, faire entrer

le dérogoire dans la norme (usages de la paralittérature, de la presse, de films) quand s'élaborent les textes pour les programmes. Des combats sont gagnés, d'autres perdus ou reportés. Via ces piétinements ou rabâchages, très lentement, les choses « avancent ». Second apport : en relatant le travail laborieux des commissions (espaces d'échanges démocratiques ? montagnes accouchant de souris ?), C. Cardon-Quint distingue un mode « ouvert » (élaborer un texte consensuel en temps contraint) et un mode « fermé » (amender le projet rédigé par des instances ministérielles). Le président peut donc ouvrir ou restreindre les échanges, recevoir ou censurer les propositions, traiter la commission en cénacle ou en chambre d'enregistrement. Mais la recherche du consensus n'est pas le réflexe premier de militants spontanément peu enclins à « coopérer avec l'adversaire » (le ministre, l'IGEN). Certaines fuites provoquent heurts, démissions, baroud d'honneur : émotions transmises à chaud par les médias. Cette vie de coulisses destinée à l'oubli explique l'accueil réservé ou hostile fait à nombre de textes qui sont pourtant des « avancées » (comme les instructions de 1972), rejet que le recul du temps rend énigmatique. Enfin, troisième leçon, le texte officiel pour ou contre lequel on s'est battu n'a jamais le pouvoir qu'on lui prête. Chaque collègue l'interprète selon son lieu d'exercice et des vulgates collectivement partagées. Celles-ci, comme l'a montré A. Chervel, se construisent silencieusement à travers les épreuves d'examen et l'usage de manuels qui diffusent et standardisent l'innovation. C. Cardon-Quint liste les éditeurs qui ont misé tôt sur le français et la linguistique (Larousse), le recul des IGEN parmi les auteurs, la percée de nouvelles recrues qui apprennent à quitter l'écriture militante ou scientifique. Passé de Vincennes à la Sorbonne, directeur de collections chez Nathan, Henri Mitterand disait viser « trois familles de professeurs » selon qu'ils se fixaient sur des textes posant des « problèmes de société », ou bien ouvrant aux « techniques littéraires », ou toujours attachés à « l'histoire littéraire ». Hors des binômes idéologiques (moderne/archaïque, progressiste/réactionnaire), c'est le commerce qui finit par faire coexister en paix les clientèles. On attend donc avec curiosité les lectures et surtout les usages que feront de ce livre « de référence » les didacticiens du français, les historiens des disciplines et les sociologues du corps enseignant.

Anne-Marie CHARTIER  
LARHRA/ENS-Lyon

**SÉBASTIEN REPAIRE,**

*Sartre et Benny Lévy.*

*Une amitié intellectuelle, du maoïsme triomphant au crépuscule de la révolution,*

Paris, L'Harmattan, 2013, 251 p.,

ISBN 978-2-343-00632-1

Durant la décennie 1970, l'amitié intellectuelle entre Jean-Paul Sartre (1905-1980) et Benny Lévy (1945-2003) unit deux destinées a priori très éloignées. Alors que l'ancien compagnon de route du Parti communiste résiste aux assauts physiques de la vieillesse et aux tentatives d'embaument

de ses contemporains, la jeune (ré)incarnation maoïste de « l'intellectuel nouveau » découvre et explore à partir de 1977 sa judéité.

Quand Sartre accepte de prendre à titre provisoire la direction de la *Cause du peuple* en 1970, il reconnaît à l'évidence en Benny Lévy un *alter ego*. Le brillant étudiant en philosophie formé rue d'Ulm exerce alors sur ses camarades de la Gauche prolétarienne un ascendant magnétique. Mais une génération sépare les deux hommes. La vague du structuralisme a détrôné l'existentialisme et le dialogue entre les jeunes militants d'extrême gauche et le vieux philosophe – alors plongé dans l'étude de Flaubert – est

brouillé par de nombreuses incompréhensions. Pourtant B. Lévy devient l'interlocuteur privilégié de Sartre dans une série d'entretiens menés entre 1972 et 1974 (*On a raison de se révolter*, avec P. Gavi) puis son secrétaire attiré à partir de 1973. Leurs échanges quotidiens – dernière contribution intellectuelle de Sartre – sont destinés à nourrir un ouvrage intitulé *Pouvoir et liberté*. Sébastien Repaire s'attelle à décrypter de manière dépassionnée la nature de la relation entre les deux intellectuels, considérée à partir de 1978 avec ressentiment par Simone de Beauvoir et le « clan sartrien » comme un « détournement de vieillard » – S. de Beauvoir se réappropriant l'expression d'O. Todd dans *La cérémonie des adieux* (Paris 1981, p. 166).

Tirée d'un mémoire universitaire dont quelques redondances subsistent, cette biographie intellectuelle croisée s'appuie sur de riches entretiens menés notamment avec A. Finkielkraut, E. Cohen et B. Gimel, camarades des années communautaires (1976-1980), Léo et Tony Lévy, respectivement femme et frère de Benny Lévy. L'ouvrage tire également sa matière des archives de la Gauche prolétarienne et de celles de B. Lévy, des témoignages publiés dans les médias, et repose sur une analyse détaillée des textes théoriques. On suit l'évolution de cette pensée à deux voix aux prises avec les problématiques du reflux révolutionnaire, avec la critique antitotalitaire des Nouveaux philosophes et avec la menace de la Nouvelle droite. S. Repaire montre également combien cette pensée et sa diffusion ont été contrôlées à la fois par les réseaux maoïstes et sartriens : en témoigne le veto que les Sartriens posent en 1978 à la publication dans *Le Nouvel Observateur* d'un texte signé par Lévy, Sartre et par sa fille adoptive A. Elkaïm au retour de leur voyage en Israël.

S. Repaire replace la rencontre avec Sartre dans la trajectoire atypique de B. Lévy. Il a grandi en Égypte dans une famille juive non-pratiquante contrainte à l'exil par Nasser au moment de la crise de Suez. Apatride et démuné financièrement, le jeune homme doit son salut à sa réussite au concours de l'École normale supérieure en 1965 – mais il lui faudra l'appui de Sartre pour obtenir en 1974 la naturalisation française refusée quelques années plus tôt. Intégré dans le cercle althusserien et politisé à l'Union des étudiants communistes, Pierre Victor – pseudonyme de B. Lévy – prend la tête de la Gauche prolétarienne fondée au lendemain de Mai 68 ; il y défend une vision spontaniste, ouvrieriste, anti-intellectualiste et maoïste de la révolution jusqu'à l'autodissolution du mouvement le 1<sup>er</sup> novembre 1973. Cette décision tient selon l'auteur à deux facteurs majeurs. Les maoïstes ont voulu éviter la dérive terroriste dont le risque se manifestait après l'attentat palestinien aux Jeux olympiques de Munich en septembre 1972. Par ailleurs, l'expérience autogestionnaire des Lip finit de désavouer les vestiges léninistes sur lesquels se fondait leur doctrine révolutionnaire.

Les deux philosophes sont donc tous deux à l'heure des bilans critiques lorsque leur dialogue s'engage sur la révolution et ses apories. Sartre est conscient d'être au soir de sa vie : S. Repaire rappelle combien la cécité, avérée en 1973, et l'épuisement contraignent sa production intellectuelle mais aussi sa dépendance quotidienne à l'égard de ses proches. Pourtant, ses échanges avec les maoïstes puis avec son secrétaire – loin de l'épargner – l'obligent à remettre sur le métier sa pensée et à relire de manière critique ses engagements passés. Pour Sartre, c'est à bien des égards une renaissance. Les images du Sartre distribuant la *Cause du peuple* puis arrêté par la police en juin 1970 et son implication dans la fondation de l'Agence de presse Libération sont ancrées dans les mémoires. En revanche, l'ouvrage nous éclaire sur ses participations ponctuelles aux réseaux maoïstes qui perdurent après 1973. Ainsi

Sartre prend part à des séances de « psychanalyse existentielle » initiées par B. Lévy dans la communauté d'Eaubonne qu'il cofonde en 1976 avec six anciens maoïstes. À mesure que la réflexion de Lévy se focalise sur la nature de l'identité juive et se nourrit de l'œuvre de Levinas, Sartre est conduit à réviser en profondeur son texte de 1946, *Réflexions sur la question juive*, dans lequel il ramenait cette identité à une construction sociale et culturelle fruit de l'antisémitisme. Le scandale atteint son acmé en mars 1980, quand *Le Nouvel Observateur*, sur l'injonction directe de Sartre, publie une série de trois entretiens entre le philosophe et son secrétaire. Sartre y remet en cause de larges pans de sa philosophie, expliquant avec légèreté certains – comme l'angoisse existentielle – par des phénomènes de « modes » dépassés et faisant une large place aux thèmes religieux comme le messianisme juif. Il meurt trois semaines plus tard, le 15 avril 1980, laissant derrière lui cet étrange texte testamentaire dont l'ouvrage de S. Repaire éclaire désormais la genèse.

Anna TRESPÉUCH-BERTHELOT  
CHS-UMR 8058

**MICHEL FIGEAC,**

*Les noblesses en France.*

*Du XVI<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle,*  
Paris, Armand Colin, 2013, 415 p.,  
ISBN 978-2-200-24638-9

Ouvrage de synthèse qui sera utile aux étudiants, le livre de Michel Figeac actualise des manuels plus anciens en se fondant sur les nombreux travaux qui ont pris pour objet la noblesse durant les vingt dernières années. En adoptant un plan chronologique en trois parties (« Une renaissance de la noblesse (vers 1500-vers 1620) », « La noblesse à l'heure de l'affirmation du pouvoir monarchique (vers 1620-vers 1770) », « La noblesse face à la Révolution (vers 1770-vers 1830) »), l'auteur entend insister sur les transformations du second ordre, les recherches s'accordant désormais pour refuser une approche fixiste de ce dernier. On pourrait penser, au titre de l'ouvrage, que l'auteur se contente d'insister sur la grande diversité sociale des nobles, mais les titres des parties montrent que le phénomène nobiliaire l'intéresse aussi dans sa globalité au sein de la société. Le choix de la chronologie est un point fort du livre : il permet de saisir les changements sur la longue durée en comprenant la mutation profonde induite par la Révolution et l'Empire. Cela permet à l'auteur de proposer une lecture de la reconstruction de l'identité nobiliaire comme nostalgie sous la Restauration, soudant le groupe autour de valeurs communes bien plus qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. 1830 clôt l'ouvrage car la date marque une véritable rupture pour cette noblesse largement légitimiste qui se retire des affaires publiques, s'interdisant « définitivement de jouer un rôle important en tant que groupe social » (p. 378).

Nombre de nobles, diversité et mobilité sociales, voies de l'anoblissement, idéologie nobiliaire entre race et vertus, signes et privilèges, clientèles, fidélités et maisons, relations avec le pouvoir monarchique sont autant de thèmes sur lesquels d'importants travaux ont été écrits et qui font l'objet de développements dans la première partie de l'ouvrage. Celle-ci s'achève sur les guerres de Religion et l'investissement de la noblesse dans la réforme catholique. La seconde partie s'ouvre sur les mutations de la noblesse induites par le pouvoir monarchique, le roi affirmant sa capacité à définir la noblesse par l'édit des tailles de 1600 et cherchant à la contrôler avec les grandes enquêtes de Colbert. Duel, violence et protestations nobiliaires sont abordés à travers ce prisme. Les chapitres suivants prennent des exemples principalement

au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'un, consacré à «l'aventure», permet à l'auteur d'englober sous un même terme des engagements individuels militaires, coloniaux, économiques ou religieux présentés comme ceux du mouvement, qui serait propre à l'élite sociale (p. 164). Ce dernier point est bien sûr discutable, mais il apparaît que le terme d'aventure a été pris dans son sens le plus large pour englober des expériences et des parcours très différents, y compris ceux de l'exil forcé comme celui des Jacobites. Le chapitre suivant interroge la dichotomie entre la noblesse des villes et celle des champs en insistant sur les rapprochements entre les deux, sur l'importance de la terre comme fondement de la fortune nobiliaire, et sur les innovations en matière d'exploitation agricole. La vraie frontière est sociale, la «plèbe nobiliaire» restant à l'écart des évolutions du siècle des Lumières. Le dernier chapitre de cette partie porte sur la vie privée : mariage, famille et lignage, éducation, culture et vie matérielle. Là encore, l'insistance est mise sur les changements et les innovations, l'auteur adoptant, sur toutes ces questions, une perspective diffusionniste depuis le haut de la société, inspirée de Norbert Elias. La dernière partie aborde la noblesse face à la crise de l'Ancien Régime, faisant la part belle à la noblesse libérale mais aussi aux écarts considérables qui se sont creusés à l'intérieur du second ordre. L'expérience nobiliaire de la Révolution et de l'émigration est analysée principalement à partir des mémoires. On regrettera que la transition complexe du régime seigneurial à la propriété quiritaire ne soit pas appuyée sur les travaux d'historiens américains comme R. Blaufarb, qui montrent comment nombre de nobles ont pu maintenir leurs positions de domination sociale. Le dernier chapitre est consacré aux périodes de l'Empire et de la Restauration, à la question de la fusion des diverses noblesses et à celle de la reconstruction d'une identité et d'un pouvoir.

Dans l'ensemble de ces thèmes, on notera la relative absence des rapports entre les nobles seigneurs et leur dépendants, que ce soit du point de vue de la justice, des redevances prélevées sur les tenanciers ou de la domination sociale, autant de thèmes qui ont naguère nourri de nombreux travaux. Il y a là sans doute le signe d'une époque, tant il est vrai que ces approches sont désormais minoritaires dans l'historiographie.

L'empathie que manifeste M. Figeac à l'égard de son sujet se traduit dans son écriture agréable et claire, qui rend saisissable la complexité du second ordre. En cela, cette synthèse remplit pleinement son rôle, même si elle n'évite pas les défauts du genre, par exemple quelques contradictions dues aux désaccords des travaux sur lesquels l'ouvrage s'appuie. Ainsi la notion de noblesse de robe est dite acquise dès le XV<sup>e</sup> siècle (p. 20) alors que l'auteur rappelle qu'elle n'est attestée qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle (p. 63). De même, M. Figeac affirme que «la femme attendait d'être veuve pour manifester sa liberté» (p. 104) alors que nombre de passages insistent au contraire sur la situation centrale des femmes dans la gestion des domaines et des seigneuries et sur leur implication dans nombre d'aspects de la vie nobiliaire. L'empathie ne va pas, parfois, sans quelques parti-pris, ainsi lorsque l'auteur évoque les «sirènes calvinistes» (p. 100) ou lorsqu'il oppose les nobles physiocrates aux paysans arc-boutés sur leurs traditions (p. 316), opposition que les études rurales ont largement invalidée. L'essentiel est que l'auteur affiche clairement ses positions, ce qui autorise le débat. On pourra ainsi penser qu'il est trop optimiste sur les effets de la civilisation des mœurs, fruit selon lui du renforcement de l'État et du succès de la réforme catholique, et que la violence ne fut pas, par la suite, cantonnée à la noblesse pauvre. Le système de cour louis-quatorzien eut son revers de médaille : la

disparité entre aristocratie de cour et noblesse provinciale qui en résulta fut créatrice de fortes tensions sociales, ce que l'auteur note d'ailleurs dans les revendications d'une frange de la noblesse pour obtenir le monopole de l'accès aux charges militaires à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. De même, les conflits au sein des couples et des familles ne furent pas le propre de l'époque révolutionnaire. Les travaux récents montrent les tensions systémiques qui existaient déjà aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Les transformations de la noblesse étudiées dans ce livre sont sociologiques, politiques et culturelles. Malgré tout, reste présente l'idée de nombreuses continuités au cours du temps ainsi que celle de la persistance des valeurs et des modèles nobiliaires, y compris au-delà de la Révolution française. Si l'on peut souscrire à ces propos à un niveau très général, il faut ajouter que diversité et difficultés à appréhender les contours de la noblesse accompagnent les transformations tant de la définition du groupe que des valeurs et des modèles induits, qui ne furent d'ailleurs jamais reçus sans conflits. Ainsi peut se dessiner un programme de recherche qui mette au centre, encore plus radicalement que ne le fait cette synthèse, une approche chronologique et historicisée du phénomène nobiliaire.

Élie HADDAD  
CNRS (CRH-EHESS)

**NICOLAS LE ROUX, MARTIN WREDE (ÉD.),**

*Noblesse oblige. Identités et engagements aristocratiques à l'époque moderne,*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017,  
200 p., ISBN 978-2-7535-5259-3

«Noblesse oblige» : la maxime du duc Pierre-Marc-Gaston de Lévis est passée dans le langage courant. Mais obligeait à quoi? Le sous-titre élargit le propos : aux engagements répondant à une dignité revendiquée et défendue s'ajoutent les

identités propres à une catégorie sociale qui existait bien, en dépit de la proposition lapidaire de Martin Wrede (p. 47) : «La noblesse n'existait plus au XVIII<sup>e</sup> siècle, ou, pour être plus exact, elle existait moins que jamais». Ce n'est pas parce que l'*Encyclopédie* détaillait 83 formes de noblesse que le groupe était dissous, et moins encore que la représentation qu'il se faisait de lui-même ne contribuait pas à faire ce qu'il était. Certes, l'identité n'est pas un donné intemporel. La contribution d'É. Haddad est éclairante, qui démontre que l'appellation «noblesse d'épée» ne put surgir que postérieurement à celle de «noblesse de robe», sous Louis XIV; cette catégorie structurante fondée sur la fonction guerrière, dont on sait qu'elle n'était pas unanimement partagée (voir les gentilshommes beaucerons de J.-M. Constant), fit de la noblesse d'épée la vraie noblesse de race, fière de son sang et de son ancienneté. Le chevalier d'Arcq en fut le théoricien. Mais l'historien ne doit pas être «prisonnier d'une reconstruction téléologique» (p. 29) et la projeter dans un passé antérieur. Les pratiques des familles montrent que par-delà les représentations, les clivages entre épée et robe étaient transcendus. Dans les deux cas, il s'agissait de servir l'État et son prince; l'ordre seigneurial devenait une élite fonctionnelle, militaire, administrative ou curiale, avec ses laissés pour compte, une noblesse pauvre, peu cultivée, inutile à l'État, nostalgique de la vieille culture chevaleresque. En Allemagne, la noblesse fréquentait l'université, partout en Europe les académies où l'on n'apprenait pas que l'équitation et l'escrime. Le service du prince n'allait pas toujours de soi. Le devoir de révolte anima la noblesse française pendant un siècle, de la conjuration d'Amboise au pardon de Condé; s'il

y eut une culture de guerre, il y eut aussi une culture de guerre civile, attisée par les haines religieuses (N. Le Roux). Culture de guerre, mais aussi culture tout court, comme en témoigne Louis II de La Trémoille, déjà frotté d'italianisme à la cour de son beau-frère Gilbert de Montpensier, à Aigueperse, et qui rapporta de ses nombreux voyages en Italie vêtements, riches tissus, oiseaux de proie, tableaux et livres (L. Vissière). L'Italie ne fut pas qu'un cimetière (Louis II mourut à Pavie). Et que devenait la loyauté quand le prince était trop jeune, absent, exilé ou défaillant ? Anne de Beaujeu pendant la minorité de Charles VIII et Louise de Savoie, régente pendant la captivité madrilène de son fils, en ces moments de faiblesse du pouvoir, n'eurent d'autre souci que d'exalter le sang royal, la monarchie « absolue », la défense du bien commun (A. David-Chapy). En 1634, l'occupation de la Lorraine par la France contraignit certains nobles à prêter serment à Louis XIII pour conserver leur charge. Les « refusants », sur la route de l'exil, virent leurs biens confisqués. Plus encore, l'instabilité du duc Charles IV altéra les liens affectifs entre le souverain et sa noblesse ; de retour en Lorraine, il ne paya pas la fidélité de ses affidés par la confirmation de leurs libertés. Son fils Charles V servit brillamment l'empereur Léopold qui fut l'objet de nouvelles fidélités lorraines. Et beaucoup, de retour au pays, optèrent pour l'exil intérieur sur leurs terres patrimoniales (A. Motta).

Le patronage et le clientélisme ont fait l'objet de nombreux travaux. Est-il exact qu'ils n'ont été pensés que parallèlement au développement de l'État moderne, un appui ou un obstacle, et que cette problématique siérait bien mal au cas du Saint-Empire romain germanique ? Le vieux *Reich* de la *Kleinstaaterei*, avec ses électors, principautés, comtés, margraviats et landgraviats, ses villes libres, ses États ecclésiastiques, sa noblesse immédiate, la complexité de sa géographie ecclésiastique – 50 évêchés et de multiples abbayes à pourvoir –, l'abondance de micro-États ayant besoin de protection, voilà qui multipliait les occasions du clientélisme. La Réforme compliqua encore le paysage. À la tête de cet État complémentaire (le *komplementärer Reichs-Staat* de G. Schmidt), l'empereur fut le protecteur naturel des *Duodezfürstentümer*, des principautés ecclésiastiques et, après la Réforme, des princes catholiques ; il distribuait les fiefs en déshérence et les élévations de classe. Aussi est-il difficile de penser la question du clientélisme dans l'Empire en dehors de celle de l'État, tout en tenant compte de l'étrangeté de son « étaticité ». Les liens de clientèle à Berlin « se développ[ai]ent[-ils vraiment] indépendamment du prince », alors que les ministres pris pour exemple appartenaient, en compagnie du Roi-Sergent, à la très fermée « Société des anti-sobres » (S. Schick) ? Les liens de clientèle s'accompagnaient de protestations d'amitié, qui ressortissaient moins à l'intimité qu'à la loyauté. Une rhétorique, un rituel, des objets/symboles scellaient le lien, tout comme sa dissolution graduelle (le refroidissement) ou brutale, ou sa restauration par le truchement d'un médiateur. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'État protecteur libéra l'amitié de ses fonctions matérielles ; elle devint graduellement un partage plus intime et sentimental (C. Kühner).

L'honneur, certes nullement réservé à la seule catégorie nobiliaire, est revendiqué par elle avec âpreté. Il doit être défendu – le duel – et publiquement car il n'est rien sans la reconnaissance sociale. La carrière militaire, les exploits sur le « champ d'honneur » permettent de le conquérir et, pour celui qui le détient, de ne pas dégénérer. Cela ne va pas sans risques. À quel moment le gouverneur d'une ville assiégée doit-il cesser le combat, placé qu'il est entre deux périls tout aussi dangereux pour sa réputation, céder trop vite et être accusé de lâcheté (en 1709

La Mothe à Gand et Surville à Tournai), s'opiniâtrer au risque de sa vie et de celle de ses soldats, pour rien. Même incertitude pour le capitaine assiégeant qui doit savoir moduler la durée d'un siège en fonction de son utilité et de l'immobilisation de forces qui pourraient être plus utiles ailleurs. Un siège réussi peut attirer de grandes récompenses, pourvu qu'il soit publié et atteindre l'oreille du roi (Boufflers après les sièges de Namur et de Lille) (P. Vo-Ha). Mais l'honneur n'est pas toujours du côté du vainqueur. Après le traité de Lyon (1601) mettant fin à la guerre d'Henri IV contre Emmanuel-Philibert de Savoie, et même dès 1599, toute une littérature « française » insista sur le peu d'honneur qu'il y avait de la part d'un grand roi à avoir fait la guerre à un petit duc, par ailleurs totalement dévalorisé par elle – « À vaincre sans péril... » – et tout cela pour abandonner le marquisat de Saluces, porte d'entrée en Italie, et reconnaître ainsi le coup de force de 1588. Le traité de Lyon renouvelait aux yeux de la noblesse française l'humiliation de Cateau-Cambrésis. En revanche, du côté savoyard, tout honneur était pour le duc qui avait fait entériner la prise de Saluces et ancré solidement son État sur les Alpes, ces « repoussantes montagnes » des Français devenues la terre promise de la maison de Savoie (S. Gal). Toute cette littérature savoyarde pourrait être replacée dans un contexte plus général à l'aide de l'ouvrage de C. Zwiernlein, *Discorso und Lex Dei* (Göttingen 2006), surtout p. 535-546. On aura saisi la richesse de ce recueil et les invitations de plusieurs articles à prolonger les analyses et les comparaisons à travers l'Europe. Car ici, ce sont les noblesses française, savoyarde et allemande qui sont prises comme exemple.

Claude MICHAUD  
CRHM, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**NICOLAS LE ROUX,**

*Le crépuscule de la chevalerie. Noblesse et guerre au siècle de la Renaissance,*  
Ceyzérieu, Champ Vallon, 2015, 409 p.,  
ISBN 978-2-87673-901-7

Historien de la noblesse, du fait politique et de la violence pendant les guerres de Religion, Nicolas Le Roux passe ici de la société de cour à la société militaire, et du temps des derniers Valois à celui des guerres d'Italie. En France, les guerres de la Renaissance ont eu longtemps à souffrir du désintérêt pour le fait militaire en tant qu'objet d'histoire. Initié dans les années 1930, accentué dans les années 1960-1970, ce dédain perdure encore parfois, malgré l'essor de la « nouvelle histoire-bataille », le renouveau des études sur la guerre et le dynamisme des autres historiographies européennes (M. Mallett, C. Shaw, *The Italian Wars 1494-1559*, Harlow 2012; D. Potter, *Renaissance France at War*, Woodbridge 2008; M. Pellegrini, *Le guerre d'Italia (1494-1530)*, Bologne 2009). Les travaux sur les guerres d'Italie restent par ailleurs assez rares dans l'historiographie de la guerre à la période moderne, qui privilégie bien souvent les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Néanmoins, on observe un certain frémissement depuis une quinzaine d'années (travaux de J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, ou encore de P. Brioist et F. Alazard). Le livre de N. Le Roux s'inscrit donc à la fois dans le renouvellement des études sur la guerre, qui la considèrent désormais comme un fait historique total où se croisent cultures et pratiques, et du renouvellement de l'intérêt pour les guerres d'Italie. Ce frémissement profite cette année du cinq-centième anniversaire de la bataille de Marignan (par exemple A. Sablon du Corail, *1515, Marignan*, Paris 2015; J.-M. Le Gall, *L'honneur perdu de François I<sup>er</sup> : Pavie, 1525*, Paris 2015).

N. Le Roux s'intéresse ici à l'expérience guerrière des gentilshommes qui suivent Charles VIII, Louis XII puis François I<sup>er</sup> dans l'aventure italienne, au moment où les conflits connaissent une extension inédite, où l'art de la guerre se transforme et où l'individu disparaît derrière la masse des soldats. La transition de l'Europe de l'état de société guerrière vers celui de société militaire est donc au cœur de cet ouvrage. L'auteur l'aborde « en combinant l'histoire de la culture militaire et l'analyse des formes concrètes de l'expérience du soldat » (p. 15). Il rejoint ainsi certains des grands débats qui traversent l'histoire militaire de la période moderne comme l'épineuse question de la révolution militaire, celle du rapport entre la genèse de l'État moderne et la guerre, ou encore de la construction d'un État militaire. Pour ce faire, N. Le Roux réunit un riche matériel documentaire. Ses sources manuscrites sont essentiellement composées des correspondances, montres de compagnies d'ordonnance, ainsi que des comptes et quittances des fonds de la BnF. Elles sont complétées par les registres des délibérations consulaires de Lyon. Ensemble, elles apportent des informations sur les opérations, sur la gestion de l'appareil militaire et sur la manière dont les événements sont vécus et perçus par les hommes de guerre. Ces éléments sont complétés par un corpus de sources imprimées réunissant des annales, chroniques et histoires; des mémoires, journaux et livres de raison; des traités militaires et de chevalerie; des actes royaux; ainsi que des romans, des biographies chevaleresques et des vies de grands capitaines. Cette diversité permet à l'auteur d'explorer successivement la culture nobiliaire de la guerre, les principes qui organisent l'appareil militaire, la composition et l'usage de l'armement et le déroulement des campagnes. Tout au long des sept parties qui composent le texte, il expérimente ainsi « trois façons différentes d'écrire l'histoire » (p. 15) : l'histoire des représentations, de la culture matérielle, et celle marquée par le retour de l'événement. Le lecteur découvre d'abord de cette manière les cadres dans lesquels évoluent les gentilshommes (« Noblesse et chevalerie »; « La société militaire »; « L'épreuve du combat »), préalable indispensable à la compréhension de la manière dont la guerre est menée dans la péninsule Italienne (« L'aventure italienne »; « Les années terribles »; « L'honneur et la vie »). L'ouvrage se termine par les échos, les effets et les traces laissés par ces quelque trente années de guerre dans la société du XVI<sup>e</sup> siècle (« La gloire et le mythe »).

Les trois premières parties proposent ainsi un tableau de la noblesse et de son rapport à la violence guerrière, de l'organisation des armées européennes et des évolutions des formes de combat. N. Le Roux y soulève la question du rapport entre les cadres sociaux, mentaux et militaires, d'une part, et les manières de faire la guerre, d'autre part, dans le prolongement des travaux de J. Keegan, d'O. Chaline et d'H. Drévilion. L'auteur constate ainsi l'importance conservée par l'idéal chevaleresque, malgré le recul de la proportion de cavaliers lourds dans les armées européennes, la réorganisation des appareils militaires et la violence des opérations. À la suite des travaux récents sur l'idéal chevaleresque (R. W. Kaeuper, *Chivalry and Violence in Medieval Europe*, Oxford 1999; K. Stevenson, *Chivalry and Knighthood in Scotland, 1424-1513*, Woodbridge 2006; B. Deruelle, *De papier, de fer et de sang*, Paris 2015), le livre rend ainsi à cette idéologie toute son importance pour comprendre le rapport de la noblesse à la violence guerrière, plus que jamais perçue comme un moyen de perpétuer un nom, d'affirmer son appartenance à la noblesse et d'accéder à une forme de notabilité. Cet idéal continue de s'exprimer dans les joutes et les tournois, dans les fêtes princières et dans certaines formes de duels, mais aussi dans le système des rançons et des prisonniers de guerre. Les deuxième

et troisième parties proposent une synthèse des connaissances sur la société et les pratiques militaires du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Sont ainsi successivement passés en revue l'organisation, l'équipement, l'usage et l'évolution des troupes, ainsi que l'économie de guerre (solde, gratifications, butins et rançons). L'approche, plutôt descriptive ici, apporte des éléments fort utiles jusqu'ici dispersés dans des travaux parfois difficiles d'accès.

Les trois parties suivantes décrivent les trente premières années des guerres d'Italie. Le lecteur parcourt ainsi les campagnes de Charles VIII, de Louis XII et de François I<sup>er</sup>, rythmées par les exploits de Bérault Stuart, Louis II de la Trémoille, Sanseverino, Gonzalves de Cordoue, et les batailles de Fornoue, Agnadel, Ravenne, Novare, Marignan ou Pavie. Les récits de Jean d'Auton, de Marin Sanudo, de Paolo Giovio et bien d'autres, utilisés habituellement pour faire le récit de ces campagnes, y sont complétés, discutés et parfois amendés par les informations apportées par les montres et les correspondances. Le lecteur y apprend, par exemple, que Bayard apparaît dans les montres de la compagnie de Jacques de Ligny à partir d'octobre 1495, soit un an, voire deux, après la chronologie établie en suivant Jacques de Mailles.

Les deux derniers chapitres se penchent sur les échos des guerres d'Italie dans la vie civile des grands capitaines. Le bruit de la guerre détermine ainsi une forme de hiérarchie au sein de la société militaire, pour qui les victoires et les défaites sont davantage l'expression de la vertu que des revers de la Fortune. Alors que chez les lettrés, la figure antique de la Fortune sert à exalter la force morale de l'homme, les capitaines estiment que la valeur militaire permet de s'en libérer. Aussi cherchent-ils jusque dans la mort à affirmer leurs vertus guerrières, leur identité nobiliaire et l'honneur conquis par les armes. La figure du chevalier demeure une référence fondamentale du cérémonial funéraire, de la statuaire ou des décors des tombeaux. Elle s'ajoute aux autres viatiques de cette vie de gloire après la mort qui passe aussi par l'écrit. Certains hommes de guerre s'entourent ainsi de lettrés ou laissent eux-mêmes des traités ou des mémoires qui fixent leur souvenir dans l'histoire.

On pourra regretter que l'auteur n'aborde pas la question des combats sur mer. Alors que les conflits se déroulent désormais à l'échelle européenne, voire mondiale, le rôle de la marine est plus que jamais essentiel. Elle participe à la projection des forces et apporte un soutien indispensable aux actions terrestres. Comment les gentilshommes qui se spécialisent dans la guerre sur mer concilient-ils leur identité chevaleresque avec cette forme de service ? C'est notamment le cas des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, pour qui il s'agit de marier guerre de course et idée de croisade (A. Brogini, 1565, *Malte dans la tourmente*, Saint-Denis 2011). Par ailleurs, l'équipement des navires en artillerie lourde pose à la fois la question de la pratique de cette guerre, de son financement et de l'adaptation de la structure des navires. De la même manière, si les grandes opérations – les batailles et les sièges – sont abordées, la petite guerre, celle qui constitue le quotidien des campagnes, et ses formes spécifiques de combat sont peu envisagées ou confrontées à l'idéal chevaleresque. On pourra également s'interroger sur la chronologie choisie par N. Le Roux. Commencée en 1494 et achevée en 1530, son étude tend à édifier l'image d'un moment particulier de l'art militaire, fondamentalement différent de ceux qui le précèdent et lui succèdent. Les grandes évolutions tracées ainsi ont tendance à gommer les nuances apportées par l'historiographie de la révolution militaire, ainsi que les débats et les résistances nés de ces évolutions. On aurait aimé mieux saisir en quoi « passé 1530, les formes de la guerre connaissent une nouvelle mutation » (p. 14) ? En quoi la fin

des années 1520 marque-t-elle un tournant dans l'histoire de l'idéal chevaleresque et de l'imaginaire nobiliaire ? La mort de Bayard et l'éviction définitive du connétable de Bourbon signent-elles la fin d'une époque ? Par ailleurs, si, comme le concède l'auteur, l'« idéal du chevalier restait vivace, même s'il était désormais inadapté aux formes de la guerre moderne » (p. 343) dans la seconde moitié du siècle, la question ne serait-elle alors pas de savoir pourquoi ?

L'ouvrage de N. Le Roux deviendra sans doute la grande synthèse sur les guerres d'Italie qui manquait à l'historiographie française. Il apporte une vision claire des principaux événements et des tendances de fond de la recherche historique européenne. Il réunit ainsi une très utile bibliographie en français, anglais, allemand, italien et espagnol qui constitue désormais une mine pour les lecteurs désireux d'aller plus loin.

Benjamin DERUELLE  
IRHIS-Université de Lille 3

**ARIANE BOLTANSKI, YANN LAGADEC,  
FRANCK MERCIER (ÉD.),**

*La bataille. Du fait d'armes  
au combat idéologique, XI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle,*  
Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015,  
286 p., ISBN 978-2-7535-4029-3

Prenant acte de l'engouement des historiens pour un phénomène longtemps dénigré, cet ouvrage est issu d'un colloque tenu à Rennes en décembre 2012, lequel tournait autour des aspects idéologiques de la bataille, pensée et comprise comme l'expression des motivations

idéologiques des belligérants, la mise en récit de l'événement et son exploitation à des fins politiques ou mémorielles. Le titre de l'ouvrage (comme les 19 chapitres qui le composent) élargit ce qu'avancait H. Drévilion dans *Batailles* (Paris 2007) : la bataille est un événement complexe, où les combats, moments paroxystiques, importent finalement autant que les usages qui en sont faits. Définir ce qu'est une bataille est essentiel. Il s'agit d'un affrontement inscrit dans un cadre spatial et temporel bien délimité, une sorte d'application concrète des règles du théâtre classique : unité de temps, de lieu et d'action. L'ouvrage parcourt, sur huit siècles (du Moyen Âge à l'épopée napoléonienne), les champs de bataille principalement européens – à l'exception d'une contribution sur l'Amérique du Sud de la conquête – embrassant tous les types de combat : siège d'une ville, comme nous le montrent L. Visière pour Orléans (1428) et Dijon (1513) et Franck Mercier pour la destruction de Dinant (1466) ; affrontement en rase campagne comme à Ravenne (1512) ou sur un espace aux lisières de la ville comme à Leipzig ; rencontre navale à Béziers (1690) et aux Cardinaux (1759).

Victoires ou défaites, le premier point commun de ces batailles est la volonté des acteurs de les nommer et d'en faire un objet symbolique : la contribution de V. Pansini sur Marengo est à ce titre remarquable, par le rappel des échelles et des angles par lesquels on peut étudier et donc saisir les enjeux de cet événement. En effet, l'intégration dans l'ordre discursif de la bataille et sa mise en récit vont plus loin que l'inscription dans un lieu en incluant d'ores et déjà une phase d'instrumentalisation politique et sociale. Le second point tient à l'écart parfois démesuré entre l'importance d'un combat et son investissement mémoriel. Le cas d'Auray (1364) dans la mémoire bretonne est ainsi remarquable par l'empilement de mémoires complémentaires et parfois opposées, de la nostalgie de l'indépendance du duché à la vivacité du catholicisme post-tridentin. Il en va autrement pour Ravenne, perçue

comme un tournant à la fois technique – la part croissante prise par l’infanterie dans les combats – et social, cette même infanterie étant pour Machiavel la matérialisation des nouvelles aspirations populaires. Dans le même esprit, l’étude des milices bas-bretonnes pendant les guerres de la Ligue montre exactement le contraire, à savoir combien la défaite de masses rurales (« la paysantaille ») appelle justement à un meilleur encadrement par les institutions sociales et monarchiques pour éviter d’inquiétantes velléités politiques. À bien des égards, il semble que le XVI<sup>e</sup> siècle et les guerres de Religion marquent une rupture, notamment dans l’attitude des combattants. Quand B. Deruelle perçoit dans la capture du prince de Condé par le duc de Guise le chant du cygne des valeurs chevaleresques (Dreux, 1562), Ariane Boltanski voit le récit de la mort et du traitement du cadavre de ce même Condé à Moncontour (1569) comme un acte politique visant à terroriser le parti protestant. Le récit de bataille devient outil de propagande. Il ne s’agit pas seulement de diffuser le récit de la victoire mais bien de mettre l’événement au service d’une autorité qui produit le récit et en retire le bénéfice : victoires du Roi-Soleil (« Je crois qu’il n’y a rien qui donne tant de joie que de gagner une bataille »), semi-victoires transformées par la propagande napoléonienne en chefs-d’œuvre (Marengo, répétition d’Austerlitz), voire défaites (Leipzig notamment). Ce dernier point aurait peut-être mérité qu’on explore la fascination qu’exerce, dans certains imaginaires, la défaite glorieuse (de Pavie aux commémorations purement militaires de Camerone ou de Bazeilles).

Chacune des contributions contribue à renforcer l’idée du retour de l’événement, décortiqué, analysé, mis en perspective et qui finalement reprend toute sa place. La bataille vécue, la bataille racontée, la bataille instrumentalisée est un rouage qui contribue à asseoir une vérité, à appuyer le politique, à construire du sens. L’importance du récit est donc essentielle. Mais cela va aussi plus loin : H. Drévillon et N. Offenstadt terminent en rappelant que la bataille est violence faite aux corps, et qu’en rendre compte est un écueil sur lequel bute l’historien. Comment dire ce qui est paroxystique ? Les discussions sur les mesures objectives de la violence guerrière – les morts de la bataille – se heurtent aux perceptions des acteurs et donc à leur subjectivité. Sans nul doute, l’appel à élargir le champ aux conflits du XX<sup>e</sup> siècle – par la multiplication des sources et des angles d’approche – relève d’une autre complexité : la dilution de la bataille dans la notion de campagne, et le passage du tactique à l’opérationnel ou au stratégique.

Guillaume LASCONJARIAS  
Collège de Défense de l’OTAN, Rome

**SANTE LESTI,**  
*Riti di guerra. Religione e politica nell’Europa  
della Grande Guerra,*  
Bologne, Il Mulino, 2016, 264 p.,  
ISBN 978-88-15-25804-5

Les Églises en temps de guerre totale se mobilisent de diverses manières : du pacifisme aux discours de légitimation, en passant par l’humanitaire, elles sont au même titre que les populations civiles prises à partie voire enrégimentées. Mais leur action relève essentiellement du temporel : le spirituel est moins sollicité. Aussi la consécration de la France au Sacré-Cœur en octobre 1914, puis en juin 1915, fit-elle sensation. La fille aînée, mais ingrate, de l’Église, séparée depuis 1905, opérait un rapprochement au nom d’une Union décidément sacrée, qui prétendait enrôler les cioux. Dans un contexte de ferveur renouvelée par l’effort de guerre, ces

rituels entendaient ressusciter une « France éternelle », un motif largement développé par la propagande nationale et catholique. L'appel de la France au Sacré-Cœur d'avril 1917 s'inscrit du reste dans la ligne des visions de Marguerite-Marie Alacoque (1689), non sans débats au sein de l'épiscopat et jusqu'à Rome. C'est à ces discours, ces rituels, et l'émotion qu'ils firent naître dans une France que l'on dit déchristianisée, que Sante Lesti consacre une étude dense et fouillée, tirée d'une thèse de doctorat : elle en a l'érudition pointilleuse et efficace, avec un sens de la formule bienvenu.

L'auteur s'inscrit dans une problématique double : en histoire religieuse tout d'abord, mais aussi dans l'histoire, très commémorée, du premier conflit mondial. Rappelant les réflexions de R. Darnton sur le fait qu'un historien doit savoir rendre intelligible une émotion devenue incompréhensible, ce chercheur de l'École normale supérieure de Pisa nous entraîne au milieu des foules chrétiennes, venues assister à cette consécration, véritable « rite magique » (p. 243) en faveur de la victoire. Il s'agit en effet de comprendre non seulement comment ces rituels purent advenir dans une France laïque, et qui en furent les artisans, mais également comment ils furent reçus, tant par les fidèles et l'Église (faut-il alors évoquer un « consentement » catholique ? Et quelles en furent les modalités ?), que par l'État et l'opinion publique. Certes, la réconciliation entre la France et l'Église avait discrètement commencé : la réinstauration de l'aumônerie militaire avait précédé la représentation du chef de l'État à la messe pour les funérailles du pape Pie X.

S'inscrivant dans la foulée des travaux d'A. Becker et de X. Boniface, S. Lesti a choisi un angle original pour poser la question, traditionnelle mais toujours fascinante, du sacré en temps de guerre. Car ces consécration inspirent un discours qui mêle patriotisme et religion au prisme des tensions récentes et non sans complexités. L'appel lancé par le cardinal Amette à « l'amende honorable et la consécration de la France au Sacré-Cœur », que cette cérémonie matérialise, n'est pas forcément dans la ligne du pouvoir républicain. Dans ce temps de censure, le texte du prélat, voué à la publication dans toutes les feuilles paroissiales, risque de se heurter à Anastasie : la France en guerre ne saurait être pénitente. Mais de même que Paris valut bien une messe, la mobilisation religieuse vaut bien un esprit rédempteur, et l'auteur suit avec minutie le travail des divers bureaux de presse régionaux, confrontés à ce texte qui, en paraissant menacer le dogme laïque, fragilise – ou pas – le moral des Français. C'est avec une même attention que l'auteur observe la cérémonie du 11 juin 1915, en la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre. Le rituel, dont l'apothéose réside dans cette « amende honorable », est décrypté, disséqué, analysé jusque dans ses échos paroissiaux et miraculeux (les visions de Claire Ferchaud), dans la tradition des études d'anthropologie religieuse. L'auteur aborde cette problématique complexe en partant d'un matériau classique – la presse religieuse et particulièrement diocésaine (les *Semaine religieuse*) ainsi que les archives diocésaines – et en se fondant sur une approche à la fois macrohistorique et comparatiste. Car si la France chrétienne s'affiche ici, cette consécration a des échos internationaux. Le Sacré-Cœur est mobilisé de part et d'autre du front, par l'allié italien (1917) comme par l'Allemagne (1915). Est ainsi revendiquée une « histoire croisée » (p. 29) qui s'apparente à une comparaison entre diverses situations nationales, bienvenue en ce que l'auteur a pris des pays en délicatesse avec l'Église.

Mais le cœur de la comparaison est l'Italie, portée par un élan similaire jusque dans les formules employées pour la consécration. Dans une certaine mesure, on

assiste à une translation, via les Alpes, du vœu du Sacré-Cœur au nom d'un même objectif de reconquête religieuse. En effet, en parallèle à la figure du pape de la paix, celle d'un clergé italien patriote émerge, symbolisé par le père Gemelli. Ce dernier est déjà à la manœuvre pour le rétablissement de l'aumônerie militaire. Sur le modèle du clergé français, il lance en juin 1916 le projet d'une consécration de l'armée italienne au Sacré-Cœur, une manière de rassembler, sous la bannière cordicole, les adversaires du 20 septembre 1870. Comme en France, le discours dénonce l'adversaire, la « culture moderne » et prône un rédemptorisme propre à la « restitution de l'Italie au Christ ». Le bellicisme des mots – la croisade, le bruit du canon comparé à la voix de Dieu – confirme par ailleurs l'interventionnisme, éloigné de la position pontificale (l'auteur compare d'ailleurs les discours de d'Annunzio et Gemelli). Néanmoins, le projet reçoit l'assentiment de Benoît XV – il s'inscrit, plus largement, dans la consécration des nations – et aboutit en janvier puis juin 1917.

Dans cette Europe en guerre, le Sacré-Cœur dessine une internationale alternative qui s'affiche par des millions de « petits drapeaux », véritables « talismans de la victoire » (p. 197). L'armistice du 11 novembre serait-il alors la victoire de l'esprit rédempteur ? La consécration du Sacré-Cœur, le 19 octobre 1919, va dans ce sens. Cet ouvrage riche explore, sous l'angle du culte cordicole et de ses échos en temps de guerre, les enjeux à la fois politiques, culturels et religieux des discours de rédemption comme des rituels de consécration, ainsi que les transferts possibles et, à travers cela, le lien toujours renouvelé du sacré et de la guerre.

Gilles FERRAGU  
Université Paris Ouest-Nanterre

**GUILLAUME DOIZY, PASCAL DUPUY (ÉD.),**

*La Grande Guerre des dessinateurs de presse.*

*Postures, itinéraires et engagements  
de caricaturistes en 1914-1918,*

Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen  
et du Havre, 2016, 215 p., ISBN 979-10-240-0472-3

Si, en écho à la libéralisation de l'expression publique promue par la loi de 1881, la Belle Époque a vu se multiplier d'une manière inédite les journaux satiriques illustrés et avec eux les caricaturistes et dessinateurs de presse, dont la profession s'est progressivement structurée et autonomisée, la hiérarchie des valeurs artistiques a maintenu leurs objets graphiques dans un état d'infériorité au regard du système des beaux-arts et plus particulièrement de la peinture. Or, en enrôlant les dessinateurs de presse dans l'effort, l'industrie et la culture de la Grande Guerre, les sociétés des pays belligérants – comme celles des pays neutres, quoique dans une moindre mesure, ainsi que le montrent les essais de J. Pinyol-Vidal sur la Catalogne et P. Vatin sur la Suisse – ont redéfini le rôle de ces créateurs, qu'on aurait pu analyser avec les outils de la sociologie de la légitimation culturelle. Car, tout au long du conflit, s'opèrent des déplacements de valeurs symboliques qui placent les caricaturistes et dessinateurs de presse, dans l'hétérogénéité de leurs manières graphiques, au cœur d'une culture de l'image mise au service de la propagande. En dessinant dans les journaux, en produisant aussi des cartes postales et des affiches, ils ont contribué à forger des imaginaires politiques et sociaux, à relayer des discours et à amplifier des cultures de soi ou d'autrui. Avec une diffusion plus grande que la photographie ou le cinéma, et mieux que la peinture dont la désuétude a été pour partie prononcée, le dessin de presse a servi à justifier la guerre et à représenter l'ennemi en attisant

les stéréotypes et les ressentiments, pour galvaniser le patriotisme des soldats et des civils. Au point que le dessinateur est fantasmé, par certains historiographes de la caricature (J. Grand-Carteret, R. de La Sizeranne ou H. Béraldi), comme un combattant ou un justicier menant l'offensive avec son propre arsenal – contre l'ennemi, chez les uns, contre la guerre ou le «bourrage de crâne», chez d'autres – au détriment de la figure de l'humoriste devenue trop légère pour la gravité des circonstances, réactivant la vieille croyance en la satire comme arme.

Après une introduction des deux directeurs de l'ouvrage, Pascal Dupuy et Guillaume Doizy, traçant à grandes lignes quelques-uns des enjeux du sujet, le volume rassemble une série d'approches monographiques de dessinateurs ou de journaux. En l'espèce, on saluera plus particulièrement les portraits du Hollandais Louis Raemaekers en «dessinateur neutre» dont l'œuvre connut une diffusion internationale dans les pays alliés contre l'Allemagne, de Frans Masereel en expressionniste du journal et de Lucien Laforge, dont M. Dixmier montre combien il est regrettable que son œuvre graphique toujours méconnue, d'une poésie noire (comme on parle d'humour noir), n'ait pas encore bénéficié d'une grande monographie. Les éclairages apportés sur quelques périodiques illustrés sont également précieux : les *Kriegsflugblätter* de la *Liller Kriegszeitung*, produites à Lille sur les presses réquisitionnées de l'imprimerie de *L'Écho du Nord*, où les illustrations de Karl Arnold ont servi à distraire les troupes allemandes ; *La Feuille* de Genève qui accueillit les compositions violentes de Masereel ; les titres barcelonais tels *La Campana de Gracia*, *L'Esquella de la Torratxa* ou *Iberia*. Si la contribution sur Jean-Louis Forain s'inscrit dans la suite des travaux antérieurs de C. Coutin pour en proposer une nouvelle synthèse, l'étude de L. Bihl convoque les dessins de guerre de Willette en posant des questions stimulantes sur le pouvoir de l'outrance, l'exacerbation de l'hyperbole et l'efficacité de la violence graphique en temps de guerre.

Dans cet esprit d'élargissement du sujet, les contributions recueillies invitent souvent à ouvrir des perspectives transversales montrant l'ampleur et la richesse de ce champ d'étude : le rapport des dessinateurs de presse aux supports parallèles ou complémentaires que furent l'affiche, la carte postale, l'assiette satirique, les éphémères imprimés, la constitution d'une catégorie critique sous l'appellation récurrente d'«œuvre de guerre», la place des dessins dans les expositions de productions d'artistes mobilisés ou de soldats, l'agentivité des divers régimes graphiques enrôlés dans le conflit, les usages sociaux des images satiriques, la circulation internationale des stéréotypes et leur relativité, la multiplicité des pratiques des dessinateurs confrontant notamment le dessin de presse et le camouflage ou les croquis rapportés des missions aux armées par certains d'entre eux. Si elles avaient été privilégiées, ces approches auraient contourné les écueils d'une construction un peu trop systématique du livre par monographies juxtaposées, à l'issue de la lecture desquelles on ne peut que regretter des manques autour de tel dessinateur (Hermann-Paul, Bernard Naudin, Paul Iribe, H. P. Gassier, Joseph Sirat) ou de tel périodique (*Le Rire rouge*, *La Baïonnette*, *Le Mot*, *Le Canard Enchaîné*), que les contributeurs ne pouvaient toutefois qu'incidemment mentionner. De tels questionnements auraient ainsi permis de comprendre les apports de ce volume à la notion de «culture de guerre», à laquelle souscrivent ses directeurs et certains de ses contributeurs, qui ne sont pas sans savoir que depuis trente ans ce concept a connu une plasticité manifeste, comme l'avait éclairé une mise au point historiographique de N. Offenstadt en 2004, sur laquelle il serait temps de faire retour.

Reste que, sur un sujet où les travaux sont encore trop peu nombreux dans la vague éditoriale du centenaire de la Grande Guerre, cet ouvrage utile et bienvenu est d'un beau format, sobrement mis en page, faisant une belle place aux illustrations en noir et blanc, en couleurs et souvent en pleine page, dans une jeune collection opportunément intitulée « Charivari », dont on peut espérer qu'elle comble une lacune dans la valorisation des recherches scientifiques consacrées à l'image satirique.

Bertrand TILLIER  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**FABRICE MONNIER,**  
*1916 en Mésopotamie. Moyen-Orient,  
naissance du chaos,*  
Paris, CNRS Éditions, 2016, 335 p.,  
ISBN 978-2-271-09268-7

Les livres sur la Première Guerre mondiale en Orient demeurent relativement rares. Cet état de la recherche souligne comment, dans la mémoire et dans les représentations, de nombreux espaces ont été oubliés ou marginalisés.

Des facteurs multiples jouent, parmi lesquels la complexité des situations de terrain ou encore les exigences linguistiques requises pour contextualiser les événements analysés. Aussi, l'ouvrage de Fabrice Monnier est le bienvenu pour donner un éclairage nouveau sur les provinces irakiennes d'un empire ottoman finissant. Suivant une trame chronologique, l'auteur tente de comprendre l'échec britannique à Kut al-Amara, siège qui se solde par une des plus importantes défaites en dehors des territoires européens. Après la Russie en 1905, la Grande-Bretagne devait connaître le désaveu. Dix chapitres ponctuent la lecture. Ils sont de deux ordres : soit ils se focalisent sur une séquence, le plus souvent définie par des événements guerriers, soit ils reviennent sur un terrain géographique dans lequel les acteurs et les situations font sens pour comprendre l'Irak. Les trois premiers posent le décor de la lutte. En précisant les conceptions européennes sur l'Irak, l'auteur montre comment cet endroit suscite des convoitises et des représentations négatives. Il rappelle le début de la guerre d'Orient par le débarquement de Bassora, dont le succès tient à la faible résistance de l'adversaire bien plus qu'à la préparation méthodique de l'opération. Les trois chapitres suivants précisent les modalités d'une « marche vers Bagdad », qui achoppe à proximité du site de Ctésiphon. L'auteur nous amène avec brio dans les turpitudes du commandement militaire britannique, rappelant la responsabilité du général Nixon souvent masquée par les erreurs de Townshend, en charge de l'offensive sur Bagdad. De même, il précise comment la Perse se retrouve entraînée dans les combats avec l'intervention des forces allemandes qui contraignent Britanniques et Russes à être présents. Deux derniers temps ponctuent l'analyse : le siège et ses lendemains. La description du siège évoque les conditions physiques du combat et rappelle au lecteur comment il faut restituer les éléments paysagers pour saisir l'âpreté d'une lutte. Le déclin et la chute de la position sont alors parfaitement compréhensibles, entre maladies, difficulté à desserrer l'étau et résistance de l'adversaire. On notera ici le passage sur les approvisionnements aériens des forces encerclées, une première dans l'histoire et surtout un exemple du poids de l'aviation au tournant de 1916. Une fois la position prise, le lecteur est entraîné dans l'errance carcérale de Townshend et de ses hommes qui souligne les faiblesses de l'empire ottoman sur la question des prisonniers : peu d'infrastructures sont prévues ce qui augmente d'autant le nombre de morts. Pour finir, mémoire et histoire

se rejoignent dans l'examen de la commission d'enquête britannique réunie au lendemain de la guerre.

Ce livre tient une place dans l'histoire militaire du premier conflit mondial et dans l'histoire coloniale en soulignant les circulations indiennes internes, les jeux de représentations qui animent ses acteurs. Le sous-titre ou le titre aurait donc pu faire une mention plus précise de l'angle de vue adopté. La Mésopotamie britannique prend forme effectivement en 1916 dans le chaos guerrier. En revanche, il est plus difficile de suivre le fil introduit entre la notion de Moyen-Orient et la bataille de Kut al-Amara. Certes cette dernière résulte d'un intérêt britannique envers cette région du monde pour des raisons géostratégiques mais, au-delà de ce constat, le lien est difficile à établir. Quant à l'anarchie régnant au lendemain de la guerre, elle découle semble-t-il des politisations multiples et conflictuelles précédant la guerre et reconfigurées par les nouveaux développements de terrains. Ici, le point manquant porte sur les sources et l'angle d'approche. Aucun texte en arabe ne fait l'objet d'une analyse. Le problème tient à ce que l'historiographie de cette question est en fort renouvellement depuis les travaux pionniers de P.-J. Luizard dans les années 1990. Le dernier *opus* d'E. Rogan pose les jalons des dimensions autochtones du conflit. En ne mobilisant pas – et en l'ignorant – la vaste littérature mémorielle propre à la guerre irakienne, l'auteur ne peut pas toujours mettre en évidence le poids de représentation et les dynamiques sociales à l'œuvre. Quelques tournures sur la religion et le panislamisme auraient été évitées. Aussi, il faudra conserver de ce livre une tentative originale d'apporter une lecture militaire sur le conflit, bien plus qu'une entreprise de rénovation des questions propres au Moyen-Orient. Plus que jamais, il faut s'efforcer de prendre en considération les deux points de vue – de l'Occident et de l'Orient – pour tenter de comprendre de telles situations afin d'éviter les écueils d'une analyse faiblement décentrée.

Matthieu REY  
Collège de France

**JOHN SLIGHT,**

*The British Empire and the Hajj, 1865-1956*,  
Cambridge, Harvard University Press, 2015, 440 p.,  
ISBN 978-0-674-50478-3

John Slight, *research fellow* à l'université de Cambridge, nous livre une analyse très complète de l'organisation du pèlerinage à La Mecque (*hajj*) dans l'empire britannique entre 1865 et 1956. Pre-

mière «puissance musulmane» parmi les nations coloniales, la Grande-Bretagne a dû en effet s'occuper du déplacement et du séjour à La Mecque de pèlerins originaires de territoires aussi divers que la Sierra Leone, le Somaliland, la Transjordanie, le Qatar ou encore le sultanat de Brunei. Dans cet ensemble composite, certains territoires concentrent l'attention des autorités coloniales en raison du poids numérique de leurs pèlerins : le Nigeria et le Soudan pour l'Afrique, l'Inde et la fédération malaise pour l'Asie. C'est bien tout l'intérêt de cet ouvrage d'élargir un champ d'étude jusqu'ici surtout centré sur le *hajj* asiatique (S. Mishra, *Pilgrimage, Politics and Pestilence*, New Dehli 2011 ; E. Tagliacozzo, *The Longest Journey*, Oxford 2013). Outre les archives britanniques et indiennes (Hyderabad, Bombay, New Delhi), l'auteur a en effet mobilisé un vaste corpus d'archives conservées à Singapour et Kuala Lumpur, dans les archives du Soudan de l'université de Durham ou encore dans celles du Middle East Centre et de la Rhodes House

Library d'Oxford. Pour la première fois, le lecteur est à même de comparer les organisations mises en place à l'échelle des grandes provinces de l'empire et leurs relations souvent complexes avec le pouvoir central. J. Slight n'oublie pas non plus les archives du Foreign Office qu'il utilise abondamment quand il évoque le travail de coordination accompli par les consuls britanniques de Djeddah. L'ouvrage s'organise autour de grandes périodes considérées comme autant d'étapes dans l'ingérence britannique dans les affaires du *hajj*: les ères victorienne et édouardienne, la Grande Guerre et enfin l'entre-deux-guerres qui voit se succéder au Hedjaz les royaumes hachémite et saoudien. Un épilogue de treize pages revient enfin sur l'expérience de la Seconde Guerre mondiale, l'épisode de la guerre de Suez et la décolonisation.

Pour J. Slight, c'est la grande épidémie de choléra de 1865 qui constitue le point de départ de l'intérêt croissant que les Britanniques portent au pèlerinage à La Mecque. Partant du principe que cette question a déjà été largement traitée par l'historiographie, l'auteur tend toutefois à relativiser l'importance du facteur sanitaire dans le *hajj*, y compris dans son abondante bibliographie dont on pourra regretter qu'elle n'ait pas été davantage mise en valeur. Il est par ailleurs surprenant que la question des épidémies asiatiques – la fièvre jaune, la peste, le choléra dont le pèlerinage fut l'un des foyers majeurs de diffusion – ne soit traitée que comme un problème interne à l'empire britannique, alors qu'elle a mobilisé l'attention de l'ensemble des États européens et contribué, à travers le jeu des conférences sanitaires, à jeter les bases d'un nouvel ordre sanitaire international (S. Chiffolleau, *Genèse de la santé publique internationale*, Rennes 2012). Entre la décennie 1860 et la fin des années 1890, la France et l'Angleterre se livrent en effet, sur fond de relance du processus colonial, à une âpre bataille scientifique et politique autour de l'analyse de la contagiosité du choléra et de ses conséquences commerciales, à commencer par le rétablissement des quarantaines. Une analyse comparée avec le pèlerinage français aurait certainement été ici la bienvenue, notamment au regard de l'enjeu géopolitique que constitue la maîtrise du canal de Suez.

Mais, comme l'auteur le reconnaît lui-même, l'originalité de son ouvrage tient surtout à l'analyse des défis d'ordre administratif qui ont poussé les Britanniques à s'investir de manière croissante dans les affaires du *hajj*: en tout premier lieu le problème – récurrent dans les archives – des pèlerins indigents, partis sans ressources accomplir leur pèlerinage. Leur présence au Hedjaz constitue un démenti permanent des efforts entrepris par les autorités consulaires et coloniales pour faciliter à leurs sujets le voyage et le séjour aux lieux saints. L'examen approfondi de cette question permet à l'auteur de repenser la périodisation du *hajj* britannique autour de la date charnière de 1912 lorsque, en pleine poussée du panislamisme sur fond de défaites militaires ottomanes, le *government of India* abandonne le principe du laisser-faire pour financer directement le rapatriement de ces indigents dont le spectacle, pense-t-on alors, est de nature à porter atteinte au prestige du Raj. Une autre dimension majeure de cette organisation est le rôle déterminant joué par les intermédiaires, indiens, malais ou nigériens, dans la gestion de l'information et la chaîne des décisions. Sans ces élites musulmanes, pourtant dépourvues de tout pouvoir politique effectif, l'implication britannique dans le *hajj* aurait tout simplement été impossible, ne serait-ce que parce que les lieux saints de l'islam sont interdits aux non-musulmans. À la lumière de ces éléments, l'auteur s'attache ainsi à identifier les marges de manœuvre (*agency*) de ces intermédiaires musulmans en contexte colonial.

Enfin, si la période 1914-1939 tient une place prépondérante dans cet ouvrage, c'est qu'elle constitue l'apogée de l'influence britannique dans la péninsule Arabique. Cette période voit alors la montée en puissance du *hajj* des provinces périphériques de l'empire comme la Malaisie ou le Nigeria. Plus que jamais, les frontières coloniales se brouillent : Malais et Indonésiens voyagent sur les mêmes navires au départ de Singapour tandis que les pèlerins du Nigeria et de l'AOF empruntent les mêmes itinéraires terrestres et courent, à chaque pèlerinage, le danger d'être réduits en esclavage. Or, si J. Slight est le premier à rappeler que les frontières de l'empire britannique ne furent jamais « hermétiquement closes » (p. 7), on cherchera en vain dans cet ouvrage la mise en valeur des dynamiques inter-impériales qui ont accompagné le développement du *hajj* en tant que phénomène transnational. En termes d'organisation, cette dynamique a souvent été coopérative, comme l'illustrent la circulation des pratiques entre les consulats européens de Djeddah ou encore les conférences régionales mises en œuvre pour régler la question des itinéraires au Proche-Orient comme en Afrique orientale. Elle fut aussi alimentée par les logiques concurrentielles, que l'on songe aux luttes d'influence franco-britanniques au Hedjaz pendant la Grande Guerre ou encore à l'irruption, vingt ans plus tard, du nouveau challenger que constitue l'Italie fasciste. Dans une publication ultérieure, J. Slight ne manque pas d'ailleurs de souligner les vertus de l'approche comparée appliquée à l'histoire contemporaine du *hajj*.

Très complet et abondamment informé, *The British Empire and the Hajj* nous permet ainsi de mieux comprendre quels furent les enjeux politiques de l'organisation du pèlerinage à La Mecque à l'intérieur d'un ensemble aussi composite que l'empire britannique.

LUC CHANTRE

Chaire Dialogue des cultures – université Paris 1

**EILEEN KANE,**

*Russian Hajj. Empire and the Pilgrimage to Mecca*,  
Ithaca, Cornell University Press, 2015, 241 p.,  
ISBN 978-0-8014-5423-3

Dans cet ouvrage, l'historienne américaine Eileen Kane (Connecticut College) retrace l'histoire contemporaine du pèlerinage à La Mecque (*hajj*) des sujets musulmans de l'Empire russe, de la conquête du Caucase, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, aux premières années du régime soviétique. Comme l'auteure le précise dans sa préface, cet ouvrage est le fruit d'une découverte accidentelle. Partie à Moscou pour travailler sur le pèlerinage orthodoxe à Jérusalem, E. Kane a découvert par hasard, au sein des archives de la politique étrangère de l'empire russe (AVPRI), des fonds aussi riches qu'inexploités sur le *hajj* russe. La thèse centrale de cet ouvrage repose sur l'idée que la Russie, loin d'isoler les musulmans de son empire de leurs coreligionnaires (R. Crews, *For Prophet and Tsar*, Cambridge 2006), a mis le *hajj* au service d'un double projet d'intégration et d'expansion impériales.

Pendant les guerres du Caucase, le tsar Alexandre I<sup>er</sup> avait pourtant souhaité dans un premier temps sécuriser cette zone en interdisant les circulations transfrontalières. Au regard des pratiques de migrations très anciennes, l'interdiction se révéla cependant inutile, ne serait-ce que parce que la Russie avait déjà conclu des traités avec ses voisins ottomans et perses autorisant les pèlerins des deux empires à traverser son territoire pour rejoindre Istanbul et Damas. Ainsi, dès la décennie

1840, la Russie fait le choix de patronner le *hajj*, au même titre que le pèlerinage orthodoxe de Jérusalem. Une telle politique devait néanmoins rester officieuse pour ne pas attirer les critiques du clergé orthodoxe dont le tsar est le protecteur. Cette diplomatie religieuse permet dès lors à la Russie de développer son influence dans la province stratégique de Syrie, concurrençant les projets français et britanniques dans la région.

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la massification du *hajj*, conséquence du développement du rail et de la vapeur, inspire à la Russie le projet de cartographier les différentes routes du *hajj* pour mieux canaliser les flux pèlerins à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. Cet éclairage par le *hajj* permet à l'auteur de promouvoir une conception flexible de l'espace impérial russe, privilégiant les logiques de circulation sur celles de consolidation des frontières. Dans cette projection de l'empire, les réseaux diplomatiques jouent un rôle déterminant, à commencer par les différents ambassadeurs d'Istanbul Ignat'ev puis Nelidov qui n'usent de la menace panislamique que pour mieux encourager le gouvernement du tsar à s'impliquer de manière croissante dans le *hajj*. Créé en 1891, le consulat russe de Djeddah se voit assigner une tâche centrale en matière d'identification des itinéraires et des réseaux pèlerins. Consuls, médecins sanitaires et autres officiers musulmans mettent ainsi en lumière les connexions existant entre l'Asie centrale – notamment la province du Turkestan et le protectorat de Boukhara – et le Hedjaz. Le lecteur ne peut ici que regretter la destruction des archives de ce consulat suite aux combats de la Première Guerre mondiale, archives qui auraient sans doute permis de mieux appréhender l'organisation de l'importante communauté boukhariote du Hedjaz à travers ses réseaux marchands et pèlerins, dans l'esprit des travaux d'histoire sociale conduits récemment sur la communauté hadramite de Djeddah (P. Pétriat, *Le négoce des lieux saints*, Paris 2016). E. Kane souligne au passage l'enjeu économique et politique que constituent les inventaires des pèlerins décédés, lesquels représentent une source de financement importante du *hajj* ottoman tandis que les consuls européens y voient un élément d'affirmation de leur pouvoir de protection, particulièrement prisé par les marchands de la région, qu'ils soient chrétiens ou musulmans, sujets des empires européens ou de la Porte.

Au tournant du siècle, l'objectif affiché par les Russes est désormais de créer une route impériale du pèlerinage, à l'instar de la caravane ottomane de Damas, mais également d'instaurer un monopole d'État sur le transport des pèlerins. Des trois grandes routes du *hajj* d'Asie centrale – celle du Caucase, celle d'Afghanistan et celle de la mer Noire – c'est la dernière qui retient l'attention du gouvernement. Celui-ci y voit le moyen de développer l'activité des ports d'Odessa et de Sébastopol. Il s'agit désormais moins de contraindre que d'encourager, par une politique commerciale attractive, les pèlerins à emprunter les moyens de transport subventionnés par l'Empire, que ce soient les compagnies maritimes créées après la guerre de Crimée ou les nouveaux réseaux ferrés, à l'instar de la liaison Tachkent-Orenburg-Odessa inaugurée en 1906. L'enjeu est ici tant économique que stratégique puisqu'on espère, en pleine période de Grand Jeu, détourner les flux du Turkestan du port de Bombay. Cette dernière dimension aurait d'ailleurs mérité un chapitre entier et permis ainsi de souligner les similitudes de ce modèle russe avec celui mis en œuvre au même moment par les Britanniques en Inde : diffusion de la puissance par le *hajj*, priorité donnée à la route maritime, soutien discret de l'administration coloniale au *hajj* sous couvert de respect de la liberté religieuse (J. Slight, *The British Empire and the Hajj*,

Cambridge 2015). Car le *hajj* russe a eu lui aussi son Thomas Cook en la personne du notable du Turkestan Saïd Gani Saïdazimbaev, à qui Stolypine confia l'organisation du pèlerinage de 1908 en tant que « directeur du pèlerinage ». L'initiative se révéla un véritable fiasco tant en raison de son improvisation que des déplorables conditions de séjour des pèlerins à Odessa.

Il incombera paradoxalement aux Soviétiques de parfaire ce projet. Car si l'islam n'a officiellement plus droit de cité en Russie soviétique, les autorités ne manquent pas d'encourager le *hajj* des pèlerins étrangers dans lequel elles voient un moyen de financer l'effort de planification comme de diffuser la révolution en Asie. L'histoire du pèlerinage peut alors être considérée comme le pendant asiatique des voyages organisés à destination des journalistes et intellectuels occidentaux. Une campagne officieuse est lancée dès 1926, laquelle, en mobilisant les meilleurs navires de la compagnie Sovtorgflot, n'est pas sans rappeler les pratiques antérieures. Une ligne directe Odessa-Djeddah est ainsi mise en service en 1928 mais les conditions de voyage laissent toujours autant à désirer. Selon E. Kane, la Grande Dépression mit fin à cette expérience insolite, définitivement condamnée par les purges stalinienne qui auraient éliminé les derniers promoteurs d'un *hajj* d'État. La conclusion semble ici un peu rapide : les archives du Foreign Office nous révèlent en effet des velléités, de la part des Soviétiques, de mettre en place dès 1944 des pèlerinages de propagande conçus comme le moyen de s'attirer les sympathies des musulmans. Ces initiatives n'en furent pas moins sporadiques et ne doivent pas cacher, comme le rappelle précisément cet ouvrage, que les pèlerinages d'empire ont connu leur apogée dans l'entre-deux-guerres. Ce qui ne veut pas dire que ces pratiques n'aient pas laissé leur empreinte dans l'organisation la plus contemporaine du *hajj*, à en juger par le soutien officiel récemment apporté par Vladimir Poutine aux pèlerins russes.

Par la mise en valeur de nouvelles sources ainsi que ses qualités d'écriture et d'analyse, l'ouvrage d'E. Kane constitue une contribution majeure à une histoire globale du pèlerinage à La Mecque en cours d'élaboration.

LUC CHANTRE

Chaire Dialogue des cultures – université Paris 1

**PHILIPPE PÉTRIAI,**

*Le négoce des lieux saints. Négociants  
hadramis de Djedda, 1850-1950,*

Paris, Publications de la Sorbonne, 2016, 444 p.,  
ISBN 978-2-85944-936-0

Il est peu fréquent dans la littérature académique d'aborder les côtes de l'Arabie pour en visiter les villes et les ports. C'est à une plongée dans le cœur de Djedda, en compagnie des marchands de la ville originaires de l'Hadramaout, que nous invite Philippe Pétriat. Les négociants hadramis de Djeddah animent en effet, du milieu du XIX<sup>e</sup> au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, un réseau marchand qui embrasse l'océan Indien et la mer Rouge, et ils témoignent de la résilience de réseaux commerciaux non européens à l'heure où ceux-ci semblent s'imposer partout. Pour mettre au jour ces réseaux, P. Pétriat fait le choix d'une histoire des familles d'origine hadramite en les observant à plusieurs échelles, celle de la ville elle-même, celle de la région de la mer Rouge, celle de l'espace ottoman jusqu'à la chute de l'empire, et enfin celle plus lointaine des connexions internationales, notamment en Asie. En s'appuyant sur des sources variées, tant européennes qu'ottomanes et arabes (en particulier les archives privées de certaines des familles étudiées), l'auteur donne une contribution

précieuse à l'histoire économique et sociale de la région et vient compléter la connaissance des marchands hadramis au destin international, déjà révélée par les travaux de U. Freitag et de E. Ho. Une fois familiarisé avec leurs patronymes, le lecteur peut suivre quelques-unes de ces familles de négociants au fil de six chapitres qui croisent approche thématique et progression chronologique.

Le premier chapitre permet de faire connaissance avec la ville, ses négociants et son activité commerciale en 1850, au moment où la province du Hedjaz est reprise en main par l'empire ottoman après la parenthèse wahhabite puis égyptienne. Placée sur le trajet entre l'océan Indien et la Méditerranée, port d'arrivée des pèlerins de La Mecque, Djedda est une escale active sur les bords de la mer Rouge, une ville cosmopolite et une place commerciale en pleine ascension. Les marchandises qui y arrivent viennent d'aussi loin que l'Indonésie, elles sont particulièrement nombreuses depuis l'Inde : sucre, bois, épices, café, cotons et indiennes transitent en grande quantité par les entrepôts de Djedda d'où ils sont exportés ; certaines marchandises essaient vers l'Afrique, notamment en Égypte, d'autres débouchent sur la Méditerranée. Quant aux pèlerins, dont le transport est alors associé à celui des marchandises, ils empruntent les mêmes grands voiliers pour un long voyage dépendant des vents de mousson. Le commerce des esclaves, en dépit de la politique abolitionniste menée par la Grande-Bretagne, y demeure actif. Le dynamisme du port de Djedda, qui enregistre sur une décennie (1854-1864) une augmentation continue du volume des marchandises échangées, y attire des maisons de commerces étrangères, d'abord grecques, placées sous protection consulaire, puis européennes.

Le Hedjaz témoigne toutefois d'un certain particularisme lié à la présence des lieux saints musulmans. Bien que la province soit désormais gouvernée par un *vali* (gouverneur) ottoman, le chérif, descendant du prophète en charge de la protection des lieux saints, y conserve un pouvoir religieux mais aussi politique qui s'oppose souvent à celui du *vali*. La réintégration de la province dans le giron ottoman n'est d'ailleurs pas allée de soi, comme en témoigne la révolte de 1855 contre la perspective d'une loi ottomane abolissant la traite des esclaves. Adoptée deux ans plus tard, cette loi n'a finalement pas concerné le Hedjaz. Mais c'est surtout l'attentat de 1858, au cours duquel, à la suite d'une maladresse du vice-consul britannique, plusieurs Européens résidant à Djedda sont assassinés, qui permet de mettre au jour la complexité des acteurs urbains en présence et surtout la puissance et l'entregent des marchands hadramis qui y ont joué un rôle central. La minutieuse analyse de l'épisode conduite par P. Pétriat permet en effet de mesurer la « polysémie » d'une bouffée de violence orchestrée par une « clique » de marchands hadramis plus préoccupés par la concurrence commerciale des Européens qu'animés de motivations religieuses. Vingt ans plus tard, lorsqu'est inauguré le canal de Suez (1869), les marchands hadramis se sont adaptés à un système économique toujours plus mondialisé. Ils se sont convertis à la navigation à vapeur, dont le développement a entraîné une augmentation importante du nombre de pèlerins, et ils conservent un rôle essentiel d'intermédiaires commerciaux des marchands indiens. Si l'ouverture du canal a fait chuter les exportations, le commerce de Djedda continue de croître jusqu'aux années 1880 ; le commerce des esclaves prospère en raison de l'exception hedjazie et la navigation à voile sur la mer Rouge demeure dynamique bien que difficile à quantifier. Aussi les négociants hadramis de Djedda bénéficient-ils d'un capital social et économique qui leur permet de s'intégrer au cadre ottoman réformé : ils participent activement à la gestion de la ville (un conseil municipal est institué dès 1873) et font bâtir de splendides demeures. C'est d'ailleurs sur les investissements immobiliers, le

commerce par navire à voile et la captation des flux du pèlerinage en hausse constante que se replient les négociants de Djedda lors de la crise des années 1880-1890. Les Hadramis se sont remarquablement adaptés aux remous qui ont secoué la province du Hedjaz dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, précisément grâce à la solidité de leurs réseaux internationaux qui leur ont permis de maintenir, y compris par l'exil temporaire, leur statut et leurs activités marchandes durant cette période agitée et en dépit de la guerre, de l'établissement des frontières et de la succession des pouvoirs.

Les familles de négociants sont ensuite étudiées dans l'espace plus intime du fonctionnement familial. À travers une série d'analyses particulièrement fines, privilégiant les archives privées, l'auteur rend compte de la façon dont elles se structurent dans un espace qui embrasse l'ensemble de la mer Rouge, avec un autre point d'ancrage important au Caire où se maintiennent avec l'Hadramaout des liens, notamment spirituels, par le biais des *sayyids* (descendants du prophète). Les stratégies matrimoniales s'opèrent dans le cercle de la famille même, dans celui de la communauté hadramie et enfin dans celui, plus large, des grands négociants de Djedda afin de consolider les alliances commerciales. En sortant du strict cadre familial, on peut aussi repérer les solidarités qui unissent les négociants hadramis à leurs alliés et partenaires, parmi lesquels se trouvent des esclaves affranchis, dont certains ont connu une carrière marchande exemplaire. Les familles étudiées se sont maintenues au cœur de la société djeddawie durant toute la période. Leurs activités ont toutefois évolué. Selon une règle repérée aussi ailleurs, les maisons marchandes déclinent souvent au bout de trois générations, notamment en raison de la fragmentation des patrimoines et en dépit d'un usage habile des *waqfs* et de l'association précoce des fils aux affaires du père. Ces entreprises ne disparaissent pas pour autant mais se reconfigurent, ajoutant à la maison marchande d'origine (celle fondée par le père, qui demeure une figure tutélaire) des établissements annexes nés de l'activité des générations suivantes, des lignages plus éloignés ou des associés extérieurs. Le dernier chapitre accompagne enfin ces négociants hadramis dans « le temps saoudien ». Confrontés à un nouveau changement de régime, ils savent s'adapter, comme avant et de la même manière : en s'appuyant sur leurs réseaux et leur puissance financière. Certes les activités commerciales se rétractent, avec la crise des années 1930 puis la guerre, notamment dans leurs dimensions liées à l'Océan Indien. Mais les négociants hadramis jouent plus que jamais le rôle de banquiers auprès du pouvoir, à une époque où celui-ci ne bénéficie pas encore des revenus colossaux du pétrole. Lorsque ceux-ci commencent à inonder le royaume, dans les années 1940-1950, de nouvelles vagues de migrants hadramis arrivent dans cet eldorado. Mais ces nouvelles générations se font plutôt entrepreneurs, comme la famille Ben Laden, en profitant toutefois des réseaux hadramis en place, désormais moins soudés et cohérents, mais qui continuent d'être opérants.

Ce livre savant et minutieux est un apport incontournable à la connaissance de la région. Si on l'aborde par le groupe étroit des marchands hadramis, ceux-ci permettent de saisir les multiples connexions qui les lient, eux et le Hedjaz, à un univers beaucoup plus vaste, et ils ouvrent sur une histoire économique et sociale qui enrichit une historiographie de la région jusqu'alors attachée aux seules dimensions politiques. Un constant souci comparatiste permet d'ailleurs d'éviter que cette analyse d'un groupe restreint dans une ville portuaire modeste apparaisse comme trop particulière.

**GUILLAUME LACHENAL,**

*Le médecin qui voulut être roi.*

*Sur les traces d'une utopie coloniale,*

Paris, Seuil, 2017, 353 p., ISBN 978-2-02-114256-3

En 2010, Guillaume Lachenal publiait dans les *Annales HSS* un article déjà intitulé «Le médecin qui voulut être roi», premier travail sur le gouvernement d'une région entière du Cameroun, le Haut-Nyong, dans laquelle entre 1939 et 1944 des médecins français, qui se firent aussi administrateurs, cherchèrent à organiser la gestion du territoire et des populations selon un programme élaboré pour mieux pouvoir imposer leurs vues. L'article s'intéressait notamment au décalage entre le programme et sa réalisation. G. Lachenal faisait de cette expérience le point de départ d'une réflexion sur l'hubris coloniale et son corollaire, la «bêtise» coloniale. En 2017, *Le médecin qui voulut être roi* reprend en partie ces thématiques, dans le cadre d'une enquête centrée sur le médecin colonial Jean-Joseph David, le «roi» du Haut-Nyong. Selon une pratique déjà employée dans son livre sur la Lomidine, *Le médicament qui devait sauver l'Afrique* (Paris 2014) de la maladie du sommeil, G. Lachenal fait de la manière dont il recueille les informations écrites et orales des éléments à part entière d'une narration relevant autant de la biographie d'un personnage historique que du journal du chercheur, avec ses doutes, ses déceptions mais aussi ses découvertes qui permettent de ressentir une «vraie émotion de chercheur» (p. 152). Cette manière de procéder permet de ménager une place aux rencontres, avortées ou approfondies, avec les informateurs sur les différents terrains et laisse également voir la chronologie étirée de la collecte, depuis le temps des premières recherches (2002) jusqu'à 2015, ainsi que le rôle du hasard, de la chance ou de la malchance (l'incendie des archives de la préfecture d'Abong-Mbang lors des émeutes de 2007), dans la découverte de fonds – tel celui que lui laisse l'historien camerounais Wang Sonné, décédé en 2002 – ou de bribes de renseignements. De ces bribes, on ne sait parfois que faire dans l'écriture d'un récit linéaire, mais G. Lachenal les conserve afin de rendre compte de l'aspect «kaléidoscopique et fragmentaire» (p. 250) de toute approche biographique ainsi que des différentes dimensions qui coexistent dans toute vie. Le récit lui-même s'affranchit d'une chronologie linéaire et se présente en trois temps.

Le premier est celui du Cameroun, où débarque J.-J. David en octobre 1939. Secondé par cinq autres médecins, il prend le commandement de la «région médicale du Haut-Nyong» avec les pleins pouvoirs. La région, sous administration allemande au début du XX<sup>e</sup> siècle, est marquée par l'exploitation du caoutchouc au moyen du travail forcé, dont une des conséquences est l'extension en quelques années de la maladie du sommeil. Dans un territoire devenu français sous mandat de la SDN en 1919, il devient capital de représenter la mission civilisatrice, qui passe par l'effort sanitaire. En s'appuyant sur les travaux et infrastructures allemands, les Français lancent notamment un vaste programme de lutte contre la trypanosomiase: la mission Jamot (1926-1931), transformée en un Service de prophylaxie de la maladie du sommeil aux attributions et aux budgets plus réduits au moment où l'épidémie semble sous contrôle. Elle repart pourtant dans la deuxième moitié de la décennie. C'est dans ce contexte qu'est créée la «région médicale» en 1939, accomplissement d'un rêve propre à la profession médicale européenne: faire des impératifs de la santé publique le moteur d'une réforme complète des lois, du gouvernement, de l'économie. Le docteur David hérite ainsi d'un territoire qui, identifié à un foyer épidémique, se structure également comme un «archipel de camps» dont le centre est Ayos, lieu de ségrégation, d'incarcération, d'expérimentation, de soins, un dispositif «biopolitique» par excellence (p. 36), choisi en 1912 du temps de

l'administration allemande par le Dr Kuhn pour ségréger les malades suivant l'approche préconisée par Robert Koch en Ouganda. Comme dans le reste de l'Afrique à partir des années 1920, la priorité de l'action coloniale est le relèvement démographique.

Dans le cadre de l'administration médicale qui vise à donner aux médecins le pouvoir le plus large possible, J.-J. David conçoit donc un plan d'action. Plusieurs chantiers sont ouverts, d'abord en direction de l'enfance : prise en charge de la maternité ; politique scolaire au sens large ; sport. L'autre partie du plan concerne la protection de l'adulte. Il s'agit de mettre en valeur la région afin d'augmenter le degré de santé et de bien-être. Cela devait passer par des cultures nouvelles (cacao, soja) et la réorganisation des espaces de vie. L'action médicale proprement dite apparaît presque secondaire mais la lutte contre la maladie du sommeil et la peste se poursuit, complétée par des mesures contre la syphilis. La région médicale est un essai de gouvernement scientifique « au sens où des techniciens dirigent mais surtout au sens où le gouvernement lui-même est une expérience » (p. 79). Il s'agit aussi de « relever » la population tout en décrivant ce processus et de tester l'intérêt de l'administration en tant que méthode de santé publique. Jusqu'à quel point l'expérience du Haut-Nyong est-elle exceptionnelle ? Les années 1930 constituent la grande époque des essais de médecine sociale, terme désignant une nébuleuse d'approches qui partagent la conviction que l'amélioration de la santé des populations ne peut se faire qu'en agissant sur les conditions de vie. Dans l'entre-deux-guerres, cette discipline est promue à l'échelle internationale par un groupe d'experts qui circulent entre les continents et les empires coloniaux. L'hygiène rurale, c'est la nouveauté, se retrouve au centre des discussions et fait l'objet de plusieurs projets pilotes. Les empires coloniaux européens prennent part à ce tournant expérimental et ruraliste de la médecine sociale. Les mots d'ordre des médecins « ne sont ainsi pas coloniaux en eux-mêmes mais participent d'un projet plus général, international autant qu'impérial, où se formule une définition très moderne du développement, conçu comme une expérience grandeur nature » (p. 99). À partir de 1943, l'expérience du Haut-Nyong suscite des récits enthousiastes de réussite quantifiée par des réalisations concrètes. Pourtant, d'autres voix existent – celles de missionnaires mais aussi de médecins – qui donnent à voir une « utopie qui tourne mal » : David semble être devenu « complètement cinglé », les moyens manquent et les constats d'impuissance se multiplient. Au travers des histoires sur le docteur David se dévoile un personnage complexe, passionné, enthousiaste mais brutal, gouvernant à la chicotte. Il n'est pas possible de savoir si les efforts des médecins ont porté leurs fruits car les statistiques disparaissent des rapports après 1942. Les villages modèles n'existent nulle part. En fait, l'expérience célébrée n'a pas eu lieu. En 1940, la mise en place de la région médicale coïncide avec le basculement dans l'économie de guerre. La récolte du latex reprend, ainsi que l'exploitation du rutilé, entraînant le travail forcé des malades et le retour de la maladie du sommeil alors que son contrôle avait été la raison d'être et le mythe fondateur de la région.

La deuxième partie de l'enquête s'intéresse à ce que fut David avant d'arriver au Cameroun. On apprend ainsi qu'entre 1933 et 1938 il a été « roi » à Wallis-et-Futuna, dans le Pacifique français. La formule expérimentée par David dans le Haut-Nyong « était une tradition bien établie à Wallis où l'idée d'une colonisation par les médecins fut érigée en système » (p. 171) jusqu'après 1945. Si l'on savait qu'un docteur David avait gouverné Wallis et qu'un autre docteur David avait gouverné le Haut-Nyong, le lien entre les deux n'avait encore jamais été fait. L'auteur montre à quel point l'outre-mer français a été propice à des trajectoires « afro-pacifiques » puisque trois médecins du Haut-Nyong, David, Pape et Koch, sont passés par le Pacifique sud. À Wallis, David n'a

pas été que médecin mais aussi résident, chef des travaux, juge de paix, «roi»; il installe un nouvel hôpital, une école, développe le sport afin d'œuvrer à l'amélioration physique de l'indigène qu'il cherche également à mettre au travail (forcé) pour développer l'île. Wallis fut ainsi gouvernée «avec un fouet et un ballon de foot» (p. 256) par le «Docteur Machette» dont les grands travaux effectués par la corvée suscitérent l'inquiétude des autres autorités du territoire à partir de 1936, alors que la violence et l'autoritarisme marquaient de plus en plus le gouvernement du «roi David». Le désastre arrive lorsque la typhoïde, jusqu'alors inconnue, provoque le décès de 5% de la population, une mortalité reliée par l'évêque à la sous-alimentation qui accompagne la corvée tandis que David l'attribue au caractère «primitif» du pays. Les résultats démographiques de Wallis signalent l'échec plus que la réussite. En 1938, le docteur David, revenu en France avec les honneurs, apparaît comme un candidat idéal à l'expérience du Haut-Nyong. C'est ainsi que la petite utopie wallisienne «trouve un écho inattendu en devenant *a posteriori* une expérience de gouvernement par la médecine, porte-étendard du corps de santé colonial voire de la médecine française» (p. 281).

La troisième partie de l'enquête, beaucoup plus courte, couvre la fin de la vie professionnelle du docteur David. Après le Cameroun, il part à Alger (où il rencontre Charbonnier, jeune médecin colonial qui s'apprête à rejoindre Wallis), de là en Allemagne où il soigne les prisonniers, déportés et réfugiés. Médecin-colonel en 1947, il est nommé directeur de la santé publique de la colonie de Côte d'Ivoire, alors qu'elle devient véritablement un fondement de la politique coloniale – répondant aux vœux anciens des médecins. Envoyé à Saïgon entre 1951 et 1953, il prend sa retraite anticipée en 1955, représente une firme pharmaceutique en région parisienne et meurt en 1969.

L'enquête révèle finalement un acteur proche, par certains aspects, des «héros» coloniaux à la Conrad et qui, comme eux, raconte une histoire de la colonisation, ici dans ses aspects sanitaires. G. Lachenal le rappelle: l'histoire de la santé publique est une méditation sur l'échec et il ne s'agit pas de mesurer le degré de réussite de ces expériences, ni de repérer l'écart entre les ambitions et la réalité «mais plutôt de savoir comment le constat d'échec fonde des pratiques, des critiques» (p. 144), d'envisager la positivité de l'échec. Cette position permet de ne pas avoir à choisir de qualifier l'expérience de «version coloniale de *Surveiller et punir*» ou de «projet réussi de développement» mais de voir en elle quelque chose «de moins cohérent [...] où l'impuissance, le dépit voire le délire avaient leur place» (p. 120), une proposition d'écriture nuancée d'un phénomène complexe qu'il s'agit de comprendre.

Claire FREDI  
Université Paris-Nanterre

**GEORGE STEINMETZ (ÉD.),**  
*Sociology & Empire.*

*The Imperial Entanglements of a Discipline,*  
Durham, Duke University Press, 2013, xvi-610 p.,  
ISBN 978-0-8223-5279-2

Coordonné par l'un des chefs de file de la sociologie nord-américaine, qui a notamment contribué au renouvellement de la sociologie historique de l'État et de la colonisation, cet ouvrage s'interroge sur le rapport que la discipline a entretenu avec la forme impériale et en particulier coloniale. Il comble ainsi une lacune tant cette relation a été occultée, ou minorée, au contraire du lien indissoluble entre l'anthropologie et la colonisation, largement et précocement étudié (et critiqué). Le chapitre introductif, sous la signature de George Steinmetz, passe en revue

les grandes œuvres de la sociologie, du XIX<sup>e</sup> siècle fondateur à la Seconde Guerre mondiale, et la manière dont elles se sont positionnées (ou non) par rapport à la question de l'empire, qui les a façonnées au-delà de ce que laisse penser l'«amnésie disciplinaire» que cherche à surmonter ce gros livre. Il conclut à la nécessité de réarticuler la sociologie historique de l'État à la sociologie des empires.

Suit une première partie, traitant de cinq traditions sociologiques nationales au regard de l'expérience impériale. Si les cas de la Russie, des États-Unis, de l'Italie, de l'Allemagne et de la France s'avèrent passionnants à considérer, on s'étonne de l'absence des Pays-Bas, de la Belgique et de la Grande-Bretagne (le cas du Japon est évoqué dans une autre partie). Il n'empêche que la moisson du lecteur est riche : le chapitre sur l'Italie, qui démontre le rôle propédeutique de la sociologie libérale dans l'émergence de l'impérialisme mussolinien et souligne combien le régime fasciste a choyé la sociologie, nonobstant les dénégations ou les oublis des sociologues de l'après-guerre, celui consacré à l'Allemagne, qui met en lumière une dimension méconnue de l'œuvre de M. Weber, le chapitre qui analyse la manière dont la sociologie durkheimienne a procédé et bénéficié à la fois du cadre colonial de la III<sup>e</sup> République, mais sapé sa légitimité, sont particulièrement originaux.

La deuxième partie examine les courants contemporains de la sociologie au regard de la question impériale. M. Mann s'interroge sur les interactions entre les impérialismes militaire et économique des États-Unis. K.L. Scheppelle se penche sur l'architecture légale du nouvel impérialisme après le 11 septembre, et montre comment l'État-nation a bénéficié d'un effet d'aubaine du point de vue du renforcement de ses capacités coercitives – mais sans voir que la synergie entre la globalisation et l'État-nation est une affaire beaucoup plus ancienne et semble consubstantielle à l'expansion du capitalisme depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier dans le cadre des empires coloniaux. K. Kumar critique de manière heureuse la thèse de l'incompatibilité entre la forme impériale et la forme stationnaire, que défendaient B. Anderson et E. Gellner, et dégage les articulations entre ces dernières sans pour autant remettre en cause leur distinction. Le chapitre d'A. J. Bergesen sur le nouveau colonialisme chinois en Afrique est beaucoup plus contestable, faute de base empirique et même de référence à la littérature disponible.

La troisième partie propose des études de cas, censées illustrer le renouveau de la sociologie de l'empire (et de la compréhension du rapport que celle-là entretient avec celui-ci). Le chapitre d'E. Saada sur l'imbrication de la forme impériale et de la forme nationale dans le cas français est riche et subtil, et étaye utilement celui de K. Kumar. La contribution de C. Ghowda sur la pensée développementaliste dans l'État du Mysore, en Inde, est elle aussi intéressante, bien qu'elle ne relie guère le processus d'importation des idées britanniques en la matière aux répertoires culturels locaux qui ont rendu possible leur appropriation (à l'instar, par exemple, de ce qu'avait fait J. Peel dans sa magistrale étude sur la rencontre religieuse des Yoruba avec le christianisme). La comparaison, par B. Pula, de l'architecture impériale italienne en Albanie et en Éthiopie est heuristique et permet de dénaturiser la catégorie coloniale. O.-B. Chae, dans un chapitre un peu mécanique, qualifie le colonialisme japonais en Corée de «dérivatif», dans la mesure où celui-ci introduit la médiation de la référence à l'Occident et fonctionne sur un mode triadique, plutôt que comme une dyade, à l'image des colonialismes européens. A. Raffin et D.P.S. Goh recourent eux aussi à la méthode comparative, l'une entre Pondichéry et le Vietnam, dans le cadre de l'empire français, l'autre entre la formation de l'État dans la Malaisie britannique et les Philippines américaines, pour complexifier la situation coloniale. Enfin, A. Clarno reprend la comparaison

polémique entre l'apartheid sud-africain et la politique israélienne dans les territoires occupés pour mettre en exergue les profondes différences qui distinguent ces deux modes de constitution politique inégalitaire de l'espace, notamment du point de vue de la question du travail.

Érudit et dense, cet ouvrage est un outil des plus utile et stimulant. Il rappelle (ou apprend) que les pères fondateurs de la sociologie de l'empire – par exemple J. A. Hobson – avaient très tôt vu les effets de réverbération entre les colonies et les métropoles, sur lesquels insisteront les historiens à partir des années 1990. Il identifie également les situations de « colonialisme intérieur » qui ont exercé une influence décisive tant sur les expériences coloniales ultramarines que sur leur sociologie, par exemple dans les cas de l'Italie (avec le Mezzogiorno), de l'Allemagne (avec les provinces conquises sur la Pologne), de l'Angleterre (en son Royaume-Uni), et même de la France (avec la Corse, la Savoie et Nice, sinon les départements et territoires d'outre-mer). En revanche, la littérature que cette somme prend en compte délaisse la sociologie de l'empire que des auteurs d'expression française ont conduite – et ce même lorsque leurs travaux ont été traduits en anglais. La sociologie historique de l'État, de l'empire et de la colonisation en langue française est la parente pauvre du livre, alors même qu'elle a connu une grande vitalité depuis une trentaine d'années, sans parler des textes fondateurs des années 1950-1970. En particulier, les auteurs africains de langue française postérieurs aux années 1970, aussi bien maghrébins que subsahariens, sont passés sous silence. De ce fait, le livre se prive de débats intéressants qui ont ouvert des perspectives neuves sur l'autonomie de l'État colonial par rapport aux sociétés indigènes, sur les imaginaires impériaux, sur les transactions hégémoniques entre le colonisateur et les colonisés, sur les limites des études postcoloniales. Il est également dommage que le rapport très ambivalent de P. Bourdieu à la situation coloniale et à la guerre de libération en Algérie n'ait pas fait l'objet d'un traitement approfondi, en dépit de la place éminente qu'occupe cet auteur dans le panthéon de la sociologie contemporaine, bien au-delà de l'Hexagone.

Jean-François BAYART  
IHEID (Genève)

**ANNE DULPHY,**

*L'Algérie des Pieds-Noirs,  
entre l'Espagne et la France,*  
Paris, Vendémiaire, 2014,  
475 p., ISBN 978-2-363-58122-8

La présence des Espagnols en Algérie n'est pas *terra incognita* pour les historiens. On peut citer, par exemple, les travaux de J.-J. Jordi sur l'Oranie et l'Algérois. Une histoire sur les Espagnols au XX<sup>e</sup> siècle dans la colonie restait toutefois à faire.

C'est à quoi s'emploie Anne Dulphy. Elle a choisi de placer son étude entre la guerre d'Espagne et la décolonisation de l'Algérie. Son ouvrage, divisé en six chapitres, suit un plan chronologique, ce qui se justifie amplement pour qui veut comprendre de manière fine l'évolution, parfois complexe, des retombées diplomatiques et politiques engendrée par la présence espagnole. Celle-ci se décline sous plusieurs catégories : les émigrés ayant conservé leur nationalité ibérique ; les « néo », ceux qui ont été naturalisés en vertu de la loi de 1889 conférant aux enfants nés en Algérie la nationalité française, ou qui l'ont été de manière volontaire ; les représentants officiels de l'Espagne, consuls ou membres de sociétés créées par l'État espagnol.

Appuyée sur une documentation abondante glanée dans les archives françaises et espagnoles, A. Dulphy a privilégié l'angle politique, nous y reviendrons. Dans une

première partie, elle suit les retombées de la guerre civile dans la péninsule. Celle-ci a tout d'abord pour conséquence de diviser la population d'origine espagnole, entre amis et adversaires des insurgés. Chaque camp crée fébrilement des organisations de soutien et la question du rôle des consuls espagnols se pose aux autorités coloniales. Les divisions vont au-delà du groupe, puisque la classe politique algérienne choisit son camp, entre la droite, voire l'extrême droite représentée par le maire d'Oran, Gabriel Lambert, ou celui de Sidi-Bel-Abbès, Lucien Beillat, qui soutient les franquistes, et l'appui donné par les communistes aux républicains espagnols. Dans ce contexte troublé, les autorités coloniales pratiquent une politique prudente, tentant de faire respecter la non-intervention en interdisant le départ de volontaires en Espagne et en contrôlant les activités des Espagnols dans la colonie. La question de la guerre d'Espagne devient donc aussi une affaire interne à la colonie et participe aux clivages politiques.

Le deuxième chapitre traite la période de la Seconde Guerre mondiale. La fin de la guerre d'Espagne voit affluer les réfugiés dans la colonie, autour de 10 000, principalement regroupés dans l'Est. Beaucoup furent envoyés par la III<sup>e</sup> République finissante dans des hébergements situés dans des bâtiments officiels, centres de loisirs, etc. mais aussi dans des camps d'internement qui virent le jour dès 1939, comme ceux de Boghar ou de Relizane. Le gouvernement de Vichy les multiplia au Sahara. On connaissait déjà ces camps et les conditions de vie qui y prévalaient, ils ont été décrits par P.-J. Le Foll-Luciani ou S. Thénault car les Espagnols, réfugiés républicains de toutes obédiences, y côtoyèrent juifs et communistes, autres proscrits du régime. A. Dulphy ajoute des éléments importants sur la vie des internés et le regard posé par l'administration de Vichy sur ces « indésirables ».

C'est à la politique « africaine » de l'Espagne qu'est consacré le chapitre suivant. Le gouvernement français reconnaît le régime de Franco en septembre 1939. Celui-ci renoua avec une idéologie africaniste au sein de laquelle les revendications sur l'Oranie retrouvèrent leur éclat. Une « offensive annexionniste » fut menée par Madrid et rendit les autorités françaises en métropole et dans la colonie plus que méfiantes vis-à-vis des populations espagnoles. La campagne irrédentiste trouva en Oranie ses acteurs en la personne des consuls et de certaines organisations caritatives et culturelles, comme l'Auxilio social – ce qui obligea Vichy, malgré les sympathies formulées à l'égard du franquisme, à surveiller non seulement les représentants espagnols, limitant l'influence des institutions créées par les franquistes voire les interdisant, mais aussi toute la population espagnole. Les autorités multiplièrent les refus pour les demandes de contrat de travail jusque-là libéralement acceptées et se prirent à douter de l'assimilation tant des néos que des Espagnols résidant depuis longtemps dans la colonie. Cette politique du soupçon heurta les uns et les autres, très largement acculturés aux modes de vie français, conjuguant attachement à la France et à l'Algérie et perpétuation de la pratique de la langue et de coutumes ancestrales. Malgré la suspicion officielle et les tracasseries administratives, une identité algérienne et surtout oranaise semble s'être renforcée parmi les Espagnols de la colonie. Mais on aurait voulu en savoir plus sur les conditions de vie de ces populations, la diversité des attitudes vis-à-vis du régime de Vichy, leur participation ou non aux institutions mises en place par le régime, etc.

L'après-guerre et la décennie 1950 referment les cicatrices ouvertes par la période de Vichy. Après le débarquement de décembre 1942, les camps d'internement se vident peu à peu et nombre d'anciens réfugiés s'enrôlent dans l'armée française. On connaît le rôle de la 9<sup>e</sup> compagnie constituée majoritairement d'Espagnols dans la libération

de Paris. Les Républicains se prennent à croire en la fin du franquisme, avec l'appui des démocraties. Cette espérance est un temps partagée par les démocrates en France et en Algérie. Jamais autant qu'en ces années 1945 et 1946 Oran n'a été à l'heure espagnole. Les drapeaux et les affiches des Républicains se multiplient dans les rues. Dans une Algérie où les partis de gauche ont conquis de nombreuses municipalités, l'espoir des réfugiés trouve un grand écho dans la population européenne. Mais il retombe dès 1947, en même temps que se profile la Guerre froide. En un contexte marqué par la montée des revendications nationalistes des Algériens, la question de l'Espagne perd de son acuité. Les populations espagnoles poursuivent le mouvement d'assimilation, sensible également chez certains réfugiés qui, toujours fidèles à leurs idéaux républicains, n'en soutiennent pas moins la présence française.

Dans le chapitre suivant, consacré à la guerre d'Algérie, A. Dulphy s'intéresse plus aux relations politiques entre la France et l'Espagne qu'à l'engagement réel des populations espagnoles dans le conflit algérien. Elle analyse avec précision l'évolution de la position espagnole vis-à-vis du conflit. Cette position dépend moins d'une vision idéologique qui pousserait les autorités franquistes à défendre un impérialisme menacé que de la perception qu'elles ont de leur propre situation géopolitique. Ainsi, pour contrebalancer son isolement diplomatique après la Seconde Guerre mondiale, l'Espagne se cherche des alliés auprès des États arabes en flattant leur nationalisme, ce qui la pousse à soutenir le FLN au début de la guerre et à accepter l'ouverture d'un bureau du mouvement à Madrid en 1956. L'irrédentisme sur l'Oranie reprend alors force et vigueur. L'autre facteur à prendre en compte pour saisir la position ibérique au début de la guerre d'Algérie est la question du Maroc, sensible depuis le début du protectorat français mais réactivée après 1945. La déposition du Sultan en 1953 puis la négociation ouverte par la France pour l'indépendance du royaume chérifien ouvrent une période de crise aiguë entre les deux pays. La résolution de cette tension après 1956 offre toutefois de nouvelles perspectives. À partir de 1957, l'Espagne soutient la France à l'ONU et des rapports étroits commencent à lier les deux pays, rapports qui vont se solidifier avec l'arrivée de Charles de Gaulle au pouvoir. Le soutien de l'Espagne n'est toutefois pas sans contrepartie. Elle demande à la France, qui l'accepte, une surveillance accrue des activités des Républicains dans la métropole. C'est à l'aune de ce rapprochement que l'on comprend la prudence des autorités espagnoles à l'égard de l'OAS. Si une partie de l'opinion phalangiste soutenait la lutte de l'organisation, les autorités de Madrid pratiquaient quant à elles une attitude plus prudente, voire hostile au mouvement : après septembre 1961, elles placent certains de ses membres réfugiés dans la péninsule en détention. On doit donc distinguer l'action du gouvernement espagnol désireux de regagner le concert des nations en soutenant la France contre le FLN et l'OAS et une partie de l'opinion espagnole qui soutint cette dernière. D'autant que des activistes de l'OAS se retrouvaient dans les valeurs de l'Espagne franquiste qui devint la base arrière de l'organisation. La péninsule Ibérique fut un lieu d'exil pour nombre d'Espagnols qui soit transitèrent par l'Espagne pour gagner ensuite la France, soit s'y installèrent définitivement. Parmi eux se trouvaient des cadres et des militants de l'OAS à qui fut accordée par la suite l'amnistie. A. Dulphy les suit dans ce qui fut la principale colonie d'Espagnols venus d'Algérie, à Alicante. Elle y décrit l'histoire de cette petite école fondée par les migrants en 1962, devenue aujourd'hui un lycée français.

Le livre d'A. Dulphy apporte donc de solides éléments sur l'aspect politique de la présence espagnole en Algérie. On apprécie la finesse et la solidité des analyses,

servies par des cartes en fin de volume. Toutefois, l'ouvrage laisse un peu ses lecteurs sur leur faim. L'auteure annonce placer sa démarche dans « l'histoire sociale, et en particulier des migrations ». Or ce volet de l'analyse est rapidement évoqué. Finalement, le livre ne dit pas pourquoi tant de Pieds-Noirs d'origine espagnole ont choisi de s'installer en France après l'indépendance de l'Algérie. Il manque pour répondre à cette interrogation une analyse de l'évolution sociologique de cette population et surtout de ses représentations, des phénomènes d'acculturation, de métissage. Autrement dit, et pour reprendre le titre : en quoi les Espagnols d'Algérie étaient-ils des Pieds-Noirs ? On aurait aimé avoir, par exemple, une étude des divers positionnements durant la guerre d'Algérie, fondée sur l'analyse des stratégies des acteurs. C'est encore une histoire à écrire.

Colette ZYTNICKI  
Université Toulouse Jean-Jaurès

**TODD SHEPARD,**

*Mâle décolonisation. L'« homme arabe »  
et la France, de l'indépendance algérienne  
à la révolution iranienne* [trad. Clément Baude],  
Paris, Payot, 2017, 398 p., ISBN 978-2-228-91714-8

Partant du constat que l'essentiel des discours tenus entre 1962, date de l'indépendance de l'Algérie, et 1979, début de la révolution iranienne, portaient sur les hommes et la masculinité plutôt que sur les femmes, l'ouvrage écrit par Todd

Shepard, professeur associé à l'université Johns Hopkins et spécialiste de la décolonisation nord-africaine (*1962 : comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, Paris 2008), se propose d'historiciser la « parole sexuelle » autour de « l'homme arabe » dans la France postcoloniale. Construite au lendemain de la perte de l'empire mais omniprésente dans les débats contemporains au point de ne plus être interrogée, cette catégorie se trouve en effet à l'intersection de l'histoire politique, de celle des sexualités et des questions identitaires. En s'appuyant sur un riche éventail de sources (revues militantes, tracts, archives policières, films, romans ou essais), partiellement connues mais réinterprétées à l'aune de l'histoire du genre et des masculinités, ce travail novateur autour de la révolution algérienne et ses conséquences offre un regard renouvelé sur les courants politiques radicaux, les questions de mœurs et la société française.

Le premier apport concerne les droites nationales. Prolongeant les réflexions qu'il a ébauchées précédemment, T. Shepard montre comment cette famille politique fut littéralement saisie au lendemain des accords d'Évian d'une « obsession arabe » qui l'a amenée à réinterpréter le conflit algérien comme un théâtre de la virilité : au courage des soldats (en particulier les paras) et des militants de l'OAS mis en scène par ses théoriciens, fut opposée la mollesse de la classe politique française, vilipendée pour avoir donné, telle une femme soumise, la France aux indépendantistes. La métaphore de la sodomie, symbole de l'humiliation et de la domination, est ainsi abondamment exploitée pour parler de l'indépendance de l'Algérie et railler de Gaulle, accusé de « s'être couché » devant les leaders du FLN. S'appuyant sur des stéréotypes anciens, les mouvements nationalistes développent au début des années 1960 un discours raciste autour de « l'invasion arabe », associée à la délinquance, au viol, au harcèlement sexuel et à la promiscuité homosexuelle, contre laquelle leurs compatriotes devraient se protéger. Sur fond de dénonciation de la prétendue décadence française, les événements de Mai 1968 sont en outre perçus comme une retombée du conflit algérien, une « farce

efféminée» conduite par les « minets de Nanterre » en mal de virilité dans un contexte où l'essor supposé de l'homosexualité est imputé à l'arrivée d'immigrés maghrébins.

À l'inverse, les organisations gauchistes, en particulier le mouvement homosexuel via le FHAR, tentèrent de proposer un détournement des stéréotypes anti-arabes en se les réappropriant grâce à l'invention d'une « arabophilie anticoloniale », théorisée notamment dans le manifeste *Nous nous sommes tous fait enculer par des Arabes* (avril 1971) ou exprimée par l'écrivain Jean Genet, fondée sur l'idée que les rapports sexuels avec les Arabes permettraient d'établir une forme de coalition révolutionnaire. Cette érotisation de l'Algérien révolutionnaire, incarné notamment par la figure d'Ali la Pointe et sublimé dans *La bataille d'Alger* (1965) de G. Pontocorvo, conduit selon T. Shepard les identités arabe et homosexuelle à se trouver temporairement réunies dans les années 1970 autour de la figure de « l'enculeur », très présent dans les représentations, et qui offre une réflexion sur le pouvoir. La révolution islamique iranienne marque cependant un tournant et amène une partie de la gauche à ne plus porter un discours positif sur les Arabes en raison de la politique répressive menée par le régime à l'égard des femmes et des homosexuels.

La figure du mâle algérien révèle également les obsessions de la société française postcoloniale, notamment sur la sexualité, via l'intérêt porté à la prostitution. L'idée que les désirs insatiables des travailleurs immigrés, assimilés dans les discours à des proxénètes du fait de leur besoin supposé en prostituées, faisaient courir un risque au pays, et en particulier aux femmes, se développe à partir de récits centrés sur la « traite des blanches » envoyées en Afrique du Nord par des trafiquants arabes. T. Shepard estime que ce cliché sert de déclencheur aux mesures prises par l'État français pour lutter contre le proxénétisme et que la question de la prostitution est dès lors instrumentalisée par certains pour exiger une réduction de l'immigration. L'ensemble de ces discussions aboutit par ailleurs à une réflexion nouvelle sur le viol dans les années 1970 et à une vive controverse sur ce sujet entre les féministes, une partie de l'extrême gauche et des militants gays.

L'ouvrage souffre cependant de quelques faiblesses. D'abord une trop faible définition des familles politiques étudiées, seulement désignées – au singulier – par les termes « extrême droite » et « gauche révolutionnaire » alors que l'étude se concentre en réalité sur les groupuscules et exclut par exemple le PCF, amène parfois l'auteur à des raccourcis ou des rapprochements hâtifs particulièrement visibles dans la conclusion où l'historien, qui se mue en essayiste engagé, effectue un saut chronologique de trente ans pour dénoncer la montée du Front national et les conséquences politiques actuelles de cette « obsession arabe ». L'hypothèse, de prime abord séduisante, ne repose sur aucune démonstration contrairement au développement précédent. Ce qui amène T. Shepard à forcer le trait pour accréditer une parenté qu'il pressent au sujet de la « théorie du grand remplacement » en vogue depuis quelques années au sein des droites nationalistes quand il affirme que D. Venner, le théoricien du mouvement Europe-Action, a transmis le flambeau de « gourou de la révolution nationaliste » (p. 323) à l'écrivain R. Camus. *Mâle décolonisation* n'en demeure pas moins un travail riche, original et pionnier qui montre à quel point la représentation de l'« Arabe », synonyme dans l'imaginaire collectif de l'« Algérien » et sans cesse représenté comme un être inassimilable, cristallise depuis la perte de l'empire les fantasmes et les angoisses de la société française.

**FLORENCE TAMAGNE,**

*Le crime du Palace.*

*Enquête sur l'une des grandes affaires  
criminelles des années 1930,*

Paris, Payot, 2017, ISBN 978-2228916974

L'ouvrage de Florence Tamagne n'est pas l'étude d'un fait divers, ni même celle d'un crime de cet entre-deux-guerres que l'histoire contemporaine commence à investir; en cela, il se différencie radicalement de l'approche adoptée par

A.-E. Demartini sur l'affaire Violette Nozière pourtant contemporaine. Pour Demartini, il s'agit de déplier un fait divers dans toutes ses dimensions pour donner à voir les imaginaires sociaux des années 1930; pour F. Tamagne, le fait divers est ici ce qui permet à l'historienne d'écrire la biographie d'un individu. Le crime ne l'intéresse que très peu en définitive mais, par l'ampleur des discours produits sur la victime et sur les protagonistes, il est une porte d'entrée sur une vie exemplaire, celle d'Oscar Dufrenne.

Celui-ci est un personnage. Il est conseiller municipal du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, conseiller général de la Seine, président de la Fédération des spectacles: il n'est pas seulement un entrepreneur de music-hall, il est l'une des figures des nuits parisiennes, connu comme homosexuel. Lorsqu'il est retrouvé assassiné, dans la nuit du dimanche 24 septembre 1933, dans son bureau du «Palace», cinéma transformé en théâtre music-hall du faubourg Montmartre, c'est avec son cadavre tout un Paris gay qui se voit représenté dans la presse, soit celle de *Détective* ou *Police magazine*, naissante et illustrée de photographies, soit la presse traditionnelle dans toutes ses composantes politiques; l'assassinat aux yeux de tous ne peut résulter que des pratiques homosexuelles de la victime. Devant cette production discursive sans précédent depuis le procès d'Oscar Wilde en Angleterre, l'auteure décide de reprendre le dossier au début. Pionnière des études sur les espaces de sociabilité gay en Europe du premier XX<sup>e</sup> siècle, elle change ici d'échelle. Par un ouvrage de facture classique, sérieux, méticuleux, F. Tamagne se fait détective; elle enquête, dépouille la presse, les archives judiciaires, les lettres anonymes reçues par la préfecture de Police, ouvre les cartons des archives privées. Elle reconstitue pièce à pièce la vie de Dufrenne. Elle n'en dessine pas seulement les contours, elle dresse les forces en présence (sociales, politiques, personnelles), indique les fausses pistes, fait une large place aux fictions qui s'inventent à propos de son héros. Elle s'y attache avec une détermination rare, mobilisant quand cela est nécessaire ici un fragment d'histoire sociale, là un autre sur l'évolution des quartiers de Paris, ou déplaçant plus loin le lecteur vers Toulon et ses marins. L'historienne nous fait entrer dans de minuscules établissements, nous présente des personnages de seconde zone qui jusqu'alors n'intéressèrent qu'un Patrick Modiano, nous emmène encore dans des loges d'artistes ratés.

Pourquoi un tel soin à documenter la vie de ce personnage? Nos rayons de bibliothèques sont pleins de ces enquêtes; est-ce juste une de plus? L'historiographie a déjà largement montré l'importance de ces affaires pour saisir un peu de ce que fut le passé – non seulement parce qu'elles sont des événements de papier mais parce que s'y reflète de façon éclatée le monde social. L'auteure avait signé un article important en ce sens (*RHMC*, 53-4, 2006, p. 128-149), où elle montrait que «l'affaire Oscar Dufrenne offre, par son ampleur et son retentissement médiatique, la possibilité d'analyser en détail les enjeux sociaux et politiques de "l'homosexualité" dans la France de l'entre-deux-guerres, par un biais qui ne soit pas uniquement intellectuel ou littéraire. Elle dévoile surtout une subculture homosexuelle en pleine mutation, caractérisée par des manières très différentes de vivre et de définir son "homosexualité"». L'auteure explore à partir de ce

personnage ce qui était l'autre volet de son hypothèse et qu'elle n'avait pu développer : « les pratiques sexuelles, l'inversion de genre, le respect de la norme bourgeoise sont autant de variables qui interviennent et éclairent la façon dont la question homosexuelle est alors perçue par l'opinion et gérée par les pouvoirs publics ».

Car si Dufrenne intéresse tant F. Tamagne, c'est que son affaire qui aurait pu donner lieu à un grand procès tourne court. Le « marin » Paul Laborie est acquitté par les assises. Le procès n'est plus celui du « présumé coupable » mais de la victime et de ses pratiques. La position de Dufrenne est au croisement de plusieurs mondes : il côtoie des univers parallèles ; il est à la fois un homme de conviction engagé à gauche (radical-socialiste), un des acteurs du développement des salles de spectacles – « à la tête d'un véritable empire » – et à ce titre se mobilisant pour la défense des intérêts de ce commerce et aussi un formidable producteur de revues qui ne cessent de renouveler les tendances du genre. En suivant ensemble chacun de ces fils, l'auteure montre que l'homosexualité en ce début des années 1930 n'est pas un tabou mais qu'avec Dufrenne un ensemble de discours jusque-là silencieux se font entendre bien qu'une certaine autocensure règne. L'homosexualité est à la fois le signe de la décadence de la France, un « vice allemand », « une franc-maçonnerie du vice », un facteur de plus de dépopulation. Un débat s'ouvre sur la manière dont l'homosexualité doit être réprimée. Le préfet de police de Paris, J. Chiappe, en est l'un des acteurs. Après avoir cédé une première fois aux injonctions de « nettoyer la ville » par des rafles et des surveillances à la fin des années 1920, Chiappe relance au moment de l'affaire Dufrenne une nouvelle politique répressive mais qui, en l'absence de loi, apparaît pour les plus hostiles comme un rideau de fumée. Il faut donc trouver des coupables.

Le meurtre du conseiller de Paris par un homme portant un uniforme de marin concentre les regards sur une figure précise, déjà largement présente dans la littérature, celle du jeune marin prostitué. F. Tamagne, à partir des archives des Bouches-du-Rhône, de la Marine et de Toulon, peint le monde des ports, l'univers de ces jeunes soldats qui pour beaucoup n'en ont que le costume. En cela, le livre raconte aussi l'histoire de la construction d'un imaginaire sexuel qui poussa Dufrenne à inviter les garçons portant l'uniforme à fréquenter le promontoire de son théâtre. Peu importe que rien ne concorde dans l'accusation, l'affaire Dufrenne doit prendre fin. Elle tombera dans l'oubli. Restent des centaines de lettres de dénonciations qui accusent tel café d'accueillir un public interlope, tel individu de passer des annonces ou tel autre d'avoir des airs par trop efféminés. Le procès Dufrenne fut ainsi celui d'une forme trop voyante de l'homosexualité.

Philippe ARTÈRES  
IIAC-EHESS

**JOËL LEBEAUME,**

*L'enseignement ménager en France.*

*Sciences et techniques au féminin, 1880-1980,*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014,

263 p., ISBN 978-2-7535-2923-6

L'ouvrage de Joël Lebeaume, consacré à l'enseignement ménager en France proposé aux jeunes filles des années 1880 aux années 1980, compte 190 pages de texte (avec un cahier central de 32 pages d'illustrations et de photographies), précédées d'une préface pertinente et argumentée rédigée par R. Rogers, et 40 pages d'annexes (hors sources et bibliographie) : l'auteur a fait le choix de mettre à disposition des lecteurs un grand nombre de documents primaires ou d'extraits d'ouvrages clés concernant son sujet. Une initiative d'autant plus louable que la

connexion entre le texte et les annexes est bien assurée avec des renvois fréquents qui permettent d'inciter le lecteur à ne pas négliger les documents proposés en fin de volume. C'est un livre bien documenté rédigé à partir des textes officiels, des écrits de certains acteurs comme des enseignantes, des inspecteurs et inspectrices, certains hauts fonctionnaires voire des ministres, et des manuels d'enseignement ménager. J. Lebeaume propose une étude historique à partir d'une approche dite curriculaire: les programmes scolaires prévus dans les textes officiels. Ce choix permet une analyse intéressante des contenus d'enseignements pensés par les inspecteurs et inspectrices, grâce notamment à leurs articles publiés dans les revues professionnelles comme *L'éducation ménagère* ou *Le cours ménager*, ainsi que par les auteur.es de manuels d'enseignement ménager (qui sont parfois les mêmes), mais il ne permet pas d'appréhender réellement l'enseignement quotidien au cœur des classes comme on pourrait le faire à partir de reconstitutions d'emplois du temps par exemple ou d'analyses spécifiques d'établissements précis montrant des situations locales parfois dissonantes. Mais c'est sans doute là l'objet d'un ouvrage tout autre; ne reprochons pas à l'auteur ce qu'il n'a pas souhaité faire.

Après un premier chapitre historiographique, onze chapitres chronologiques présentent les sept périodes de l'enseignement ménager repérées par l'auteur: la décennie 1880 qualifiée d'«ébauches» (p. 36); la première structuration des enseignements ménagers entre 1890 et 1910; une période d'approfondissement et de renforcement de l'institutionnalisation de la discipline, des années 1910 à 1925; de 1925 aux années 1940, un temps où «l'enseignement ménager se technicise»; les années 1940-1950 où il devient obligatoire; l'apogée des années 1960; enfin, le déclin durant les années 1970-1980. L'auteur montre bien la particularité d'un enseignement tiraillé entre plusieurs ministères, principalement celui de l'Instruction publique (puis de l'Éducation nationale) et le ministère en charge de l'Agriculture, avec des organisations variées selon que l'on est dans un établissement rural ou urbain, public ou privé. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, l'enseignement ménager est proposé aux jeunes filles durant leur scolarité obligatoire et aussi dans le cadre d'une scolarité post-obligatoire, en particulier au sein des écoles ménagères agricoles (parfois ambulantes pour toucher un grand nombre de jeunes rurales). L'école bretonne de Coëtlogon, naguère étudiée par M. Cocard et fréquemment évoquée par J. Lebeaume, mériterait une étude à part entière sur le temps long depuis sa fondation au XIX<sup>e</sup> siècle comme école de laiterie jusqu'à sa transformation en établissement d'enseignement supérieur durant les années 1950, puis en lycée professionnel jusqu'à aujourd'hui.

Dans l'enseignement ménager se mêlent hygiénisme, sciences et techniques avec l'ambition de former des ménagères aguerries. Si le projet d'un enseignement ménager mixte est revendiqué tôt, il faut attendre les années 1970-1980 pour une réalisation effective, mais dans le cadre général du système scolaire en voie d'unification après la loi Haby (1975). Il faut noter des pages bienvenues sur l'histoire des diplômes de l'enseignement ménager, nombreux voire disparates et encore trop peu connus en dépit de l'ouvrage de référence de G. Burcy sur les diplômes de l'enseignement technique et professionnel. Le certificat d'aptitude à l'enseignement du travail manuel, créé en 1887, ou encore le diplôme de travaux manuels éducatifs et d'enseignement ménager dans les lycées et écoles normales, créé en 1955, pour ne prendre que deux exemples, sont mis en contexte et étudiés de manière à permettre une meilleure connaissance de celles qui en étaient les titulaires, c'est-à-dire les enseignantes de

l'enseignement ménager et ménager agricole. Les élèves sont peu présents dans cet ouvrage : la recherche sur l'enseignement ménager n'est pas épuisée et il existe encore de nombreuses pistes à creuser, dont certaines l'ont déjà été en partie par S. Lembré dans *L'École des producteurs* (Rennes 2013) par exemple.

J. Lebeaume a fait le choix de proposer des récits de vie de certaines actrices et acteurs importants de l'enseignement ménager sous la forme de « vignettes », principalement dans les derniers chapitres traitant de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, à partir d'entretiens menés par l'auteur auprès de témoins retraités (la plupart sont nés à la fin des années 1920 et au début des années 1930). Or le procédé des « vignettes » ne semble pas le plus efficace car il donne une impression de juxtaposition alors même que des études de cas plus poussées à partir de ces récits biographiques auraient permis une réflexion à plusieurs échelles plus riche et intégrée au texte lui-même. On s'étonne aussi que l'auteur n'ait pas choisi de féminiser les termes de certaines professions comme professeure ce qui aurait pu parfois lever des équivoques, certaines enseignantes étant identifiées par des noms et adjectifs masculins. De même l'usage essentialiste du singulier (par exemple *la femme*, plusieurs fois p. 153) gêne la lecture et montre une prise de recul insuffisante face aux sources qui recourent presque systématiquement au singulier, notamment celles du XIX<sup>e</sup> siècle. Le pluriel dans l'analyse (*les femmes*, *les enseignantes*) permet de montrer la pluralité des possibles sans en rester au décalque de la langue des sources.

Au-delà de ces restrictions et critiques, l'auteur propose une belle démonstration, sur le temps long, de la reconnaissance progressive comme discipline scolaire à part entière de l'enseignement ménager. Il fournit ensuite une analyse fine de son lent déclin (près de 25 ans), dès les années 1960. La disparition programmée de cet enseignement durant les années 1960-1970 correspond à une période de « mutations » profondes pour les enseignants de cette discipline ainsi que pour les inspecteurs et inspectrices pédagogiques, tant sur le plan des statuts que sur celui des pratiques professionnelles qui doivent changer avec l'émergence de nouvelles disciplines dans le cadre du collège unique d'après 1975, comme l'éducation manuelle et technique (EMT) puis la technologie. Enfin, pour compléter la lecture de ce très sérieux ouvrage, il peut être intéressant de se référer à l'excellent entretien (mené et publié dans le carnet de recherche « Genre et Europe » ([www.genreurope.hypotheses.org/765](http://www.genreurope.hypotheses.org/765)).

Fabien KNITTEL  
Université de Franche-Comté

**FANNY BUGNON,**  
*Les « amazones de la terre ». Sur la violence  
politique des femmes, de la Fraction armée  
rouge à Action directe,*  
Paris, Payot, 2015, 240 p.,  
ISBN 978-2-228-91314-0

Cet ouvrage de l'historienne Fanny Bugnon est tiré de sa thèse soutenue en 2011 à l'université d'Angers. L'auteure s'appuie sur l'analyse de 3000 articles extraits de six journaux, *France-soir*, *L'Humanité*, *Le Figaro*, *Le Monde* et *Paris Match* entre 1970 et 1994 et *Libération* entre 1973 et 1994, dans l'objectif de décrypter la représentation de la violence des militantes de la Fraction armée rouge (RAF) en Allemagne et d'Action directe (AD) en France. Les occurrences relevées concernent particulièrement quatre d'entre elles : Ulrike Meinhof et Gudrun Ensslin (RAF), Nathalie Ménigon et

Joëlle Aubron (AD). L'auteure décrit la construction de la catégorie de «femme terroriste», sans équivalent masculin, produite par la difficulté à penser la transgression des normes de genre que constitue la violence des femmes. La logique générale observée est celle d'une dépolitisation de l'action des militantes concernées, renvoyées à leur identité sexuée par des processus discursifs divers et finement analysés. Pour rendre compte de ces processus, F. Bugnon inscrit son propos dans des temporalités multiples. La plus évidente est celle de la deuxième vague du féminisme, dans les années 1970, et plus largement celle des années «post-68» où surgirent, dans le sillage des mouvements étudiants, des groupes révolutionnaires prônant la lutte armée au nom de l'anti-impérialisme et de l'anticapitalisme, en Europe, au Japon et aux États-Unis. Une deuxième temporalité remonte à l'après-guerre, marquée par la conquête des droits politiques par les femmes, mais aussi par l'accélération relative d'un lent processus d'ouverture aux femmes des corps de la police et de l'armée qui aboutit dans les années 1970-1980. L'histoire longue est également présente, contribuant, par la convocation des sorcières et autres figures mythiques ou mythologiques, à rappeler la permanence de la transgression que forme la violence des femmes à différentes époques.

F. Bugnon décrit successivement plusieurs processus de délégitimation de la violence politique des femmes. On trouve en premier lieu l'idée d'un phénomène d'origine étrangère, et plus particulièrement allemande, incompatible avec la culture française. Cela permet de réactiver des stéréotypes connus tels que la violence nazie ou la froideur germanique. L'essentiel de l'analyse nous ramène cependant aux préjugés de genre. La diversité des profils n'autorise pas la construction journalistique d'un modèle sociologique, mais d'autres représentations profondément ancrées dans la société permettent de résoudre le problème. La femme violente peut être «amoureuse et vulnérable» et voir ses choix ainsi relativisés, puisque produits par la passion, qu'elle soit «suiveuse» (p. 84), «loyale» (p. 94) ou «déçue» (p. 87). F. Bugnon rappelle en outre à quel point la presse est friande de couples terroristes, «fondateurs» (p. 103) des organisations, amants tragiques tels Andreas Baader et Gudrun Ensslin, Jean-Marc Rouillan et Natalie Ménigon, versions actualisées de Bonnie Parker et Clyde Barrow. Le parcours de ces femmes, jugées plus dures et plus coupables que les hommes, peut également être explicitement décrit au prisme du déséquilibre psychologique. Le décalage entre leur jeunesse, leur beauté et la violence de leurs actes est ainsi interprété comme une preuve de leur perversion. Ces troubles psychiques peuvent en outre dériver de leur refus d'être mères. Elles sont des «traîtres à la maternité» (p. 161), qu'elles aient abandonné leurs enfants ou refusé d'en avoir (elles sont dès lors des femmes inachevées qui compensent cet état de fait par le recours aux armes), alors que la paternité des hommes terroristes n'est jamais évoquée. Elles sont enfin décrites comme séductrices et tentatrices, réactivant une imagerie très ancienne, avec des objectifs actualisés, ceux de conspuer à la fois le féminisme et l'affranchissement sexuel, symboles de désordre: «Si "les femmes en tuant deviennent les égales des hommes", alors le terrorisme peut être lu comme un excès du féminisme, voire la conséquence logique d'un féminisme excessif par nature, aux yeux de ses détracteurs» (p. 169).

Sans doute aurait-il été utile d'introduire des différenciations dans l'analyse, à la fois entre les divers journaux étudiés, qui présentent des profils variés, et dans le temps, en notant les évolutions des représentations sur la période considérée. Précisons au passage un point qui aurait peut-être mérité d'être davantage souligné: le

phénomène Action directe en France se situe dans la lignée d'autres mouvements révolutionnaires prônant la lutte armée, mais il est extrêmement tardif. AD est un mouvement actif essentiellement dans les années 1980, c'est-à-dire dans une période politique et sociale nouvelle, plus à distance des années 1968, et sise après le basculement économique et social de la fin des années 1970. Ce décalage contribue aussi à expliquer la stupéfaction provoquée par les actes d'AD. Plus généralement, on aurait souhaité que figurent dans l'ouvrage des éléments sans nul doute développés dans la thèse, et qui ont disparu en raison de choix éditoriaux drastiques. Ainsi de l'histoire sociale et politique de la violence politique en France dans les années 1970-1980, et pas seulement de son traitement médiatique, ainsi de la féminisation de la violence légale, par le biais de la police et de l'armée, ainsi enfin de l'analyse du discours des acteurs, des militant.es (dont la parole est étonnamment peu présente) à l'État, en passant par les enquêteurs ou les juges. F. Bugnon n'en propose pas moins une enquête stimulante qui met en lumière un pan encore peu exploré de l'histoire des mouvements révolutionnaires post-1968 : l'implication des femmes et l'événement médiatique que cette participation a constitué.

Ingrid HAYES  
Centre d'histoire sociale du xx<sup>e</sup> siècle

**FRANÇOIS HOURMANT,**  
**SOPHIE LAMBERT-WIBER (ÉD.),**

*L'animal et le pouvoir,*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016,  
190 p., ISBN 978-2-7535-4758-2

Croiser différentes disciplines pour questionner la complexité et l'ambivalence des interactions entre l'animal et le pouvoir, voilà en quelques mots l'ambition de l'ouvrage né d'une journée d'étude organisée en 2014 par le centre Jean Bodin de

l'université d'Angers. Dans la production désormais foisonnante consacrée aux animaux, ce recueil se détache par plusieurs traits. Le premier n'est pas négligeable : l'ouvrage ne revient pas sur l'ensemble des débats relatifs au statut de l'animal et à sa revalorisation. Ce n'est pas négligeable en effet dans un moment où, en dehors comme au sein de la production universitaire, le zoocentrisme (« le point de vue animal »), la reconnaissance d'une « personne animale » et plus généralement la sensibilité à la souffrance tendent à solliciter un lectorat de plus en plus vaste et à baliser un champ ; nulle focalisation ou développement à propos de l'*agency*, de la *sentience*, du rapport particulier des animaux au monde ou du spécisme, pas plus que de références directes aux thèses objectivistes ou subjectivistes. Les juristes, historiens – en particulier du droit – et géographes réunis mettent au cœur de leurs textes l'objectif d'établir un éclairage passant notamment par une réelle mise en contexte des représentations et des pratiques du pouvoir dans ses rapports aux animaux. C'est là le deuxième point qu'il nous faut mettre en évidence. Ainsi, à propos du partage de l'espace et des territoires entre humains et animaux, dans une période où certains s'inquiètent du retour du loup, de la préservation des ours voire des rats urbains, les articles de la troisième partie, « L'animal entravé et libéré », constituent de véritables mises en perspectives et offrent des clés de compréhension stimulantes. Le chapitre de C. Pihet présente des cadres d'analyse pour penser les rencontres de plus en plus nombreuses entre faune et humain dans les milieux urbains et périurbains. Revenant sur les travaux de N. Blanc, il montre comment domine en Europe et en Amérique du Nord une représentation ternaire

et concentrique de la présence animale depuis un cœur, marqueté par des espaces verts privatifs et des parcs, jusqu'aux territoires abandonnés que constituent les friches et les décharges en passant par les espaces de loisirs souvent forestiers autour des lotissements périurbains. En fonction de ces espaces, l'homme entretient des relations marquées de proximité ou d'hostilité avec les animaux. Dans une dimension plus juridique, V. Gaboriau revient sur le rôle important que joue le maire, parmi les autorités, dans la relation entre l'homme et l'animal. Le législateur et le juge confient à cet élu la double mission de protéger les administrés contre les animaux et d'assurer la défense de ces derniers.

La mise en perspective historique des pratiques et des statuts forme le cœur des textes rassemblés dans la première partie («L'animal réifié et protégé»). Sans épuiser l'ensemble des questionnements, les auteurs reviennent sur quatre sujets ayant rapport à l'affirmation du règne politique sur le règne animal. P.-J. Delage offre d'abord une «Contribution à une théorie explicative de la réification de l'animal»: «Pourquoi, en droit, l'animal est-il non pas une personne, mais une chose, un bien s'il est approprié?» Concluant avec Portalis et le Code civil, il offre en guise d'archéologie un parcours didactique remontant des discours anthropologiques produits par les philosophies antiques jusqu'à la pensée et aux droits modernes, convoquant Descartes, Kant ou Rousseau. É. Pierre revient pour sa part sur l'analyse du mouvement protecteur parisien dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et montre comment deux phases singularisent l'action de la Société protectrice des animaux, avant et après les années 1880. À un modèle de protection humaine des animaux succéderait, avec le renouvellement des sociétaires, des pratiques et des discours, une dynamique considérant en premier lieu le bien-être de l'animal. Ce sont néanmoins les chapitres de Sophie Lambert-Wiber et de J. Hautebert qui soulignent le mieux les apports de l'ouvrage. En déplaçant la focale de l'animal vers les contextes économiques, juridiques ou administratifs les plus précis, ils éclairent de manière très pertinente l'évolution des relations de pouvoir autour des animaux. Dans le premier cas («*Canis fiscus*: L'homme, le chien et l'impôt»), après un rapide rappel du «bestiaire fiscal» dans lequel les uns ou les autres aiment piocher («les pigeons», «les moutons»), l'auteure montre, autour de l'impôt sur les chiens adopté en 1855, les apports d'une approche par le droit fiscal. Se lisent dans cette taxe des raisons pratiques, un contexte de recherche de nouvelles recettes ou la croissance continue et, à certains égards, inquiétante du nombre de chiens. Dès lors, la nécessité d'exercer un contrôle de la population canine croissante n'est pas seulement morale ou administrative. Elle est également fiscale. J. Hautebert revient sur «Les procès aux animaux» du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. En délaissant les interrogations quant à la signification pour le statut des bêtes, il considère que «la vraie question est [...] : quelle fonction faut-il attribuer aux procès aux animaux, en se plaçant du point de vue de l'histoire de la justice et de sa relation avec le pouvoir?» Il montre alors l'importance du contexte juridique, de la pédagogie des procès, des logiques concurrentielles (concurrence des guérisseurs et des sorciers, montée du protestantisme) et des rapports de force entre les différentes justices (ecclésiastique, seigneuriale). La bonne justice doit être prompte, soucieuse de rappeler aux sujets leurs responsabilités. Elle doit manifester l'autorité et la capacité à rétablir l'ordre.

La partie centrale de l'ouvrage porte sur les usages politiques des animaux convoqués par le pouvoir pour le travail de condensation cognitive qu'ils opèrent. À propos des visites présidentielles au Salon de l'agriculture, un texte rappelle que l'animal est mis au service tout à la fois de la proximité et de la supériorité du chef

de l'État. Les présidents de la République, en France et aux États-Unis, sont encore convoqués lorsqu'il s'agit d'étudier, dans une communication aussi riche en anecdotes qu'en références aux sciences sociales, la manière dont les chiens sont utilisés par le pouvoir comme des vecteurs privilégiés d'affects («Le chien du président. Animal institutionnel et exposant émotionnel»). Le lecteur découvre comment «la présence des canidés offre la possibilité au président de décliner un certain nombre d'identités affectivement valorisées» (p. 132).

L'ensemble des articles, courts et agréables à lire, rappelle enfin que derrière les évolutions des rapports symboliques ou juridiques entre hommes et animaux, il est constamment question de la mutation des régimes de sensibilité. Au-delà du droit et des sciences politiques, «les relations entre les hommes et les animaux constituent un révélateur inattendu qui éclaire l'importance des "cadres émotionnels ou affectifs"» (p. 11).

Malik MELLAH

IHRF-IHMC Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**SUSANNE RAU,**

*Räume der Stadt.*

*Eine Geschichte Lyons, 1300-1800,*

Francfort-sur-le-Main, Campus, 2014, 572 p.,

ISBN 978-3-593-50081-2

Avec cet ouvrage tiré de son habilitation, l'historienne allemande Susanne Rau propose une riche synthèse entre les importants travaux qu'elle a consacrés à la ville de Lyon à l'époque moderne, et la féconde réflexion théorique qu'elle développe autour de la

notion d'espace – et notamment d'espace urbain – dans une perspective interdisciplinaire (voir notamment son *Räume. Konzepte – Wahrnehmungen – Nutzungen*, Francfort 2013). La plus belle réussite de ce projet est de parvenir à fondre ces deux axes d'étude en une «nouvelle histoire de Lyon», dont la minutie du travail des sources n'enlève rien à l'ambition théorique. Au-delà du cas lyonnais, cet ouvrage intéressera l'ensemble des historiens, sociologues, géographes et anthropologues travaillant sur la ville, et dont le «tournant spatial» a rapproché les questionnaires tout en promouvant une saisie plus fine de ce qui fonde la spécificité du fait urbain.

Le texte se déploie sur 400 pages auxquelles s'ajoutent une bibliographie de plus de 110 pages ainsi que plusieurs cartes en couleurs, une chronologie et de précieux index. L'ouvrage s'ouvre sur une longue introduction dans laquelle l'auteure revient sur les principaux enjeux de la discussion historiographique des quatre dernières décennies autour de la question urbaine – de l'approvisionnement à la criminalité en passant par les processus d'urbanisation, les réseaux de communication, les modes de consommation, les usages du droit ou encore les pratiques d'hospitalité. Parallèlement, l'auteure introduit une discussion serrée des principaux apports des sciences sociales germanophones, francophones et anglophones sur la notion d'espace. De ce tour d'horizon se dégage une constante: la centralité d'une notion d'espace qui permette d'appréhender les usages de la ville médiévale et moderne comme participant de constructions socio-culturelles dynamiques et différenciées. Quant à la présentation des sources mobilisées – fonds iconographiques, sources narratives, inventaires après décès, archives des corps de métier, procès de la sénéchaussée – elle donne la mesure d'une recherche dont l'ampleur n'a d'égal que le caractère novateur.

La première des trois parties centrales («Transformations d'une ville: Lyon et les Lyonnais entre 1300 et 1800») se présente comme une synthèse de la riche

historiographie consacrée à la capitale des Gaules, et rend pleinement justice aux apports de M. Garden, R. Gascon, J.-P. Gutton, H. Hours, N. Zemon Davis, F. Bayard, J. Rossiard, O. Zeller, B. Gauthiez, S. Van Damme ou encore A. Bérouton. Outre la situation de Lyon comme ville-frontière aux confins orientaux du royaume de France et comme point de passage et de séjour (notamment du fait des importantes foires), S. Rau s'emploie à radiographier successivement l'espace du bâti (places, ponts, églises, quartiers, faubourgs), les institutions urbaines (civiles et religieuses), la démographie historique (forte immigration des provinces voisines) et la géographie sociale de la ville. L'analyse des rapports entre hiérarchie sociale et distribution spatiale est à cet égard éclairante, puisqu'elle permet de mettre en évidence des phénomènes de zonage sur plusieurs échelles, du quartier à l'immeuble, à l'interface des espaces publics et privés mais également au cœur des enjeux de coexistence comme des pratiques de voisinage. On est en revanche plus surpris par la mobilisation d'un outil cartographique assez rudimentaire, généralement limité à la seule localisation (voire à la simple illustration) et qui n'occupe qu'une place très limitée dans les lectures plus dynamiques de l'espace urbain; or la réflexion que mène l'auteure aurait sans conteste mérité de s'appuyer sur un appareil cartographique plus élaboré et plus étroitement intégré à la démonstration.

La seconde partie (« Descriptions de l'espace : célébrations littéraires de la ville de Lyon ») est consacrée aux formes d'investissement littéraire et artistique de l'espace lyonnais, depuis l'archéomanie de la Renaissance jusqu'aux variantes burlesques et parodiques des rituels urbains, en passant par les récits de voyageurs ou encore la riche *Description* historico-artistique de la ville par André Clapasson à la veille des grandes transformations impulsées par Soufflot (1741). On soulignera l'originalité de la réflexion menée sur les « parcours », c'est-à-dire sur la manière dont les récits des différentes trajectoires physiques – et en particulier pédestres – dans l'espace urbain (entrée, visite, itinéraires, déambulation, promenade) conditionnent sa perception mais également ses usages par ceux qui le découvrent, la fragmentation kaléidoscopique des lieux renvoyant aux préférences du voyageur en matière de curiosité comme de sociabilités. Tout juste regrettera-t-on que l'enquête ne se prolonge pas « en creux » dans ce que ces mêmes descriptions omettent, ignorent ou taisent du paysage : c'est notamment le cas de Clapasson, dont les curateurs de l'édition moderne de sa *Description* (Seysse 1982) ont montré que certains trésors de la ville – tableaux, statues et intérieurs d'hôtels particuliers – lui avaient échappé. Or, qu'ils soient volontaires ou non, ces choix participent aussi pleinement de la mise en récit de l'espace urbain, au même titre que les récits de ces voyageurs délaissant de plus en plus systématiquement Fourvière pour la Presqu'île au XVIII<sup>e</sup> siècle.

La troisième partie porte enfin sur la « culture de l'hospitalité » entendue comme « culture spatiale dans la ville ». S. Rau renoue ici avec les travaux qui l'ont fait connaître, consacrés aux « lieux publics » de la ville moderne – auberges, « hôtelleries », tavernes, cabarets, gargotes, débits de vin et cafés, mais également hôtels garnis, octrois et postes de douane – sur lesquels s'appliquent différents types de saisie réglementaire. Le dialogue est ici particulièrement fécond avec la floraison d'enquêtes récentes sur les structures d'accueil : l'auteure choisit en effet de dépasser la problématique largement statique de l'hébergement à travers celle plus dynamique de l'hospitalité, et donc d'interroger les structures d'accueil comme autant de lieux de sociabilité, de rencontres voire d'affaires – donc comme autant de creusets d'une culture spécifiquement urbaine. Une simple topographie de ces établissements suffit d'ailleurs

à démontrer leur importance dans l'espace lyonnais, mais également leur rôle dans l'organisation des circulations, ainsi que les usages différenciés qu'en font ceux qui les fréquentent. De fait, S. Rau articule à l'analyse des divers types d'établissements et formes de sociabilités publiques qui les animent, l'hypothèse selon laquelle le caractère proprement urbain de ces espaces vient justement des variations sur le temps long des modalités de leur investissement, de leur usage et de leur appropriation par différents segments de la population. En retour, ces variations participent de l'émergence de « nouvelles configurations spatiales » (p. 412) qui viennent redéfinir en permanence la relation entre les urbains et la topographie de leur ville.

Cet ouvrage dense et stimulant est destiné à s'imposer à la fois comme une référence essentielle sur l'histoire de Lyon du bas Moyen Âge à la fin de l'époque moderne, et comme un jalon important de la réflexion interdisciplinaire sur le phénomène urbain comme construction sociale et culturelle.

Mathieu GRENET  
INU Champollion, Albi

**EMMANUEL VINCENOT,**  
*Histoire de La Havane,*

Paris, Fayard, 2016, 792 p., ISBN 978-2-213-64376-2

Restituer l'histoire d'une ville est un pari dont ni les historiens ni leurs pairs en sciences humaines et sociales ne sont véritablement en mesure de s'affranchir. Outre l'équilibre requis entre histoire savante et divulgation scientifique, le risque demeure en effet de survoler des périodes moins « fréquentées » par l'auteur, de céder à des effets de mode, d'actualité, en d'autres termes d'un temps présent soumis aux injonctions médiatiques, sans compter les « usages » d'un passé désormais convoqué dans l'« espace public ». Dans le cas de La Havane, les héritages idéologiques qui sous-tendent les imaginaires en présence, les mythes héroïques voire messianiques convoqués *urbi et orbi* par des gouvernants soucieux d'orienter les mémoires, constituent par ailleurs un autre écueil majeur.

Capitale de la « perle des Antilles » depuis la période coloniale, La Havane constitue dès sa fondation en 1514 un enjeu stratégique et militaire à la confluence des empires européens (Espagne, Angleterre, France, Pays-Bas), de leurs entreprises économiques mais également des activités interlopes telles que fraude et contrebande liées à la piraterie. Le port et ses célèbres fortifications sont le point de départ de la découverte et de la conquête du Nouveau Monde avant de servir d'escale aux flottes reliant l'Espagne à ses colonies et transportant en retour l'argent et les produits d'Amérique (la célèbre *Carrera de Indias* mais aussi les flottes appareillant vers les côtes américaines). Plus tardivement, la ville devient dans cette Méditerranée des Caraïbes le symbole de la prospérité sucrière portée par une aristocratie foncière créole fondée sur l'esclavage. Tel est en effet l'un des paradoxes majeurs de l'insolente prospérité de l'île, alors que la plupart des autres colonies espagnoles accèdent à l'indépendance dans la décennie 1810, après avoir connu maints soulèvements et rébellions d'esclaves, à commencer par Haïti. Dans l'ordre politique, son indépendance tardive (1898), en même temps que Puerto Rico, signe la fin d'un cycle économique et d'une dynamique impériale. Enfin, à la suite de la révolution de 1959 et dans le contexte de la Guerre froide, Cuba et sa capitale deviennent la pierre de touche d'un édifice idéologique internationalisé et d'une utopie tropicale mondialisée. Inscrite depuis 1982 au patrimoine mondial de l'humanité (Unesco),

la cité portuaire, ville-musée, ne montre cependant qu'édifices tombant en ruine et vieilles guimbardes, comme figés au temps de la révolution et de sa mémoire filmique, un passé glorieux occasionnellement revivifié grâce à la solidarité des pays amis, de l'URSS au Venezuela de Chávez.

Cet ouvrage conséquent, première somme publiée en français, propose une synthèse des dernières avancées historiographiques, jusqu'au dégel diplomatique de l'année 2015. À l'occasion, il reprend également des sources originales issues des archives de la *Oficina del historiador* (historien officiel de la ville) de La Havane. Il tire également profit de documents acquis auprès de vendeurs particuliers ou de librairies d'occasion (réalité bien connue des historiens ayant visité la ville, plus gratifiante parfois que les archives officielles pour le chercheur de passage), et de sources visuelles, aussi bien graphiques que cinématographiques. Sont successivement parcourues la ville fortifiée (1607-1699) ou ville de garnison, la ville baroque et réformatrice consacrée par le titre de « très noble ville de La Havane » (jusqu'aux années 1790), la « Très fidèle Havane », capitale du sucre jusqu'à l'indépendance (1791-1898), la ville américaine ensuite puis à partir de 1958 celle de la révolution, de l'espoir internationalisé, et enfin de la soviétisation et des ruines. C'est d'ailleurs sur ce moment précis que le déphasage est le plus grand entre le propos de l'auteur – restituer l'histoire de La Havane – et le projet mis en œuvre par les dirigeants cubains, tant la volonté de Fidel Castro de « ruraliser » le pays s'imposa au peuple cubain et havanais en particulier au détriment du tissu urbain de l'île et de sa capitale.

Conçu sur le mode du voyage comme en témoigne l'introduction – l'arrivée de l'auteur à l'aéroport José Martí – et malgré les nombreuses descriptions de l'espace urbain à travers les siècles, cet itinéraire foisonnant ne fait cependant pas l'impasse sur les grandes problématiques de l'histoire de l'île, qu'il s'agisse de la présence d'une importante population de couleur, de l'esclavage et de son élite, la « saccharocratie » ou aristocratie sucrière, ou encore des relations avec la nouvelle puissance de tutelle au XIX<sup>e</sup> siècle, les États-Unis, et enfin du « champ de bataille représentationnel » que devient la ville dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, avant même que parvienne au pouvoir Fulgencio Batista à la suite du coup d'État militaire de 1952. La suite de l'histoire est sans doute mieux connue, celle d'une capitale minée par la corruption, le jeu, la prostitution et la drogue, mais à la vie nocturne et musicale intense (la « libération des tambours » et le retour des traditions afro-cubaines), ou encore aux avant-gardes cinématographiques exportées dans le monde entier, sans compter les cercles littéraires eux aussi marqués par l'afro-cubanisme, reconnaissance de l'apport africain dans la formation d'une identité nationale métissée (A. Carpentier, N. Guillén, F. Ortiz). La ville fait figure d'oasis pendant la crise économique qui touche davantage le monde rural : moindre taux de chômage, salaires plus élevés, poursuite des réalisations architecturales et création de nouveaux quartiers résidentiels, vie nocturne et essor du tourisme en sont les principaux ingrédients avant la naissance du Mouvement du 26 juillet dont l'une des organisations, le *llano*, sera précisément en charge de la guérilla urbaine.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1959 voit la chute du dictateur. Fidel Castro, le Che Guevara et les révolutionnaires entrent dans la ville en liesse. Mais cette victoire a également une autre signification, comme le souligne l'auteur à juste titre : c'est le début de l'exil pour nombre de ses habitants, partisans de Batista ou non, classes supérieures ou moyennes supérieures, voire intellectuels (les *gusanos*). Au début de 1961, plus de cent mille exilés avaient gagné Miami alors que la ville cesse d'être une « métropole

festive pour redevenir une ville de garnison» qui accueille les délégations et coopérants en provenance des pays socialistes, l'euphorie révolutionnaire retombant de fait devant la soviétisation et la moralisation «révolutionnaire»: ce sont les «années grises». La capitale n'est plus que ruines, avec quelques «ouvertures» ponctuelles, jusqu'au «changement d'ère» et à la très relative libéralisation qui s'ouvre en 2006 avec l'arrivée au pouvoir de Raúl Castro et surtout le nouveau climat diplomatique symbolisé par la visite d'Obama à La Havane en 2015.

De lecture agréable malgré le format conséquent, ce voyage dans une histoire urbaine fascinante, riche de contrastes, et dans un imaginaire porté par des événements clés du XX<sup>e</sup> siècle, mérite incontestablement le détour. Malgré quelques passages allusifs et quelques absences dans la bibliographie finale (M. Lucena Giraldo sur la ville baroque hispano-américaine ou R. Rojas pour la période castriste) qu'excuse sans nul doute le fait qu'il s'agit d'une entreprise de longue haleine, ce kaléidoscope manie avec bonheur l'histoire des représentations sociales et culturelles ainsi que l'histoire visuelle, sans pour autant céder au manichéisme. Tel n'est pas le moindre mérite de cet ouvrage solidement documenté et argumenté, qui trouvera sa place aussi bien dans les bibliothèques des voyageurs que dans celles des spécialistes de sciences humaines et sociales.

Frédérique LANGUE (IHTP-CNRS)

**ISABELLE BACKOUCHE,**

*Paris transformé, Le marais 1900-1980.*  
*De l'îlot insalubre au secteur sauvegardé,*  
 Grane, Créaphis, 2016, 435 p.,  
 ISBN 978-2-35428-104-5

Dans son nouvel ouvrage, Isabelle Backouche a voulu montrer combien l'aménagement urbain dépend autant de l'histoire longue que du poids d'événements conjoncturels. Pour ce faire, elle a choisi parmi les 17 îlots parisiens classés insalubres le n° 16,

un quartier riche en monuments de l'âge classique qui, à l'orée du XX<sup>e</sup> siècle, étaient en aussi piteux état que les immeubles alentour. Pour elle, cet ensemble urbain, exemple à la fois «unique et complexe», est un terrain expérimental parfait pour comprendre les mécanismes de la mutation de Paris. Sa taille modeste permet d'observer la grande diversité d'acteurs engagés (politiques, administrateurs, architectes, urbanistes, habitants, associations de défense). De plus, son histoire singulière, de 1920 aux années 1970, révèle les mécanismes sociaux qui ont présidé au passage d'un quartier populaire réputé malsain et dangereux à un secteur sauvegardé recherché. Dans cette histoire séculaire, pourquoi après des décennies d'atermolements l'aménagement de l'îlot a-t-il commencé de façon précipitée et violente en décembre 1941 ?

Sans trop insister sur la préhistoire des îlots insalubres parisiens, I. Backouche reprend leur histoire à partir de 1920, quand furent délimités les 17 îlots à traiter et données à la préfecture de la Seine les armes juridiques pour intervenir à grande échelle par de larges expropriations avant démolitions. Celles-ci furent pourtant limitées jusqu'à la guerre, en raison de difficultés administratives et financières. Mais, alors que la France défaite était écrasée par les clauses économiques léonines de l'armistice, c'est durant la période de l'occupation allemande qu'expropriations et travaux de démolition y prirent de la vigueur. Il était devenu soudain urgent de détruire ce quartier réputé pauvre, sale, peuplé d'étrangers et d'«asociaux». L'action de Vichy et des occupants allemands est donc au cœur de l'étude. Pour sa

démonstration qu'elle a voulue la plus minutieuse et claire possible, l'auteure a eu recours à des sources variées car les liens sont « étroits et difficiles à démêler entre politique de persécution et aménagement urbain ». À côté de documents attendus comme les textes réglementaires et législatifs ou les discours des administrateurs et des architectes, d'autres, notamment les registres des écoles parisiennes sous l'occupation où figurent les lieux de naissance et la profession des parents, donnent des indications indispensables sur les profils sociaux des habitants. Car une des originalités de l'ouvrage est de « déconstruire certaines idées tenaces qui tiennent à des représentations erronées de la réalité ». Si tenaces qu'elles ont fini par devenir une forme de réalité.

L'îlot 16 était considéré depuis les années 1920 comme un *ghetto juif*, « double labellisation dont les termes s'entretiennent réciproquement ». Pourtant, il s'agit bien d'une construction sociale, puisque la majorité des habitants du quartier juif n'était pas juive. À preuve, les îlots 1 et 10 (dans les 3<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> arrondissements), eux aussi couverts de taudis et où vivaient de nombreux juifs venus d'Europe de l'Est, échappaient dans le même temps au « stigmate du ghetto et c'est l'îlot 16 qui fut choisi en 1941 pour lancer une vaste opération d'aménagement urbain ». Celle-ci s'appuyait sur des lois promulguées en 1940 et 1941 favorisant l'expulsion des locataires des immeubles promis à la démolition, sans que fût prévu leur relogement. Si toutes les familles se virent imposer des délais très courts et durent trouver à se reloger par elles-mêmes, les familles juives, avant même les premières grandes rafles de 1942, n'avaient pas le droit de quitter le département. Ainsi, la combinaison des lois antisémites de Vichy, de la réglementation des expropriations par la préfecture de la Seine et des actions allemandes contre les juifs, entraîna une inégalité parmi les habitants de l'îlot aussi bien dans leur possibilité de relogement que dans le calcul des indemnités qu'ils pouvaient percevoir. Celui-ci tenait compte de plusieurs critères dont l'ancienneté de l'installation ; Or, non seulement l'arrivée des juifs était récente, mais ils n'avaient pas droit à plus de 5000 francs d'indemnité de déménagement. Ce qui amène l'auteure à conclure : « La distinction entre plusieurs catégories de locataires fonde l'idée que l'administration a profité de la fragilité des populations de l'îlot 16, et pas seulement de la population juive, pour saisir l'opportunité d'un aménagement rapide et plus économique en espérant ne pas devoir reloger systématiquement ». De plus, la manière de régler la question du relogement était fondée sur la collaboration entre l'État français et les autorités d'occupation. Grâce à la persécution, la préfecture se servit des logements désertés par les juifs expulsés, déportés pour beaucoup dans les camps d'extermination allemands, pour y reloger les autres locataires voulant rester dans le quartier et, à partir de 1943, les sinistrés des arrondissements bombardés.

Comme dans le contexte de l'occupation on n'avait pas les moyens de refaire à neuf les immeubles, I. Backouche qualifie l'aménagement de l'îlot d'« étrange opération urbaine qui envisage le départ des locataires et les démolitions mais pas le réaménagement, opération de destruction matérielle et sociale qui place au premier plan le renouvellement de la population de l'îlot 16 : la priorité est bien sociale et non architecturale ». Pourtant, les architectes ont joué un rôle central : une quarantaine d'hommes de l'art, parmi lesquels des grands noms de l'architecture du second XX<sup>e</sup> siècle, ont été à l'œuvre dans l'îlot 16, sans discontinuité des années 1930 aux années 1960. Albert Laprade, par exemple, a conservé son titre d'architecte coordinateur acquis en 1942. Ses interventions dans les deux décennies suivantes ont été cautionnées par cette fonction. Il faut dire que les hommes de l'art n'ont pas cessé

de réfléchir à l'avenir du quartier, produisant force projets et discours. C'est que l'îlot 16 cristallisait autour de lui une interrogation centrale dans le débat urbain français : comment concilier modernisation et préservation ? Les discussions étaient vives entre les tenants d'une destruction radicale et ceux d'un simple « curetage » et d'une mise en valeur du patrimoine ancien sous l'égide de la puissance publique. Les partisans du modernisme rencontraient les intérêts de la préfecture de la Seine qui cherchait depuis 1936 à agrandir ses locaux en annexant des pâtés de maisons proches de l'Hôtel de ville. Quant aux promoteurs d'une protection de l'îlot dans son entier, au-delà de ses monuments, ils recueillaient l'assentiment d'architectes, de conservateurs, d'historiens dont L. Febvre et d'historiens de l'art.

Le retour à la légalité républicaine n'a pas changé la situation complexe de l'îlot. Dès 1946, habitants en sursis d'expulsion et récents locataires se groupèrent pour demander réparation des conditions d'évacuation depuis 1941 et surtout pour faire interrompre le processus d'expropriation, que la préfecture n'avait pas stoppé, « témoignant de la parfaite continuité administrative et de l'autonomie des faits urbains par rapport au politique ». Mais à présent, toute nouvelle expulsion prévoyait un relogement. C'est alors que les habitants, dont il était clair que les plus pauvres ne pourraient payer le loyer de leur nouvelle habitation, furent désignés et classés d'une nouvelle manière. Les « sociaux » (sous-entendu les vagabonds et autres squatters attirés par des immeubles vides en attente de démolition ou de travaux, les « économiquement faibles » et les immigrés d'Afrique du Nord) devaient être dirigés vers les centres de relogement d'urgence et les foyers de travailleurs ; ceux pouvant payer un loyer HLM avaient droit au parc social dans les arrondissements périphériques et en banlieue. Seuls les plus riches seraient relogés sur place tandis que les immeubles restaurés commencèrent à attirer des célébrités politiques ou artistiques. Cette politique fit naître des comités populaires de mal-logés dénonçant les pratiques de l'administration.

Désormais, la gestion des immeubles de l'îlot 16 par les pouvoirs publics relevait d'un équilibre subtil : une lutte quotidienne pour empêcher des sans-logis de s'y installer, la vacuité des immeubles étant une condition indispensable pour engager des travaux, et en même temps la nécessité de maintenir les logements occupés pour faire entrer des redevances et éviter les occupations illégales. Dans la dynamique qui mena à une nouvelle politique urbaine – la rénovation urbaine en 1958 et les secteurs sauvegardés en 1962 – un face-à-face feutré mais tendu se cristallisa autour du Marais entre les autorités préfectorales lancées depuis plus de vingt ans dans l'opération et l'État qui inaugurerait sa politique de sauvegarde. Si la loi Malraux mit un coup d'arrêt aux démolitions dans l'îlot 16 à partir de mai 1962, ne disparurent ni la réputation d'insalubrité du quartier, ni l'expulsion des locataires. Néanmoins c'en était fini de la corrélation entre l'état des bâtiments et celui des populations au profit de la modernisation des logements. Or, à ce moment, l'administration eut à faire face à la combativité des habitants qui refusaient de partir ou réclamaient d'être relogés dans le quartier. Aidés par le Parti communiste et par les défenseurs du patrimoine et du maintien des classes populaires au centre de la capitale, ils firent par exemple échouer le projet de la Fondation Maeght d'un centre des arts construit sur la démolition de leurs immeubles.

De ce beau livre foisonnant, trop brièvement résumé ici, on retiendra le projet de faire une histoire sociale à partir d'un exemple. Le croisement des continuités administratives et législatives, du rôle des différents acteurs, de la conjoncture et

du contexte politiques, a permis de démêler les logiques enchevêtrées qui y furent à l'œuvre, en interaction, opposées ou parallèles : l'hygiénisme, la stigmatisation (pauvres, étrangers, juifs), la régularisation des parcelles et la destruction des taudis, la mise en valeur archéologique, l'édification de bâtiments modernes. Sa conclusion est sans appel : l'occupation a bien été « un effet d'aubaine » pour l'aménagement de l'îlot 16 et l'administration un maillon de la persécution.

Danièle VOLDMAN

Centre d'histoire sociale du xx<sup>e</sup> siècle

**JULIUSZ A. CHROSCICKI, MARK HENGERER,  
GÉRARD SABATIER (ÉD.),**

*Les funérailles princières en Europe,  
xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle. 1. Le grand théâtre de la mort,*  
Versailles et Paris, Centre de recherche du château  
de Versailles et Éditions de la Maison des sciences  
de l'homme, 2012, 412 p., ISBN 978-2-7351-1426-9

Ce volume contient les communications  
au colloque de Varsovie (octobre 2007).

Il est suivi de deux autres pour les ren-  
contres de Madrid et l'Escorial (2008)  
et du château de Versailles (2009). La  
promenade funèbre parcourt toutes  
les grandes monarchies d'Europe, à  
l'exception de la péninsule Ibérique,

et quelques principautés allemandes et italiennes. Ce champ historique a été bien renouvelé et les travaux de l'école cérémonialiste américaine, les ouvrages pionniers de Giesey, Kantorowitz, Jackson, et les critiques qu'ils ont suscitées, l'ont quelque peu saturé. En dépit de l'abondance bibliographique, ou à cause d'elle, ce sont les articles sur la France qui retiennent d'abord, parce qu'ils dépassent l'intérêt proprement documentaire de la description pour interpréter le spectacle des funérailles princières dans le cadre du politique et du culturel. Dans les autres cas, cette insertion n'apparaît souvent que de façon ténue ou superficielle, ou alors plaquée sur une évolution politique de l'État concerné, où nous discernons plus une simple simultanéité chronologique qu'un vrai lien de causalité. Les funérailles princières, ou comment « le vif saisit le mort », pour retourner la formule connue, dérouleront à peu près partout les mêmes séquences : l'exposition du corps, son ouverture pour autopsie, le prélèvement des viscères et du cœur, l'embaumement, le convoi jusqu'au lieu du service religieux où se déployait la théâtralité baroque des tentures et du *castrum doloris*, la mise au tombeau enfin. Pour les Bourbons, le fait notable, entre les funérailles d'Henri IV et celles de Louis XIII, fut la disparition de l'effigie, ce mannequin d'osier avec figure et mains de cire, double du corps du roi. Tout a été dit sur le sujet. Le « coup d'État cérémoniel » de 1643 élimina aussi les traces de paganisme comme les repas et divers offices servis au roi mort. Louis XIII étant décédé à Saint-Germain-en-Laye, le convoi nocturne pour Saint-Denis évita Paris et désormais la messe à Notre-Dame se fit *in absentia*. La mort à Versailles entérina l'exclusion de la capitale. À partir de 1662, le Val-de-Grâce fut le lieu de dépôt des cœurs. La première codification fut élaborée pour Anne d'Autriche en 1666. La durée et la couleur du deuil selon la qualité – roi, reine, enfant de France, princes du sang, jusqu'aux domestiques – furent précisément réglées. Le deuil était en blanc pour les petits enfants. Les cérémonies étaient simplifiées en cas de contagion (le Grand Dauphin, Louis XV). Il y eut 52 convois de Bourbons vers Saint-Denis, pour lesquels étaient mises à contribution la Grande et la Petite Écurie (chevaux et carrosses). Depuis un règlement de 1716, le reste des pompes funèbres relevait des Menus-Plaisirs, dont les états de dépenses sont une source précieuse : catafalque,

livrées, lumineuse (15 % des dépenses dans les années 1760), architectures éphémères. Le coût atteignit un million de livres pour Marie Leszczyńska. Ensuite il fallut réduire les dépenses, réemployer des éléments de catafalque, mieux utiliser les ressources des magasins des Menus-Plaisirs; en 1766 et 1774, on refusa même les habits de deuil aux cours souveraines, vu le prix du drap.

Le protocole pour les Habsbourg d'Autriche fut codifié lorsque la résidence impériale se fixa à Vienne. Ce fut la fin des grands convois qui avaient transporté Ferdinand I<sup>er</sup> et Maximilien II à Prague. Désormais, le corps était exposé à la Hofburg, puis transféré aux Augustins, l'église de la cour, enfin aux Capucins pour l'inhumation dans la crypte, où le grandiose sarcophage baroque de Marie-Thérèse et de son époux l'empereur François et la simple caisse en cuivre de Joseph II sont des marqueurs d'époque. En Angleterre, les cérémonies prirent un caractère de plus en plus privé, sans participation du peuple et même des élites politiques. On supprima l'effigie qui était dans une voiture ouverte lors du convoi, le *castrum doloris* dressé à Westminster, les signes héraldiques. Le College of Arms, compétent pour toutes les cérémonies de la noblesse, vit sous les George son rôle restreint au profit du grand chambellan. En Russie, la rupture eut lieu avec Pierre le Grand, ne serait-ce que parce que le lieu de sépulture passa de la cathédrale de l'Archange-Saint-Michel du Kremlin à la forteresse Saint-Pierre-et-Paul de Saint-Petersbourg. Les cérémonies à Moscou étaient courtes et peu pompeuses, on célébrait la sainteté du tsar, souvent revêtu de l'habit monastique. Dans la nouvelle capitale, on s'inspira des modèles occidentaux. Pierre le Grand fut exposé pendant cinq semaines, entouré de blasons, de statues et des *regalia*. Fit exception à la norme la macabre cérémonie des doubles funérailles de Pierre III et de Catherine II, ordonnée par Paul I<sup>er</sup>.

Les obsèques royales en Pologne sont suivies depuis celles de Casimir le Grand en 1370, le dernier Piast, jusqu'à Sigismond-Auguste en 1572: dans les trois cas, l'enjeu était la transmission de la couronne en l'absence d'héritier mâle. Les funérailles du dernier Vasa s'échelonnèrent sur vingt mois avec un premier convoi de Knyszyn, lieu du décès, à Varsovie, puis un second jusqu'à Cracovie avec la cérémonie dans la cathédrale du Wawel; entre temps Henri de Valois était arrivé dans le royaume. À Florence, l'enjeu des Médicis était, en adoptant des rites étrangers, de faire oublier les origines marchandes de la famille. Pour Côme I<sup>er</sup> (1574), la parade bruxelloise pour Charles Quint fut imitée quant au convoi; et on eut recours à l'effigie à la française. Pour les Este, Renée de France imposa le modèle français pour Hercule II (1559) et sa bru Lucrèce de Médicis (1561). En 1597, les funérailles d'Alphonse II furent bâclées, le cercueil était même trop court! Payait-il la perte de Ferrare? En revanche, celles de François I<sup>er</sup> (1658) furent grandioses, avec un théâtre funéraire dû à l'architecte Gaspare Vigarani. Dans l'État sabaud-piémontais, après un éparpillement des deux côtés des Alpes et même en Suisse, les lieux de sépulture se resserrèrent, d'abord dans la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Turin, puis à partir de 1717 à la Superga, le Saint-Denis des Savoie, édifiée par Philippe Juvarra. Les Gonzague après Casal optèrent pour Mantoue, où la basilique Saint-André devint le lieu du culte dynastique. Les femmes se faisaient inhumer en habit de religieuse. La Réforme ne pouvait pas ne pas bouleverser les pratiques de l'*ars moriendi*; mais sa variante luthérienne conservait les rituels liturgiques et dynastiques. Si pour Frédéric de Saxe (1525), premier cas d'obsèques protestantes, l'accent fut porté sur l'hommage de la communauté, d'où l'importance donnée au cortège, assez vite on revint à des formes plus fastueuses, avec le «page du corps»

portant l'armure de parade du mort, nouveauté empruntée à la France (François I<sup>er</sup> en 1547), sorte d'équivalent de l'effigie. Dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la tendance fut à l'indifférenciation religieuse entre cérémonies catholique et luthérienne; le prince, au-dessus des divisions confessionnelles, fut exalté. Le faste retrouvé participait au prestige de la dynastie, pour les Wettin comme pour les Welf. La Prusse devenue royale avait besoin de se hisser au niveau des grandes monarchies européennes, d'où la fonction quasi-institutionnelle du faste déployé par et pour Frédéric I<sup>er</sup>. Le Roi-Sergent n'en avait plus besoin; le convoi de 1740 et la cérémonie dans la petite église de la garnison de Potsdam furent bien plus modestes que ceux de 1713. La rupture radicale aurait dû s'effectuer avec Frédéric II, souverain «éclairé» qui voulut être enterré dans la crypte de Potsdam avec ses chiens. Son successeur refusa cette indécence et le Grand Frédéric reposa, jusque récemment, aux côtés de son père. La Suède et le Danemark, États rivaux en Baltique, offrirent le spectacle de la surenchère et de la guerre pour s'approprier les symboles héraldiques. Christian III de Danemark avait été enterré très sobrement (1559). Mais en 1560 Gustave Vasa ayant eu un lit de parade, les *regalia* et une effigie de cire, les Danois répliquèrent en 1588 avec un cérémonial «impérial» pour Frédéric II. Il fallait donc faire encore mieux pour Gustave-Adolphe, tombé à Lützen en novembre 1632; la préparation des obsèques prit un an et demi et la cérémonie à Stockholm n'eut lieu qu'en juin 1634. La compétition, avec cette fois un *castrum doloris*, se poursuivit entre Charles XI de Suède (1697) et Christian V de Danemark (1699). En Suède, la procession, signe de l'appartenance à une structure et à une communauté, disparut au profit du décor dans l'église, dont ne profitaient que des invités priés, les sujets étant écartés. En 1693, pour la reine Ulrique-Éléonore, et en contradiction avec les ordonnances prônant l'économie pour les fêtes de la noblesse, Tessin le Jeune édifia un splendide *castrum doloris*. La France et Rome étaient les modèles à imiter par une monarchie qui se voulait absolutiste.

Pour chaque dynastie concernée, un arbre généalogique est dressé; il ne comporte pas toujours les noms des conjoints ou de princes et princesses auxquels il est fait allusion dans le texte. Deux index, un beau cahier de planches en couleurs en sus des illustrations en noir et blanc, complètent l'ensemble. Les bibliographies propres à chaque article ne peuvent qu'entraîner des répétitions. N'aurait-on pu réserver les ouvrages généraux à une bibliographie commune? Le sous-titre «Le grand théâtre de la mort» induit la grande part faite aux descriptions des cérémonies. L'abondance des emblèmes, des allégories, des inscriptions, des tableaux, la signification des statues, l'utilisation de la mythologie, l'évocation des généalogies mythifiées, les choix liturgiques lors de l'office religieux, ne sont pas de lecture et de décodage faciles, à la Renaissance comme à l'époque baroque. Tel qu'il se présente, l'ouvrage enrichit le vaste chantier de l'histoire des rituels, en dégagant pour les funérailles princières des modèles, des rejets, des adaptations, des modes et des instrumentalisation pragmatiques et (ou) politiques.

Claude MICHAUD  
CRHM, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**JULIUSZ A. CHROSCICKI, MARK HENGERER,  
GÉRARD SABATIER (ÉD.),**  
*Les funéraitelles princières en Europe,  
xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle. 2. Apothéoses monumentales,*  
Versailles et Rennes, Centre de recherche du château  
de Versailles et Presses universitaires de Rennes,  
2013, 452 p., ISBN 978-2-7535-2854-3

Ce deuxième volume contient les communications du colloque de Madrid et de l'Escorial en novembre 2008. Comme on peut s'y attendre, les descriptions tiennent une place considérable, heureusement documentées par les illustrations propres à chaque article et un cahier de planches en couleurs. Deux index, toponymes et noms de personnes, des généalogies, précieuses pour les principautés allemandes ou les pays scandinaves, un glossaire fort utile – les usages du terme «építaphe» sont différents en français et en allemand – viennent en appui des seize contributions, hors introduction, dont la répartition en quatre parties paraît dans l'ensemble pertinente.

La première s'intitule «De l'enracinement de la dynastie à la louange de la monarchie». Jusqu'à la réforme, les landgraves de Hesse étaient inhumés à Marbourg, dans l'église des Teutoniques, auprès du splendide mausolée d'Élisabeth de Hongrie, la sainte fondatrice. Philippe de Hesse, ardent réformé, transféra la sépulture princière à la collégiale Saint-Martin de Kassel dont il était patron. Le partage du landgraviat à sa mort amena un nouveau lieu funéraire à Darmstadt, tandis que l'antique lieu de Marbourg devenait un enjeu de légitimité entre les deux branches de Kassel et de Darmstadt. Au Wurtemberg, le duc Ulrich, ayant récupéré son duché sur les Habsbourg (1534), transféra le lieu de sépulture de Stuttgart à la collégiale de Tübingen qui fut désormais la nécropole des ducs protestants. Le jeune royaume de Prusse n'avait pas de tradition. Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup> et Frédéric II furent inhumés dans l'église de la garnison de Potsdam, la reine Louise, son époux, l'empereur Guillaume I<sup>er</sup> et son épouse à Charlottenbourg. La cathédrale de Berlin, appelée à devenir nécropole, fut aménagée à partir de 1660, la crypte reçut les cercueils et l'église les sarcophages d'apparat, les premiers étant ceux du Grand-Électeur, de Frédéric I<sup>er</sup> et de son épouse. Les épouses et veuves des Habsbourg d'Autriche étaient soit séparées de leur époux (Marie de Bourgogne à Bruges, Maximilien à Innsbruck), soit unies (Ferdinand I<sup>er</sup> et Anne Jagellon à Prague). On s'amusera des quatre veuves de Charles IV et des deux veuves de Ferdinand de Tyrol, et de l'impératrice Claude-Félicité, morte en 1676, faisant déposer son cœur dans la crypte des capucins, auprès de son époux... qui ne mourut qu'en 1705. Cette fameuse crypte, instituée comme sépulture par Anna, épouse de l'empereur Mathias, fut agrandie en 1753 pour recevoir l'année suivante le magnifique sarcophage de Marie-Thérèse et de son époux l'empereur François; il est ici très minutieusement et savamment décrit, la diversité des points de vue révélant sa polysémie. Mais p. 117 il faut éviter un Charles VI promulguant la Pragmatique Sanction en 1713 «pour la transmission de ses possessions Habsbourg à sa fille Marie-Thérèse» qui ne naquit que quatre ans plus tard, et p. 123, s'étonner d'«un pouvoir officiel que les deux monarques exercèrent de concert dans les territoires autrichiens». Au Danemark, la cathédrale de Roskilde reçut les sarcophages de marbre des rois et des reines; à partir de Christian VI, la simplicité néoclassique s'imposa alors qu'au même moment le rococo triomphait à Vienne.

La seconde partie concerne les «Enjeux du tombeau dans les souverainetés électives». Il ne pouvait être question de marquer l'emprise d'une dynastie sur un territoire par le choix d'une nécropole consacrée. Et pourtant! Les familles des doges de Venise firent édifier à l'intérieur d'églises de grandioses monuments avec

le doge en pied sous un arc triomphal. Les ambitions dynastiques de certaines familles furent inscrites dans la pierre, les Mocenigo qui fournirent six doges ont quatre tombeaux à San Zanipolo, les Pesaro investirent les Frari. Comme il y eut des familles doganales, il y eut des familles pontificales riches en papes et en cardinaux. Les tombeaux de Saint-Pierre de Rome furent édifiés à l'initiative du pape lui-même ou des cardinaux-neveux. Ici est proposée pour les trois premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle l'hypothèse d'une corrélation entre l'achèvement des tombeaux d'une part, la lutte contre le jansénisme et le discours tendanciellement pro-jésuite de l'autre. L'option théologico-politique s'inscrirait donc dans le marbre. Une analyse méticuleuse des monuments pourrait-elle consolider cette thèse ? En Pologne, la cathédrale de Cracovie au Wawel demeura la nécropole royale jusqu'au roi saxon Auguste II, alors qu'après 1548 les rois ne moururent plus à Cracovie. Quinze rois, douze reines, quelques enfants gisent sous le pavement et dans la crypte sous la chapelle Vasa. L'état pitoyable des cercueils entraîna d'importantes restaurations au XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui nous vaut de macabres descriptions lors de leur ouverture. Mais la contribution ne va pas jusqu'à évoquer les tribulations du cercueil de Stanislas-Auguste Poniatowski entre Saint-Pétersbourg et la Pologne en 1938-1939.

La troisième partie, « Quel tombeau pour le roi de France ? » est la plus cohérente et retiendra car, dépassant le niveau de la description, elle tente de répondre à la surprenante disparition des tombeaux monumentaux pour les rois Bourbons après la profusion et la qualité artistique de ceux des rois Valois. Les monuments de Saint-Denis pour Louis XII et Anne de Bretagne, François I<sup>er</sup>, Claude de France et leurs enfants, Henri II et Catherine de Médicis juxtaposèrent les gisants transis et hideux et les priants à genoux « selon le vif », transcription dans le marbre des deux corps du roi de Kantorowicz. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Saint-Denis n'accueillit plus seulement rois et reines mais les enfants et petits-enfants de France et leurs épouses soit, de 1600 à 1790, 56 Bourbons. Les divers projets de nécropole (Le Bernin, Mansart, Angiviller) ne furent jamais réalisés. Les cercueils étaient posés sur des tréteaux dans des caveaux sous l'autel, seul le dernier roi défunt restait en représentation avec un cercueil vide aux armes de France, avec poêle et divers emblèmes, jusqu'à la mort de son successeur qui prenait alors symboliquement sa place. Pour Henri IV la dernière effigie surmonta la représentation. On ne manqua pas de souligner l'indignité de ces sépultures, alors que l'Escorial ou Westminster étaient des hauts lieux du tourisme funéraire. Selon J.-M. Le Gall, la mise en série de cercueils identiques manifestait l'éternité princière, « le sublime [était] dans le dépouillement » (p. 262) et non plus dans une représentation artistique exposée aux caprices de la mode. Le cercueil vide, dans l'espace liturgique, avec ses ornements, attestait la présence royale, comme s'il y avait un corps, nulle autre représentation n'était nécessaire. Mais il n'y a là, contrairement à ce que dit A. Boureau, aucun déni de sacralité. G. Sabatier juge insuffisante la thèse de la disqualification de l'apparence terrestre au profit de l'immanence attestée par les corps enfouis. Il pose en parallèle la prolifération des statues royales équestres sur les places publiques, à Paris et en province, depuis celle d'Henri IV au pont Neuf, et l'exaltation du souverain par le catafalque éphémère, dont l'ornementation complexe démentait toute conversion au dénuement, et qui n'était nullement transposable dans le dur ; le catafalque, c'était le monument impossible. Statue équestre visible de tous et pompes funèbres suffisaient, le corps pouvait être condamné au sort commun.

La dernière partie est consacrée à ces architectures éphémères, espagnoles, milanaises, danoises et françaises, ce grand théâtre de la mort. En Espagne et aux

colonies, un ou deux mois après le décès du roi, l'exposition du corps et son transfert à l'Escorial, avaient lieu dans les capitales et grandes villes deux jours de cérémonies avec chapelles ardentes, mausolées tours, baldaquins, obélisques, pyramides supportant à leur sommet le cénotaphe et entourés d'allégories mythologiques, astrologiques, scientifiques, chrétiennes, de scènes énigmatiques peintes sur des tableaux et élucidées par des hiéroglyphes poétiques et autres didascalies. À Milan, en l'absence quasi totale de sources iconographiques, il faut se rabattre sur les descriptions des édifices montés pour Charles Quint, pour son petit-fils don Carlos, pour Anne d'Autriche et son époux Philippe II, pour Marguerite d'Autriche, épouse de Philippe III. De 1581 à 1611, on relève la réduction des structures architectoniques au profit des images peintes. Au Danemark, on veut montrer l'empreinte de l'absolutisme héréditaire sur les rituels. La reine consort était ointe comme le roi, ce qui lui conférait un capital symbolique mais aucun pouvoir; et le sous-titre « Construction de la reine absolue » semble assez incongru. Le *castrum doloris* tendit à se simplifier au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. On notera la résurrection de ce rituel en 2000 pour les obsèques de la reine douairière Ingrid. En 1752, le garde général des magasins des Menus Plaisirs édita en sept volumes 866 dessins des diverses fêtes royales, dont 56 représentations de pompes funèbres entre 1622 et 1746 en France, Angleterre, Pays-Bas, Italie et Suède. L'influence du Bernin est sensible pour le catafalque du duc de Beaufort, décédé à Candie, à Sainte-Marie-d'Aracéli, pour celui de la reine de Suède Ulrique-Éléonore, œuvre de Tessin le jeune, celui de la reine Marie-Thérèse à Saint-Germain-des-Prés (avec des cires d'Antoine Benoist). L'autre inspirateur fut Berain dont les volumes reproduisent 21 dessins.

On pourra regretter quelques tuilages avec le volume précédent. Ils étaient quasiment inévitables. Un certain nombre de descriptions restent cantonnées dans le domaine de l'histoire de l'art, sans lien évident et daté avec les mentalités politiques, sinon l'affirmation bien banale de l'apothéose du souverain comme de sa volonté d'ancrage dans un territoire. La manne est néanmoins abondante et le volume parvient, par-delà le côté répétitif des descriptions, à restituer l'originalité des lieux et des époques.

Claude MICHAUD  
CRHM, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**JULIUSZ A. CHROSCICKI, MARK HENGERER,  
GÉRARD SABATIER (ÉD.),**

*Les funérailles princières en Europe,  
XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle. 3. Le deuil, la mémoire, la politique,*  
Versailles et Rennes, Centre de recherche du château  
de Versailles et Presses universitaires de Rennes, 2015,  
440 p., ISBN 978-2-7535-4075-0

Cet ouvrage contient les communications du colloque de Versailles et Saint-Denis (novembre 2009) qu'il regroupe en trois rubriques : la médiatisation de l'événement, le deuil des souverains dans leur royaume, les funérailles des souverains étrangers.

Les frontières des volumes précédents, d'où les répétitions dans la description des cérémonies et des catafalques dont l'iconographie est la matière des stratégies mémorielles. Comment la mort du souverain fut-elle portée à la connaissance de la société des princes, mais aussi de toute la population? D'abord l'annonce officielle: dès le soir du 14 mai 1610, des messagers partirent informer les grandes villes du royaume de l'assassinat d'Henri IV; la nouvelle se diffusa ensuite dans

les paroisses ; dès le 26, elle était connue de toute la France et des grandes capitales. Il fallait faire vite, on craignait les troubles dus aux passions passées, des mesures de police pouvaient être nécessaires. Les gazettes annonçaient les décès, avec très souvent des reprises lorsqu'il y avait étalement dans le temps : voyage du corps (comme pour Gustave-Adolphe, décédé à Lützen), problème de succession, élection. Des occasionnels doublaient la presse et prenaient parfois la forme de véritables ouvrages comme pour Charles III de Lorraine (1608) : à la demande du successeur, le héraut d'armes, s'inspirant de la pompe de Charles-Quint à Bruxelles (une frise de 12 mètres de long), rédigea une relation officielle doublée d'une histoire en images. Les gravures représentant le lit de parade, le convoi, le *castrum doloris* étaient diffusées en Europe et pouvaient susciter un vrai tourisme funéraire.

Une dissociation croissante s'opère entre des obsèques privées immédiatement après la mort et une cérémonie fastueuse *in abstentia*, non seulement dans la capitale, mais aussi en province et aux colonies. Manuel I<sup>er</sup> de Portugal (1521) fut inhumé dès le lendemain aux Hiéronymites de Belém ; quelques jours après eut lieu une grandiose cérémonie dans la cathédrale de Lisbonne tendue de noir, avec oraisons funèbres, bris de sceaux, concours de pleurs et lamentations ; huit mois plus tard : célébration semblable à Goa. Pour Philippe IV d'Espagne, la pompe se déploya au couvent de l'Incarnation de Madrid 43 jours après le décès ; suivirent des services dans les grandes villes d'Espagne, en Italie et jusqu'à Mexico. Pour Charles VII (1745), il fallut combiner la tradition impériale des Habsbourg et celle des Wittelsbach : deux mois après la mort de l'empereur, une cérémonie se tint à l'église des Théatins de Munich, avec *castrum doloris*, oraison en présence de la famille, dépôt du cœur à Altötting. Des services eurent également lieu dans des villes de l'Empire et à Strasbourg. Le règne impérial court et le peu glorieux exil de l'électeur de sa capitale ne permirent pas l'empreinte profonde dans les mémoires. Les services funèbres se démultipliaient, mettant en mouvement, comme en France, les autorités municipales (crieurs, tirs de canon, tentures, fermeture des boutiques) et ecclésiastiques (les lieux, les cloches, le décor de l'église). Non seulement la cathédrale, mais aussi les abbayes, les confréries, les collèges, les hôpitaux, les bateaux, les consulats pouvaient prendre des initiatives. L'Angleterre est un cas particulier : après 1660, à l'exception de Marie II (1695), il n'y eut plus de funérailles publiques pour les souverains, ni de deuil, mais simplement les sermons du dimanche, et des adresses, dont certains furent imprimés, portèrent témoignage ; il fut particulièrement fervent pour Guillaume III, le sauveur des libertés et du protestantisme (388 adresses de mars à octobre 1702 dans la *London Gazette*).

Les funérailles pour les souverains étrangers étaient par définition *in abstentia*. Elles manifestaient des stratégies et une instrumentalisation relevant des relations internationales. On n'allait pas célébrer un souverain avec lequel on était en guerre, le Wittelsbach Charles VII n'eut droit à rien à Vienne. Mais il suffisait que la paix fût rétablie pour que la sociabilité des princes reprît ses droits : trois mois après Ver vins, en pleine hispanophobie, Henri IV ordonna une célébration pour Philippe II, dont la mort exemplaire, vrai *ars moriendi* sur la voie de la sainteté, avait donné lieu de la part de la cour de Madrid à la diffusion de récits édifiants. La mort tragique d'Henri IV eut un retentissement extraordinaire en Angleterre ; on opposait ce roi de guerre à Jacques I<sup>er</sup> le pacifique et son image fut comme transférée sur le prince Henry, décédé en 1612 à l'âge de 18 ans, transformé en prince guerrier pour faire

pièce à son père; le prénom commun avait aidé. Philippe V, nouveau Louis XIV sur le trône d'Espagne, fit célébrer avec pompe un service pour son grand-père. À Florence, les Médicis, nouveaux venus dans la cour des grands, rivalisèrent pour se hausser à leur niveau; ils innovèrent pour Philippe II puis Henri IV: chacun eut droit à 24 toiles biographiques en grisaille. Philippe IV fut gratifié de plus de 200 relations somptueusement reliées et envoyées partout en Europe. Trois villes reçoivent un traitement particulier: Rome, Vienne et Paris. Les églises « nationales » de Rome étaient les lieux désignés où pouvait se manifester la concurrence entre États. La France disposait de Saint-Louis-des-Français et aussi de Saint-Jean-de-Latran, dont le roi était chanoine. Anne d'Autriche eut donc une double cérémonie, réplique à celle de son frère Philippe IV à Saint-Jacques-des-Espagnols et Sainte-Marie-Majeure. La convertie Christine de Suède et l'épouse du prétendant Stuart, roi légitime des catholiques, eurent droit à des funérailles d'État et l'inhumation à Saint-Pierre. La cérémonie romaine, véritable opéra funèbre, faisait appel aux chœurs de la chapelle du pape, à des compositeurs renommés, Stamegna, Bencini, Pittoni, ce dernier auteur d'un requiem à neuf voix pour deux chœurs pour Louis XIV. À Vienne, un protocole d'une précision extrême réglait le nombre de vigiles, de messes, la durée du deuil, les habits, en fonction de la parenté, avec un plus pour les têtes couronnées. Le dispositif fut allégé au XVIII<sup>e</sup> siècle; en 1825, l'ostracisme envers les protestants fut levé. À Notre-Dame de Paris, 37 services furent célébrés pour des catholiques de 1519 à 1781. Mais la cour prenait le deuil pour les protestants (Angleterre, Prusse) et même pour la tsarine Anna Ivanovna. Au XVI<sup>e</sup> siècle, on honora les empereurs, qui n'étaient pas espagnols; au siècle suivant, en dépit des guerres, les liens familiaux mirent l'Espagne au premier rang; au XVIII<sup>e</sup> siècle, les quatre branches régnantes des Bourbons pouvaient saturer l'espace sacré de la cathédrale pour exalter la maison de France.

Au total, une trilogie de plus de 1 000 pages illustre la diversité de ces événements, uniques en leur particulier, mais ayant en commun d'être médiatisés et instrumentalisés pour glorifier le défunt et son pays, et de porter un projet de stratégie mémorielle; elle offre une mine dans le domaine de l'encomiastique grâce aux sources détaillées accompagnant chaque article.

Claude MICHAUD  
CRHM, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne